



MALI

Aout 2019

DEMANDE D'UN NOUVEL ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITE ELARGIE DE CREDIT — COMMUNIQUÉ DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTREUR POUR LE MALI

Dans le cadre de la consultation de la dixième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et demande de dérogation pour inobservation d'un critère de réalisation, les documents ci-après ont été publiés et sont inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse**.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour être soumis à l'examen par le Conseil d'administration le 28 aout 2019. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 25 juin 2019 avec les autorités maliennes sur l'évolution et les politiques économiques du pays sous-tendant l'accord conclu avec le FMI au titre de la facilité élargie de crédit. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 12 aout 2019.
- Une **déclaration de l'Administrateur** pour le Mali.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :

- Lettre d'intention adressée par les autorités maliennes au FMI*.

* Figure aussi dans le rapport des services du FMI.

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates au regard des marchés.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Fax : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>
Prix : 18,00 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington, D.C.



Communiqué de presse n° 19/319
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
28 août 2019

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le conseil d'administration du FMI approuve en faveur du Mali un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit et un décaissement de 27,4 millions de dollars

- Le FMI approuve en faveur du Mali un nouvel accord FEC triennal pour un montant de 191,9 millions de dollars.
- Le FMI approuve aussi un décaissement immédiat de 27,4 millions de dollars.
- Le nouvel accord appuie la stratégie de développement des autorités visant à réaliser une croissance vigoureuse et inclusive grâce à la création d'emplois, à la diversification de l'économie et au renforcement de la résilience.

Le 28 août 2019, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé en faveur du Mali un nouvel accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 139,95 millions de DTS (environ 191,9 millions de dollars), ainsi qu'un premier décaissement de 20 millions de DTS (environ 27,4 millions de dollars) au titre de l'accord.

À l'issue des débats du conseil d'administration, M. Tao Zhang, directeur général adjoint et président par intérim, a publié la déclaration ci-après :

« En dépit de conditions difficiles, le Mali a accompli des progrès considérables dans le cadre du précédent programme appuyé par le FMI. À terme, les perspectives économiques restent généralement positives, mais elles sont exposées à des risques considérables, liés à la situation sécuritaire, à des chocs sur les termes de l'échange (prix de l'or, du coton et des carburants) et à des conditions climatiques défavorables.

« Les mesures correctives que les autorités ont prises au premier semestre de 2019 ont permis d'accroître sensiblement les recettes intérieures. À terme, il sera essentiel de chercher résolument à accroître les ressources intérieures grâce à des réformes de la politique fiscale et de l'administration des recettes afin d'atteindre les objectifs ambitieux, mais réalistes du programme. Le cadre budgétaire du programme est robuste et des mécanismes appropriés sont en place pour faire face à toute insuffisance des recettes.

« La stratégie de réforme des autorités pour la compagnie d'électricité publique (EDM-SA) est appréciée, étant donné l'importance stratégique de cette entreprise pour l'économie malienne. Les autorités sont encouragées à chercher à obtenir la participation des banques commerciales à la restructuration financière de la compagnie.

« À terme, il est essentiel d'accroître l'efficacité des dépenses, notamment en renforçant les processus de sélection et d'exécution des projets, ainsi qu'en rationalisant les subventions. Les efforts déployés par les autorités pour accroître l'inclusion financière et réduire les inégalités femmes-hommes, notamment grâce à des mesures visant directement à autonomiser les femmes sur le plan économique, sont salués. La poursuite résolue des efforts consentis par le gouvernement pour améliorer la gouvernance et combattre la corruption améliorerait aussi le climat des affaires. »

Annexe

Évolution récente et perspectives

Le Mali est un pays fragile à faible revenu, confronté à des insurrections, à du terrorisme et à des tensions sociales. Il reste difficile de mettre en œuvre l'accord de paix de 2015 et les autorités ont un contrôle limité sur les régions du nord et du centre du pays. Le pays souffre d'attaques terroristes fréquentes et de violences interethniques croissantes. Les indicateurs de développement humain figurent parmi les plus bas du monde et la crise sécuritaire a réduit la capacité de l'État à fournir des services de base sur le plan social et sur le plan de la réduction de la pauvreté.

En dépit de la situation difficile en matière de sécurité, l'économie malienne a obtenu des résultats raisonnables au cours des dernières années : la croissance réelle a avoisiné en moyenne 5 % par an et l'inflation a été bien maîtrisée grâce à l'arrimage du franc CFA à l'euro. Cependant, comme la population progresse d'environ 3 % par an, la croissance annuelle du PIB par habitant est modeste, de même que les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des indicateurs de développement humain.

Après de nombreuses années de croissance régulière, les recettes ont diminué nettement en 2018. Les recettes fiscales ont baissé de 3,4 points de pourcentage du PIB et les recettes non fiscales de 0,8 point de pourcentage du PIB par rapport à 2017. Une partie de cette baisse peut s'expliquer par la situation sécuritaire difficile et par la hausse des prix internationaux des carburants, mais il est nécessaire de renforcer considérablement l'administration des recettes et d'accroître sensiblement l'observance fiscale.

Les projections sur lesquelles repose le programme supposent que l'économie malienne continuera d'enregistrer une croissance annuelle d'environ 5 %, portée par l'expansion continue des secteurs très importants de l'or et du coton. Les perspectives sont exposées à des risques, dont les principaux sont une nouvelle détérioration de la situation sécuritaire, des chocs sur les termes de l'échange (prix de l'or, du coton et des carburants) et une sécheresse.

Résumé du programme

Le nouveau programme a pour objectif d'appuyer la stratégie de développement des autorités (CREDD) visant à réaliser une croissance vigoureuse et inclusive grâce à la création d'emplois, à la diversification de l'économie et au renforcement de la résilience. Le programme vise le respect du critère de l'UEMOA relatif au déficit budgétaire global, à savoir 3 % du PIB maximum, à compter de 2019.

Dans l'immédiat, le programme a pour objectif de ramener les recettes sur leur trajectoire d'avant 2018 en renforçant les administrations de l'impôt et des douanes. Selon les données

relatives aux recettes pour le premier semestre de 2019, des progrès considérables ont déjà été accomplis. Il est urgent aussi d'assainir la compagnie d'électricité publique (EDM-SA) afin qu'elle puisse fournir de l'électricité, un ingrédient crucial du développement économique, aux entreprises locales et aux ménages d'une manière efficiente et rentable.

À moyen terme, les principaux objectifs du programme seront les suivants : i) élargir l'espace budgétaire pour les investissements productifs et les dépenses sociales prioritaires, ii) améliorer le climat des affaires, iii) améliorer la gouvernance et combattre la corruption, et iv) maintenir le développement des capacités.

Contexte

Le Mali, qui est devenu membre du FMI le 27 septembre 1963, dispose d'une quote-part de 186,6 millions de DTS au FMI.

Pour d'autres informations sur le FMI et le Mali, voir <https://www.imf.org/en/Countries/MLI>

Tableau 1. Mali : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2016–23

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
		Estimations		Projections				
	(Variation annuelle en pourcentage)							
Comptes nationaux et prix								
PIB réel	5.8	5.4	4.7	5.0	5.0	4.9	4.9	4.8
PIB réel hors agriculture	5.0	5.6	4.2	4.8
Déflateur du PIB	1.4	1.9	2.1	1.8	1.8	2.0	2.1	2.1
IPC (moyenne annuelle)	-1.8	1.8	1.7	0.4	1.9	2.0	2.1	2.1
IPC (fin de période)	-0.8	1.1	1.0	1.8	1.9	2.0	2.1	2.1
Secteur extérieur (variation en %)								
Termes de l'échange (détérioration -)	15.5	-25.0	-1.3	0.5	-2.8	-3.7	-1.4	-1.8
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	-1.9	0.8
Monnaie et crédit (contrib. à la croissance de M2)								
Crédit à l'État	11.3	4.4	9.3	5.0	4.3	4.0	3.8	3.9
Crédit à l'économie	12.5	9.5	0.4	9.0	9.3	11.4	12.3	13.3
Masse monétaire au sens large (M2)	12.8	15.4	8.1	5.8	10.4	10.7	3.6	14.9
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Budget de l'administration centrale								
Recettes	16.7	18.4	14.2	19.9	17.9	18.2	18.5	18.8
Dons	1.6	1.6	1.2	2.3	2.0	1.7	1.8	1.8
Total des dépenses et prêts nets	22.3	22.9	20.2	25.2	22.9	22.9	23.3	23.5
Solde global (base ordonnancement, dons inclus)	-3.9	-2.9	-4.7	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
Solde global (base caisse, dons inclus)	-3.9	-2.6	-3.9	-3.7	-3.2	-2.9	-2.9	-2.9
Secteur extérieur								
Solde courant, transferts officiels inclus	-7.2	-7.3	-3.8	-5.6	-6.4	-7.1	-7.0	-6.9
Solde courant, transferts officiels exclus	-14.6	-12.1	-8.2	-10.0	-10.5	-10.9	-10.6	-10.3
Exportations de biens et services	23.5	22.2	23.6	22.8	21.7	20.1	19.4	18.8
Importations de biens et services	40.3	35.9	34.1	35.2	34.6	33.7	32.8	32.0
Dettes publiques (fin de période)								
Dettes extérieure et intérieure publique	36.0	36.0	37.3	37.4	38.2	38.7	39.2	39.3
Dettes extérieure publique	25.1	24.9	24.6	25.5	25.1	24.8	24.6	24.0
Dettes intérieure publique ¹	11.0	11.0	12.7	11.9	13.0	13.9	14.6	15.3
Ratio du service de dettes extérieure sur exportations de biens et services	4.8	4.5	4.2	4.1	5.0	5.4	5.4	5.9
Ratio du service de la dette sur recettes budgétaires	36.5	38.2	41.7	30.5	25.8	33.4	34.0	36.9
Pour mémoire:								
PIB nominal (milliards de FCFA)	8,308	8,928	9,538	10,199	10,905	11,663	12,486	13,360
Balance globale des paiements (millions de dollars)	-536.2	-70.6	194.2	-42.5	-400.1	-529.9	-587.9	-649.9
Taux de change dollar américain (fin de période)	622.2	554.2	576.3
Cours de l'or (dollar/once fine, Londres)	1248	1257	1269	1321	1359	1398	1430	1463
Cours du pétrole (brut au comptant) (dollars le baril)	43	53	68	59	59	58	58	58

Sources: Autorités maliennes; et estimations et projections des services du FMI.

¹Y compris avances statutaires de la BCEAO, obligations d'État, bons du Trésor et autres créances.



MALI

12 août 2019

DEMANDE D'UN NOUVEL ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITE ELARGIE DE CREDIT

RÉSUMÉ

Contexte. Le Mali est un pays fragile à faible revenu aux prises avec de gros problèmes de développement qui se sont intensifiés du fait de l'insurrection, du terrorisme et de tensions sociales. La mise en œuvre de l'accord de paix de 2015 est difficile et le gouvernement a un contrôle limité dans les régions du Nord et du Centre du pays. Le développement social du Mali pourrait encore être obéré par l'instabilité récente et les violences interethniques qui restreignent la capacité de l'État à mettre en œuvre des programmes de base sur le plan social et dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.

Perspectives et risques. Les perspectives économiques du Mali restent bonnes mais exposées à des risques considérables. Le potentiel de croissance réelle est estimé à environ 5 % par an et l'inflation devrait rester limitée par l'arrimage du franc CFA à l'euro. Les risques sont liés à une nouvelle détérioration de la situation sécuritaire, à des chocs sur les termes de l'échange (prix de l'or, du coton et des carburants) et à des conditions météorologiques défavorables. De plus, une insuffisance prolongée des investissements publics financés sur ressources intérieures, si les recettes n'augmentent pas comme prévu, pourrait peser sur la croissance effective et potentielle.

Nouveau programme. Le nouvel accord FEC vise à appuyer la stratégie de développement des autorités (CREDD) pour une croissance forte et inclusive par la création d'emplois, la diversification économique et une plus grande résilience. La priorité à court terme est d'augmenter fortement les recettes de façon à financer le développement et réformer le secteur de l'énergie. A moyen terme, les objectifs principaux de l'accord FEC seront i) d'élargir l'espace budgétaire pour les investissements productifs et les dépenses sociales prioritaires ; ii) d'améliorer le climat des affaires, iii) d'améliorer la gouvernance et de lutter contre la corruption et iv) de poursuivre le renforcement des capacités.

Vues des services du FMI. Les services du FMI souscrivent à la demande des autorités maliennes d'un nouvel accord triennal FEC à hauteur de 139,95 millions de DTS (75 % de la quote-part) ainsi que d'un premier décaissement (20 millions de DTS, 10,7 % de la quote-part). Ce nouvel accord permettrait de catalyser l'aide extérieure. La forte volonté des autorités de mettre en œuvre les mesures envisagées limite convenablement les risques liés à l'accord.

Approuvé par
Annalisa Fedelino
(AFR) et
Maria Gonzalez (SPR).

La mission (12-25 juin 2019) était composée de Boriana Yontcheva (chef de mission), Birgir Arnason, Alexandre Nguyen-Duong (tous du département Afrique), David Bartolini (département des finances publiques) et Modeste Some (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation). René Tapsoba (représentant résident) et Bakary Traoré (économiste local) ont également participé à la mission. M. Diakité (bureau des administrateurs) a participé à certains entretiens. L'équipe a rencontré M. Boubou Cissé, Premier ministre et ministre de l'Economie et des Finances, Mme Aoua Sylla Barry, ministre déléguée chargée du Budget, ainsi que d'autres membres du gouvernement, M. Konzo Traoré, directeur national de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest, d'autres hauts fonctionnaires, des représentants de la société civile et du secteur privé, ainsi que des partenaires au développement.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	5
ÉVOLUTION RECENTE, PERSPECTIVES ET RISQUES	7
ENTRETIENS	13
A. Politique budgétaire pour la fin de l'année 2019	13
B. Réforme des administrations fiscale et douanière	17
C. Renforcer l'efficacité des dépenses publiques et améliorer la gestion des finances publiques	18
D. Autres réformes structurelles	19
E. Renforcement des capacités	21
MODALITES DU PROGRAMME	22
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	23
ENCADRES	
1. Le nouveau Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD)	6
2. Situation financière d'EDM-SA	10
3. Mobilisation des recettes fiscales, investissements publics et croissance du PIB	11
4. Mali : Matrice d'évaluation des risques	12
5. Stratégie envisagée par la Banque mondiale pour EDM SA	20
GRAPHIQUES	
1. Mali: Macroeconomic Developments, 2014–21	25
2. Mali: Fiscal Developments, 2014–21	26

TABLEAUX

1. Mali: Selected Economic and Financial Indicators, 2016–23	27
2. Mali: National Accounts, 2016–23	28
3. Mali: Monetary Survey, 2015–20	29
4. Mali: Balance of Payments, 2015–23	30
5. Mali: Financial Soundness Indicators for the Banking Sector, 2015–19	31
6a. Mali: Consolidated Fiscal Transactions of the Government, 2017–23 (Billions of CFAF)	32
6b. Mali: Consolidated Fiscal Transactions of the Government, 2017–23 (Percent of GDP)	33
6c. Mali: Central Government Consolidated Financial Operations, 2019	34
7. Mali: External Financing Requirements, 2018–2023	35
8. Mali: Proposed Schedule of Disbursements Under Three-year ECF Accord, 2019–22	36
9. Mali: Indicators of Capacity to Repay the Fund, 2019–33	37

ANNEXES

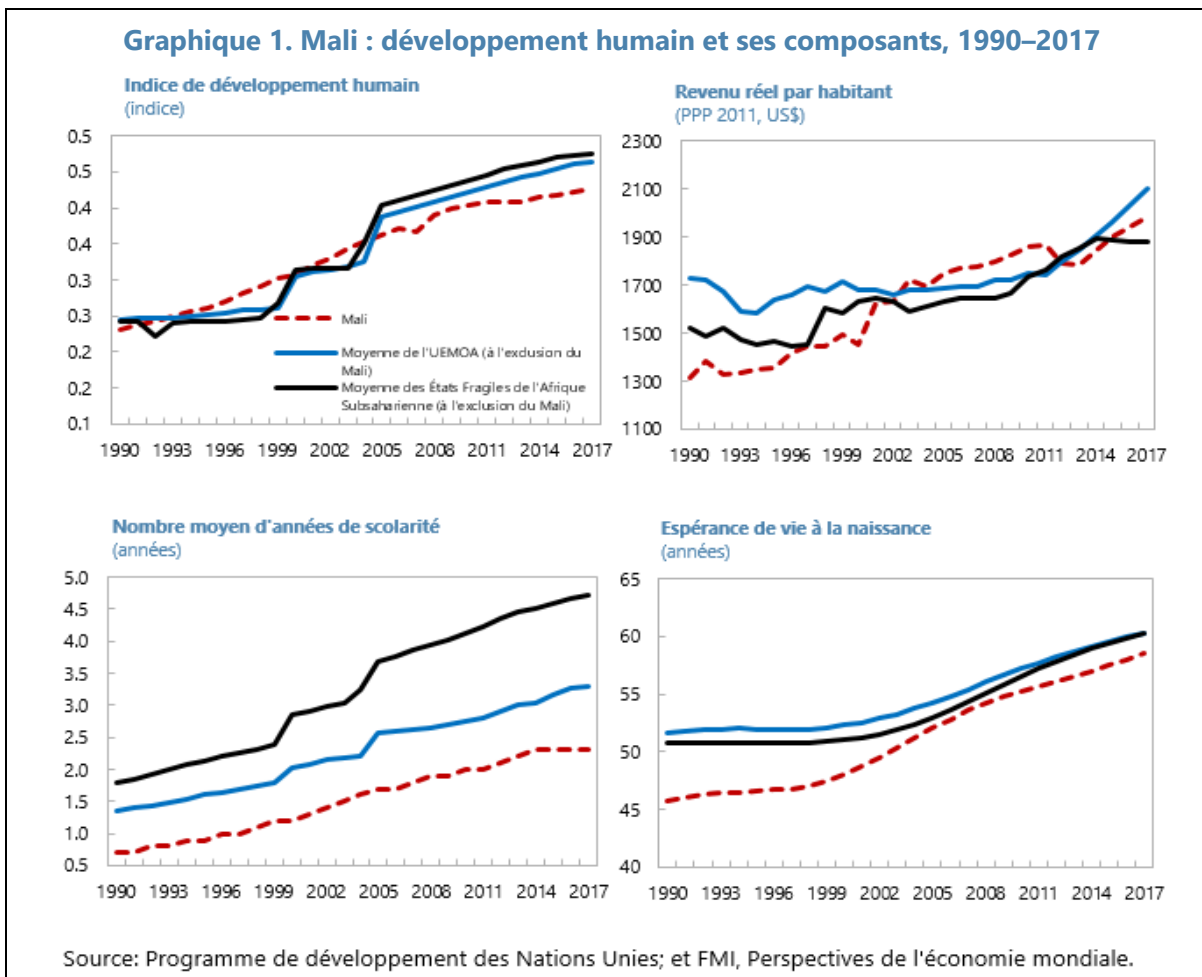
I. External Sector Assessment for Mali	38
II. Capacity Building Framework Strategy	41
III. Economic Impact of the Fragile Security Situation in	48

APPENDICES

Appendix I. Letter of Intent	50
Attachment I. Memorandum of Economic and Financial Policies	53
Attachment II. Technical Memorandum of Understanding	68

CONTEXTE

1. Le Mali est un pays fragile à faible revenu aux prises avec une insurrection, le terrorisme et des tensions sociales. La mise en œuvre de l'accord de paix de 2015 reste délicate et le gouvernement ne contrôle qu'imparfaitement les régions du Nord et du Centre du pays. Le pays est la proie d'attentats terroristes fréquents ainsi que de violences interethniques de plus en plus nombreuses. Les indicateurs de développement humain du Mali sont parmi les plus bas du monde (graphique 1) et la crise sécuritaire a compliqué la capacité de l'État à fournir des services de base sur le plan social et de la lutte contre la pauvreté.¹



2. L'accord quinquennal FEC arrivé à échéance en décembre 2018 a apporté des résultats importants, étant donné la fragilité, les capacités limitées et les problèmes sécuritaires du Mali². Le programme a aidé le gouvernement à assurer la stabilité macroéconomique dans des

¹ L'impact économique de la mauvaise situation sécuritaire est considérable. On estime ainsi que le PIB est inférieur de 20 % à ce qu'il pourrait être du fait de l'insécurité (Chapitre 2 (« Les conséquences économiques des conflits ») et Annexe 1 des Perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne d'avril 2019).

² Pour une évaluation plus complète des résultats obtenus dans le cadre du précédent accord, voir le Rapport des services du FMI pour la dixième revue de l'accord FEC, Rapport-pays du FMI n°18/360.

circonstances difficiles. La croissance annuelle moyenne a dépassé 5 % (environ 2 % par habitant). Les recettes fiscales ont progressé régulièrement pendant les quatre premières années du programme mais ces progrès ont été annulés en 2018 lorsque les recettes fiscales sont tombées à 11,8 % du PIB (contre 15,2 % un an plus tôt), soit environ 25 % de moins que l'objectif budgétaire initial. De plus, la mise en œuvre des réformes structurelles a été inégale et les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions sociales sont restés limités.

3. Sur fond d'insatisfaction générale, de violences interethniques croissantes et d'un conflit salarial de longue durée dans le secteur public, le Président Keita a nommé un nouveau gouvernement le 5 mai 2019. L'orientation politique et la politique économique restent inchangées. Les principaux objectifs sont repris dans le nouveau Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali (CREDD, Encadré 1). L'une des premières mesures du nouveau gouvernement a été de régler le différend qui l'opposait de longue date aux syndicats d'enseignants, dans les limites prévues par le budget.

Encadré 1. Le nouveau Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD)

Le gouvernement a établi un nouveau Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali (CREDD) pour 2019-23. Cette nouvelle stratégie nationale de développement définit une feuille de route pour Mali 2040, la vision de développement à long terme du pays, et s'aligne sur le programme de développement de l'Union Africaine et les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Le CREDD pour 2019-23 vise à assurer une croissance économique forte, durable, globale et favorable aux pauvres grâce à une transformation structurelle de l'économie menée par le secteur privé consécutive à des investissements de grande ampleur dans l'énergie, les transports et l'agriculture et la création d'un climat des affaires favorable. Sur la base des résultats obtenus dans le cadre du CREDD 2016-18 et d'un diagnostic général et participatif des enjeux du développement du pays, le nouveau CREDD repose sur cinq piliers : i) s'attaquer aux lacunes de la gouvernance, ii) rétablir la paix et la stabilité et préserver la cohésion sociale, iii) assurer une croissance forte et inclusive grâce à la transformation structurelle de l'économie, iv) mieux protéger l'environnement et renforcer la résistance au changement climatique et v) mieux exploiter le dividende démographique en mettant mieux en valeur le capital humain. Le CREDD devrait être formellement adopté au troisième trimestre 2019.

Le cadre macroéconomique étayant le nouveau CREDD n'est cependant pas en adéquation avec la volonté de remplir les critères de l'UEMOA à moyen terme, mais rend compte de l'espace budgétaire nécessaire à la réalisation d'objectifs de développement ambitieux. Le nouveau CREDD prévoit de réduire le taux de pauvreté de 45 % aujourd'hui à 40 % en 2023 grâce à une forte croissance réelle du PIB d'environ 5 % par an en moyenne à moyen terme (scénario de référence). Pour satisfaire les besoins d'investissement considérables (environ 10 milliards de dollars), le nouveau CREDD prévoit de mieux exploiter le potentiel de recettes fiscales, en plus d'emprunts extérieurs et de programmes de financement novateurs avec le secteur privé, notamment des partenariats public-privé (PPP). Le déficit budgétaire global qui en résulterait devrait ne pas dépasser les 3 % du PIB fixés comme objectif par l'UEMOA en 2019-20, mais le critère ne serait plus rempli à compter de 2021.

Scénario de base

	2019	2020	2021	2022	2023
Croissance du PIB réel (pourcentage)	5.0	4.9	4.8	4.9	4.8
Recette fiscale (pourcentage du PIB)	15.6	16.2	16.5	16.7	17.0
Solde budgétaire global (pourcentage du PIB)	-3.0	-3.0	-6.1	-8.1	-9.4

Source : Autorités Maliennes

ÉVOLUTION RECENTE, PERSPECTIVES ET RISQUES

4. La croissance économique a ralenti légèrement en 2018 (tableau 1 du texte). Le PIB réel a progressé de 4,7 %, légèrement moins que prévu, avec d'assez bons résultats dans l'agriculture grâce à une bonne campagne céréalière alors que la croissance dans les secteurs non agricoles a fléchi (graphique 1, tableaux du texte 1 et 2). L'inflation est restée inférieure à 2 %. La situation monétaire a reflété le ralentissement de la croissance hors agriculture, avec une expansion modeste du crédit au secteur privé (tableau 3). Le déficit des transactions extérieures courantes s'est réduit, de 7,3 % du PIB en 2017 à 3,8 %, du fait de la hausse des exportations d'or et de coton, ainsi que de la baisse des importations, cette dernière s'expliquant par la compression de la demande intérieure qui a résulté de la diminution des dépenses en capital et du PIB non agricole (tableau 4). Le secteur bancaire est globalement stable. Les indicateurs de la stabilité du secteur bancaire se sont améliorés en 2018 : le ratio prêts improductifs/prêts totaux est tombé à 13,5 % (tableau 5). Cependant, le niveau des immobilisations hors exploitation reste obstinément élevé.

Tableau du texte 1. Mali : Principaux indicateurs économiques, 2017–23							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Est.	Est.	Prog.	Projections			
	(Variation annuelle en pourcentage)						
Croissance du PIB réel	5.4	4.7	5.0	5.0	4.9	4.9	4.8
IPC (moyenne annuelle)	1.8	1.7	0.4	1.9	2.0	2.1	2.1
IPC (fin de période)	1.1	1.0	1.8	1.9	2.0	2.1	2.1
	(Pourcentage du PIB)						
Recettes	18.4	14.2	19.9	17.9	18.2	18.5	18.8
<i>dont : recettes fiscales</i>	15.2	11.8	14.5	15.8	16.1	16.4	16.6
Dons	1.6	1.2	2.3	2.0	1.7	1.8	1.8
Total des dépenses et prêts nets	22.9	20.2	25.2	22.9	22.9	23.3	23.5
Solde global (base ordonnancement)	-2.9	-4.7	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
Solde global (base caisse)	-2.6	-3.9	-3.7	-3.2	-2.9	-2.9	-2.9
Dette publique totale	36.0	37.3	37.4	38.2	38.7	39.2	39.3
Solde courant, transferts officiels inclus	-7.3	-3.8	-5.6	-6.4	-7.1	-7.0	-6.9
Solde global de la balance des paiements	-0.5	1.1	-0.2	-2.1	-2.6	-2.6	-2.7

Sources : Autorités maliennes; et estimations et projections des services du FMI.

5. Les recettes ont baissé brutalement en 2018 (graphique 2, tableaux 6a, 6b et 2). Sur fond de l'élection présidentielle de 2018, les recettes fiscales ont baissé de 3,4 points de pourcentage du PIB et les recettes non fiscales de 0,8 point de pourcentage du PIB par rapport à 2017. Les tensions sécuritaires et la hausse des prix internationaux des

Tableau du texte 2. Recettes, 2017–18 (en pourcentage du PIB)		
	2017	2018
Recettes totales	18.4	14.2
Recettes budgétaires	16.6	12.4
Recettes fiscales	15.2	11.8
Impôts directs	4.7	3.6
Impôts indirects	10.5	8.2
Recettes non fiscales	1.4	0.6

Source : Autorités maliennes; et calculs des services du FMI.

carburants³ expliquent environ un quart de ce manque à gagner, mais les autorités ont admis qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer l'administration des recettes et la discipline fiscale. De plus, le retard dans l'octroi d'une nouvelle licence de télécommunication a réduit les recettes non fiscales, alors que les dons au titre de l'aide budgétaire ont été inférieurs de 0,2 points de pourcentage du PIB aux niveaux escomptés.

6. Le déficit budgétaire global s'est creusé sensiblement en 2018. Le gouvernement a réduit nettement les dépenses en capital financées sur ressources intérieures (1,8 % point de pourcentage du PIB) et les dépenses courantes (1,2 % point de pourcentage du PIB) initialement prévues pour compenser en partie les effets de l'insuffisance des recettes sur le déficit. Le déficit budgétaire total (sur la base des engagements) est passé de 2,9 % du PIB en 2017 à 4,7 % du PIB. En conséquence, les instances de paiements⁴ ont augmenté de façon notable (de 1 à 2 % du PIB) et le financement par les banques locales a dépassé les prévisions.

7. Les autorités ont adopté des mesures correctives pour accroître les recettes. Elles ont commencé à mettre en œuvre des recommandations spécifiques de plusieurs missions d'assistance technique du FMI. Les données préliminaires relatives aux recettes pour le premier semestre de 2019 font état d'une amélioration considérable, surtout au niveau de l'administration fiscale. Les recettes fiscales ont atteint 91,8 % des objectifs fixés dans le budget (tableau du texte 3).

Certains gains résultent du recouvrement d'arriérés d'impôts⁵. Avec l'assistance technique du FMI, les autorités effectuent un audit interne des administration fiscale et douanière pour rendre compte des défaillances de 2018 et fournir une base pour des mesures correctives supplémentaires.

Tableau du texte 3. Recettes au premier semestre 2019

(En milliards de CFAF, sauf indication contraire)

	Juin 2019		
	Projections ¹	Chiffres Effectifs	Rapport Chiffres Effectifs sur Projections (en pourcentage)
Recettes budgétaires	879.1	767.7	87.3
Recettes fiscales	806.2	739.7	91.8
Impôts directs	248.4	245.0	98.6
Impôts indirects	592.9	494.7	83.4
TVA	312.7	269.3	86.1
Taxes Intérieures sur produits pétroliers	49.7	27.5	55.3
Taxes sur les importations	104.6	95.5	91.3
Autres droits et taxes	125.9	120.1	95.4
Remboursement d'impôts	-35.1	-17.6	50.1
Recettes non fiscales	67.4	25.1	37.2
Recettes en capital	5.5	2.9	52.5

Source : Autorités maliennes; calculs des services du FMI.

¹ Les projections se réfèrent au budget initial 2019

³ Le système malien de tarification des carburants tend à s'appliquer de façon asymétrique : les diminutions des cours mondiaux sont répercutées assez rapidement sur le prix à la pompe, ce qui est moins le cas des augmentations. Lorsque les cours mondiaux dépassent les niveaux retenus, les recettes de l'accise sur les carburants sont inférieures aux projections alors que les marges des fournisseurs restent inchangées.

⁴ La différence entre les dépenses engagées et les dépenses payées.

⁵ Les arriérés recouverts représentent actuellement 0,4 point de pourcentage du PIB pour un total d'arriérés recouvrables estimé à 1,6 point.

8. La situation financière délicate de la compagnie publique d'électricité, Énergie du Mali (EDM-SA), met en jeu sa survie et pourrait menacer l'activité économique du pays.

Des coûts de production élevés et des tarifs inadaptés, ainsi que des inefficiences et une mauvaise gestion, ont forcé EDM SA à beaucoup emprunter auprès des banques commerciales et des fournisseurs de carburants (tableau du texte 4, encadré 2).

Les créances à court terme sur les banques commerciales locales (estimées à environ 100 milliards de FCFA fin juin 2019) représentent plus de la moitié des recettes annuelles d'EDM SA et doivent être restructurées sans délai pour que sa situation de trésorerie s'améliore.

Tableau du texte 4. Recettes et coûts des services d'électricité
(FCFA/kWh)

	FCFA/kWh
Produit de la vente	96.5
Coût du service	138.4
Déficit	-41.9
Subvention publique	16.3
Nouvelle dette, arriérés inclus	25.6

Source : Autorités maliennes; Banque Mondiale

9. Les perspectives économiques du Mali restent favorables, mais sont exposées à des risques considérables.

Le potentiel de croissance réelle est estimé à environ 5 % par an et l'inflation devrait rester limitée par l'arrimage du franc CFA à l'euro. Les services du FMI considèrent que la position extérieure cadre globalement avec les paramètres économiques fondamentaux et les paramètres souhaitables de la politique économique (Annexe II, Évaluation du solde extérieur). Le déficit commercial devrait retrouver son niveau tendanciel en 2019 et se détériorera à nouveau à moyen terme du fait d'une dépendance accrue à l'égard des importations à mesure que l'économie s'affermir. Les risques sont liés à une nouvelle détérioration de la situation sécuritaire, à des chocs sur les termes de l'échange (prix de l'or, du coton et des carburants) et à des conditions météorologiques défavorables (encadré 4). De plus, une insuffisance durable des investissements publics financés sur ressources intérieures, si les recettes n'augmentent pas, pourrait peser sur la croissance (encadré 3).

Encadré 2. Situation financière d'EDM-SA

La compagnie d'électricité malienne (EDM SA) est menacée d'insolvabilité. Les recettes d'EDM SA sont insuffisantes pour couvrir ses dépenses de fonctionnement, ses coûts financiers et les investissements nécessaires. Cette situation résulte principalement d'investissements insuffisants, d'une mauvaise gestion et de l'habitude bien établie de facturer l'électricité bien en-dessous des coûts de production. Des recettes et subventions insuffisantes ont poussé la société à emprunter auprès de ses fournisseurs et des banques. La dette d'EDM SA (arriérés compris) était estimée fin juin 2019 à 319 milliards de FCFA (soit 3,1 % du PIB).

L'État met en œuvre, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale, une stratégie double visant à renforcer la situation financière, l'efficacité et les investissements d'EDM SA. A court terme, elle implique d'optimiser les tarifs, de réduire les coûts de

fonctionnement et de traiter la dette à court terme et les arriérés d'EDM SA. A plus long terme, la Banque mondiale appuie le plan d'investissement du secteur de l'électricité de façon à réduire les coûts de production et d'approvisionnement d'EDM-SA en préférant le photovoltaïque et les importations d'électricité à l'utilisation coûteuses d'hydrocarbures pour la production d'électricité.

La dette bancaire à court terme d'EDM SA a urgemment besoin d'être restructurer pour éviter le défaut de paiement. La dette financière est estimée à fin juin 2019 à 209 milliards de FCFA (soit 2,1 % du PIB). Du fait de sa position de trésorerie tendue, les créances à court terme dues aux banques commerciales locales (environ 99 milliards de FCFA) est refinancée, à un coût élevé, et les intérêts sont, de fait, financés par des dettes supplémentaires à court terme.

Fin juin 2019, EDM-SA devait 76 milliards de FCFA à ses fournisseurs. Les arriérés (51 milliards de FCFA) dus à ses gros fournisseurs ont été réglés en mai et juin 2019 grâce à deux emprunts bancaires à un an garantis par l'état, ce qui a mécaniquement augmenté d'autant les créances à court terme dues aux banques commerciales locales, qui atteignaient 99 milliards de FCFA fin juin 2019. EDM-SA prévoit d'utiliser la subvention de l'état pour 2019 (30 milliards de FCFA) et le règlement anticipé des factures d'électricité des institutions publiques pour rembourser ces prêts et éviter de refinancer le principal. L'état prévoit de contribuer à la réduction des arriérés dus à EDM SA par des transferts supplémentaires et un réaménagement de la dette.

Dette d'EDM-SA fin 2019 (en milliards de FCFA)

	Juin 2019
	Est.
Dette totale	319
Dette financière	209
Dette à court terme ¹	128
Banques commerciales locales	99
<i>dont : découverts</i>	27
Autres institutions financières	29
Dette à moyen et à long terme	82
Banques commerciales locales	4
Autres institutions financières	78
Dette fournisseur (arriérés)	76
Electricité	37
Produit pétrolier	11
Autres	28
Dette fiscale	34
Arriérés d'impôt	26
Autres	8

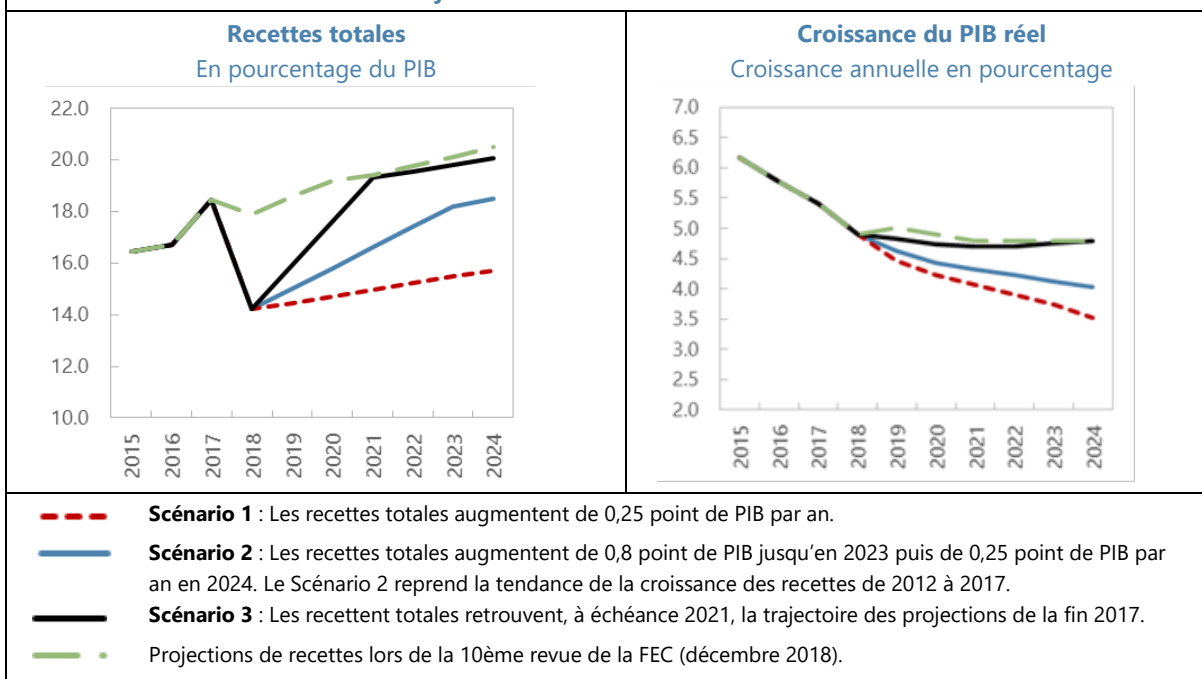
Source : Autorités maliennes; et estimation des services du FMI.

¹ La maturité des prêts est de 12 mois ou moins

Encadré 3. Mobilisation des recettes fiscales, investissements publics et croissance du PIB

Des recettes durablement faibles pourraient provoquer une réduction de la croissance économique à court et à moyen termes. Les simulations ci-dessous supposent que des recettes faibles seraient compensées par une réduction des dépenses d'investissement du fait de la rigidité relative des dépenses courantes du Mali, constituées principalement du traitement des fonctionnaires et du paiement d'intérêts. En règle générale, la réduction des dépenses d'investissement a une plus forte incidence négative sur la croissance de la production que la réduction des dépenses courantes puisque de moindres investissements publics conduisent à un moindre niveau de capital accumulé ce qui a une incidence négative sur le potentiel de production des périodes suivantes. Un tel effet dépend largement du rythme auquel le recouvrement des recettes retrouverait son niveau et sa tendance de départ. Les simulations, qui utilisent les multiplicateurs budgétaires estimés sur la base des données disponibles pour les pays d'Afrique subsaharienne¹, semblent indiquer que des niveaux d'investissement durablement bas (de même ampleur qu'en 2018) du fait de recettes durablement basses pourraient comprimer le potentiel de croissance du PIB non agricole de 2 à 3 points sur l'année. Les manques d'équipement sont tels au Mali que des dépenses d'investissement plus élevées et une meilleure efficacité de la dépense sont nécessaires pour ancrer le potentiel de croissance (estimé actuellement à environ 5 %) au-delà du taux de croissance démographique annuel (environ 3 %).

Mali : Projections des recettes et croissance du PIB



¹ Multiplicateurs budgétaires présentés dans *Afrique subsaharienne, Ajustement budgétaire et diversification économique*, Perspectives économiques régionales, FMI, octobre 2017

Encadré 4. Mali : Matrice d'évaluation des risques¹

Source des risques	Probabilité relative	Impact éventuel	Riposte recommandée
Risques de contagion			
Protectionnisme croissant et retrait du multilatéralisme	Elevée	Moyen Des conditions financières mondiales plus tendues (ou plus volatiles) pourraient augmenter les coûts de financement et provoquer une baisse des IDE et donc de la croissance de la production.	Diversifier les exportations avec une participation plus active du secteur privé
Croissance mondiale plus faible que prévu	Elevée	Moyen La baisse de la demande d'exportation pourrait réduire les recettes et les exportations nettes, augmentant ainsi les risques budgétaires, et avoir un effet négatif sur la croissance du fait d'une baisse des IDE et de l'appui extérieur.	Améliorer le climat des affaires pour soutenir la diversification. Consolider les amortisseurs budgétaires par la mobilisation des recettes fiscales et optimiser les plans d'investissement publics. Galvaniser les soutiens extérieurs en respectant mieux les conditions des bailleurs en mettant l'accent sur l'utilité et les besoins de la stratégie de développement du Mali.
Grandes variations des cours de l'énergie	Moyenne	Moyen Effet négatif sur la balance des paiements, l'inflation et l'activité économique. Effet négatif possible sur les recettes de l'état.	Renforcer et diversifier les approvisionnements en électricité. Augmenter la flexibilité des prix à la pompe.
Risques nationaux ou régionaux			
Intensification du risque sécuritaire	Elevée	Elevé Effet négatif sur l'activité économique et les recettes de l'état. Augmentation du nombre de personnes déplacées et de l'insécurité alimentaire. Augmentation des dépenses de sécurité nécessaires.	Poursuivre les efforts de mise en œuvre de l'accord de paix de 2015 et d'atténuation des divisions interethniques. Promouvoir la croissance inclusive et créer des marges de manœuvre budgétaire pour les programmes sociaux et la réduction de la fragilité.
Mobilisation insuffisante des recettes	Elevée	Elevé Effet négatif sur l'enveloppe des dépenses notamment pour les investissements hautement prioritaires et les dépenses sociales et de sécurité. Effets négatifs sur les perspectives de croissance et de réduction de la pauvreté à moyen terme si la situation se prolonge.	Poursuivre attentivement les efforts de renforcement de l'administration fiscale et des douanes. Etablir les priorités de la dépense et en améliorer l'efficacité, notamment pour les dépenses d'investissement.
Conditions météorologiques défavorables	Moyenne	Elevé Une baisse de la production agricole pourrait renforcer le risque lié à la sécurité alimentaire, mener à une réduction des taux de croissance, à des coûts budgétaires supplémentaires et, potentiellement, à une intensification des tensions sociales.	Chercher un soutien à l'international et créer une marge de manœuvre pour des dépenses supplémentaires liées à la sécurité alimentaire.
^{1/} La Matrice d'évaluation du risque (MER) présente les événements qui pourraient modifier réellement la trajectoire de référence (le scénario le plus susceptible de se réaliser d'après les services du FMI). La probabilité relative des risques présentés est une évaluation subjective des risques pesant sur le scénario de référence (« faible » est supposé représenter une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne » une probabilité comprise entre 10 % et 30 % et « élevée », une probabilité comprise entre 30 % et 50 %). La MER illustre l'avis des services du FMI relatif aux causes des risques et au niveau général d'inquiétude au moment des entretiens avec les autorités. Les risques non exclusifs les uns des autres peuvent interagir et se réaliser conjointement.			

ENTRETIENS

Les autorités ont sollicité un nouvel accord triennal FEC pour atteindre leurs objectifs de développement et de réduction de la pauvreté, accroître leurs recettes et poser les bases d'une croissance durable et inclusive. Les entretiens se sont concentrés sur les questions urgentes à court terme et les enjeux à moyen terme. Les objectifs principaux de l'accord FEC pour 2019 sont une forte hausse des recettes, la restructuration de la dette bancaire d'EDM SA et la préservation des investissements propices à la croissance et des dépenses sociales prioritaires. A moyen terme, l'accord FEC facilitera la réalisation des objectifs du CREDD : une croissance forte et inclusive, la création d'emplois, la diversification économique et le renforcement de la résilience. Les objectifs principaux seront i) d'élargir l'espace budgétaire pour des investissements productifs et les dépenses sociales prioritaires tout en respectant les critères de convergence de l'UEMOA sur le déficit budgétaire, ii) d'améliorer le climat des affaires, iii) d'améliorer la gouvernance et de lutter contre la corruption et iv) de continuer de renforcer les capacités.

A. Politique budgétaire pour la fin de l'année 2019

Cadre budgétaire

10. Du fait de la nette insuffisance des recettes en 2018, le programme vise à renforcer fortement la discipline budgétaire et à accroître les recettes fiscales grâce à de nouvelles réformes de l'administration des recettes. Les autorités sont décidées à inverser totalement les pertes de recettes records de 2018. Le cadre budgétaire prévoit un rétablissement complet d'ici 2020 et fixe l'objectif de recettes fiscales à 14,5 % du PIB pour 2019, soit une augmentation de 2,7 points par rapport à 2018, ce qui concentre l'effort sur le début de la période (graphique 2, tableau du texte 5). Pour atteindre cet objectif, les autorités mettent en œuvre des mesures correctives reposant sur les recommandations de l'assistance technique du FMI. Les audits des administrations fiscale et douanière seront achevés d'ici la mi-août 2019 (mesures préalable).

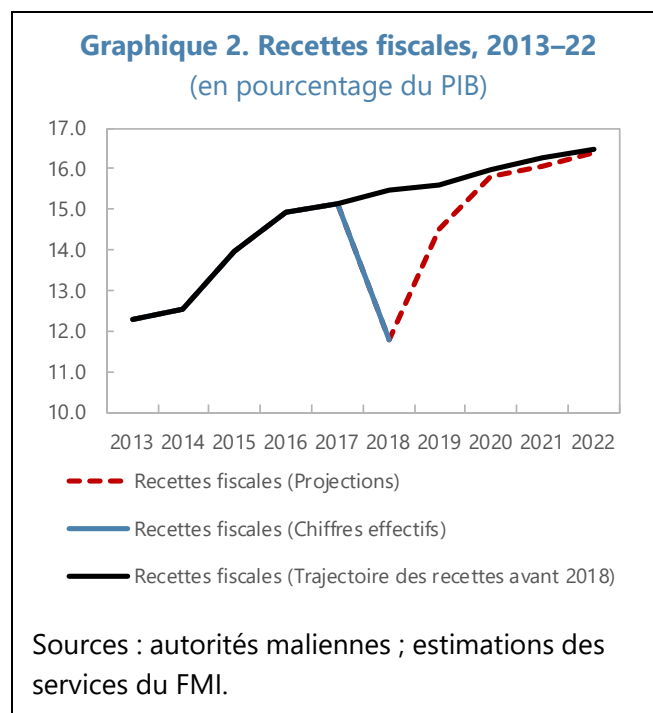


Tableau du texte 5. Projet de cadre budgétaire pour 2019
(en pourcentage du PIB)

	2019			2020
	Budget ¹	Proposition de Budget Rectificatif ²	Prog.	Prog.
Recettes et dons	19.7	22.7	22.2	19.9
Recettes totales	17.7	20.4	19.9	17.9
Recettes budgétaires	16.5	16.5	16.0	16.7
Recettes fiscales	15.6	15.0	14.5	15.8
Impôts directs	5.5	4.5	4.4	4.8
Impôts indirects	10.2	10.5	10.1	11.0
Recettes non fiscales	0.9	1.5	1.5	0.9
Fonds spéciaux et budgets annexes ³	1.2	3.9	3.9	1.2
Dons	2.0	2.3	2.3	2.0
Dons projets	1.3	1.4	1.4	1.4
Dons budgétaires	0.6	0.9	0.9	0.6
Dépenses totales et prêts nets (base ordonnancement)	22.7	25.2	25.2	22.9
Dépenses budgétaires	21.6	21.4	21.4	21.8
Dépenses courantes	12.7	13.3	13.3	13.1
Personnel	5.8	5.8	5.8	5.8
Biens et service	3.1	3.1	3.1	3.3
Transferts et subventions	2.8	3.4	3.4	2.9
<i>Dont : EDM</i>	0.3	0.7	0.7	0.4
Intérêts	1.0	1.0	1.0	1.1
Dépenses en capital	8.9	8.1	8.1	8.7
Financement extérieur	3.2	2.4	2.4	3.3
Financement intérieur	5.7	5.7	5.7	5.4
Fonds spéciaux et budgets annexes ³	1.2	3.9	3.9	1.2
Prêts nets	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Solde budgétaire global (base ordonnancement, dons inclus)	-3.0	-2.5	-3.0	-3.0
Variation des arriérés	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Ajustement base caisse	0.1	-0.6	-0.6	-0.1
Solde budgétaire global (base caisse, dons inclus)	-3.0	-3.2	-3.7	-3.2
Financement	3.0	3.2	3.7	3.2
Financement extérieur (net)	1.3	2.4	2.4	1.0
Financement intérieur (net)	1.7	0.9	1.4	2.2
PIB nominal	10,221	10,199	10,199	10,905

Source : Autorités maliennes; calculs des services du FMI.

¹ Budget initial 2019 voté par le parlement malien.

² Proposition de budget rectificatif pour 2019 à soumettre au Parlement malien.

³ Recettes et dépenses des établissements publics non gouvernementaux.

11. Les autorités sont déterminées à respecter en 2019 le critère de convergence d'un déficit budgétaire global de 3 % du PIB qui a été fixé par l'UEMOA. Elles préparent une loi de finances rectificative pour une soumission au parlement d'ici la mi-août (mesure préalable). La loi de finances rectificative prévoit des dépenses alignées sur le programme et compatibles avec un déficit budgétaire de 3 % si l'objectif de 14,5 % du PIB fixé par le programme pour les recettes fiscales est atteint. Dans cette enveloppe budgétaire, le gouvernement a réorienté des dépenses (12 milliards de FCFA, soit 0,1 % du PIB) pour traiter les questions de sécurité, sécurité alimentaire, santé et

éducation dans les régions du Nord et du Centre afin d'y rétablir en partie l'autorité de l'État et de réagir aux nombreuses violences interethniques.⁶ La loi de finances rectificative prévoira de dépasser de ½ point l'objectif de recettes fiscales de 14,5 % du PIB. Il visera donc un déficit budgétaire global de 2,5 % du PIB, soit ½ point de moins que le programme (MPEF, §12). Le programme vise un déficit de 3 % du PIB pour créer une marge si l'objectif de recettes fiscales fixé dans le budget n'était pas atteint. Comme à l'accoutumée, si les recettes sont insuffisantes, le gouvernement a autorité, au titre de l'article 29 de la loi de finances 2019, pour annuler ou geler des dépenses approuvées (MPEF, §16). S'il était nécessaire d'avoir recours à cet article pour atteindre l'objectif de déficit budgétaire, le gouvernement cherchera à préserver les dépenses sociales et en capital prioritaires.

12. Les entretiens ont eu lieu dans le contexte des débats du Conseil des ministres de l'UEMOA relatifs à un assouplissement de la politique budgétaire pour les pays membres touchés par des conflits. Tant qu'aucune décision n'aura été adoptée au niveau régional, les autorités ont indiqué vouloir chercher avant tout à compenser l'impact du déficit supérieur aux prévisions du programme en 2018 et à ramener les instances de paiement un niveau normal⁷ avant la fin de 2019. Plus globalement, le programme visera à remplir les critères de convergence de l'UEMOA (tableau du texte 6).

Tableau du texte 6. Mali et les critères de convergence de l'UEMOA

Critères	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
	Est.		Projections					
Critères de convergence de premier rang de l'UEMOA								
Déficit budgétaire	<= -3	-2.9	-4.7	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
Indice des prix à la consommation (moyenne)	<= 3	1.8	1.7	0.4	1.9	2.0	2.1	2.1
Ratio dette publique sur PIB	<= 70	36.0	37.3	37.4	38.2	38.7	39.2	39.3
Critères de convergence de second rang de l'UEMOA								
Salaires et traitements sur recettes fiscales	<= 35	32.0	41.8	40.2	36.8	36.2	35.4	34.9
Recettes fiscale sur PIB	>= 20	15.2	11.8	14.5	15.8	16.1	16.4	16.6

Sources : autorités maliennes ; estimations des services du FMI.

Financement extérieur

13. Les autorités envisagent différentes possibilités pour réduire et réaménager la dette intérieure et favoriser l'opération hors budget pour EDM SA (tableau du texte 8⁸, MPEF §21-23 et 25). La Banque mondiale accorde en 2019 un appui budgétaire exceptionnellement élevé (Tableau du texte 7). Si la majeure partie de l'appui budgétaire accordé par la Banque mondiale profite directement au budget, un cinquième en a été attribué à l'instrument de garantie de soutien aux politiques de la Banque mondiale, ce qui permettra au Mali d'emprunter aux conditions de

⁶ Les dépenses de sécurité pour 2016-19 ont dépassé d'1,1 point de PIB l'objectif affiché par la Loi d'Orientation et de programmation militaire (LOPM) pour 2015-19, principalement aux dépens des autres dépenses.

⁷ Le niveau « normal » des instances de paiement visé par les autorités correspond à un mois de dépenses totales hors masse salariale et dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures.

⁸ Les chiffres du tableau du texte 8 incluent l'emprunt auprès d'Abu Dhabi mais pas l'opération de garantie de soutien aux politiques.

marché environ 500 millions de dollars EU de crédits syndiqués sur le marché international. La Banque mondiale accorderait une garantie partielle à hauteur de 40 % environ alors que le solde de crédit syndiqué serait garanti par l'African Trade Insurance Agency (ATI) afin d'obtenir les meilleures conditions de financement possibles. De plus, elles ont finalisé en juillet 2019 l'obtention, auprès du Fond d'Abu Dhabi pour le développement, d'un crédit d'appui budgétaire de 250 millions de dollars EU à des conditions quasi concessionnelles. Ces emprunts ne devraient pas avoir d'effet notable sur les risques liés à la viabilité de la dette extérieure du Mali, qui restent modérés (Annexe II, AVD).

Tableau du texte 7. Plan de financement des opérations à l'appui des politiques de développement (OPD) en 2019–20
(en milliards de FCFA)

	Financement OPD initial	Nouveau financement OPD
Financement OPD pour 2019	33	144
Dons	17	23
Prêts	17	92
Instrument Policy-Based Guarantee (PBG)	...	29
Opération PBG envisagée	...	288
dont : garantie par la Banque Mondiale (40 %)	...	115
dont : assurée par ATI ¹ (60 %)	...	173

Source : Autorités maliennes; et calculs des services du FMI.

¹African Trade Insurance Agency (ATI) pour couvrir le montant qui n'est pas garanti par la Banque mondiale.

Tableau du texte 8. Mali : Récapitulatif du programme d'emprunts extérieurs¹
(en milliards de FCFA)

	2019	
	Valeur nominale	Valeur actuelle
Sources de financement de la dette	563	329
Dette concessionnelle ²	376	199
Dette multilatérale	284	145
<i>dont : Banque Mondiale</i>	220	118
Dette bilatérale	92	54
Dette non-concessionnelle ³	187	130
Emplois des montants empruntés	563	329
Aide budgétaire	252	146
Infrastructure (routes, ponts, etc.)	25	10
Énergie	164	98
Agriculture	27	11
Social (éducation, santé)	66	40
Télécommunication	29	24
Autres	0	0

Source: Autorités Maliennes; calculs et estimations des services du FMI

¹ Objectif indicatif des nouveaux emprunts contractés ou garantis

² Dette dont l'élément de don dépasse un plancher de 35 %.

³ Dette assortie d'un élément de don positif mais qui n'atteint pas le plancher établi.

B. Réforme des administrations fiscale et douanière

14. Les autorités mettront en œuvre diverses mesures pour améliorer l'administration fiscale (tableau du texte 9). Les réformes envisagées incluent sa réorganisation, le renforcement de la gestion des ressources humaines, l'amélioration des systèmes d'information et de gestion des données pour améliorer considérablement le suivi et le contrôle, renforçant ainsi la gouvernance et réduisant les vulnérabilités à la corruption. Les grandes entreprises devront soumettre leurs déclarations et payer leurs impôts électroniquement, l'objectif étant de réduire le coût du respect de leurs obligations fiscales et d'améliorer la qualité des contrôles fiscaux. A terme, le paiement électronique sera étendu à d'autres impôts (MPEF §15 et 16). De même, de nombreuses procédures douanières devraient être automatisées, réduisant le risque de fraude ou d'erreur. Ainsi, l'élimination de l'acceptation des lettres de transport aérien non électroniques et l'automatisation des procédures de contrôle des régimes suspensifs (toutes deux des RS) devraient être effectives avant la fin 2019.

15. Les autorités sont également décidées à améliorer l'efficacité des douanes (tableau du texte 9). Bien que les résultats de la douane se soient améliorés depuis 2018, le recouvrement des impôts et droits par ses soins reste inférieur aux objectifs du fait de l'existence de nombreuses exonérations, notamment sur les carburants. Le gouvernement est décidé à restreindre la portée des exonérations et traitements douaniers favorables par diverses mesures identifiées grâce à l'assistance technique du FMI (MPEF §17).

	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes fiscales	2.1	1.3	0.3	0.3	0.3
Impôts directs	0.6	0.4	0.1	0.1	0.1
Impôts indirects	1.5	0.8	0.1	0.2	0.1
TVA	1.0	0.5	0.1	0.1	0.1
Autres impôts indirects	0.5	0.4	0.0	0.1	0.0

Sources : Ministère de l'Économie et des Finances; et estimations et projections des services du FMI.

16. Le gouvernement reconnaît qu'il est important d'améliorer la collaboration entre les administrations fiscale et douanière. Il est décidé à finaliser un cadre pour l'échange des données de nature fiscale entre l'administration fiscale et la douane afin de restreindre les possibilités d'évasion fiscale (repère structurel, MPEF §15).

17. Les autorités examinent diverses options pour protéger les recettes tirées des taxes sur les carburants. Le mécanisme lié au cours du pétrole vise à limiter les répercussions des grosses variations des cours internationaux sur les prix intérieurs pour que les consommateurs ne soient pas soumis à de gros chocs. Ce mécanisme peut néanmoins coûter très cher au budget de l'état si les cours mondiaux sortent de la fourchette de fluctuation. Les autorités prévoient d'identifier des dépenses non prioritaires à couper pour compenser les pertes de recettes liées aux carburants en cas de forte augmentation des cours mondiaux du pétrole. A moyen terme, les autorités

reconnaissent l'importance de la rationalisation des exonérations, dans le secteur minier par exemple, pour améliorer la mobilisation des recettes fiscales liées aux carburants et combustibles (MPEF §19).

18. A plus long terme, les autorités préparent des mesures fiscales pour élargir l'assiette fiscale. Celles-ci incluent une réforme de l'impôt foncier et du secteur informel. Les autorités finalisent également des amendements aux codes minier et de l'investissement pour éliminer diverses exonérations injustifiées et les niches fiscale et augmenter la mobilisation des recettes (MPEF § 10, 11 et 17). Conscientes de l'incidence éventuelle sur le recouvrement de l'impôt, elles progressent avec prudence sur la création de zones économiques spéciales.

C. Renforcer l'efficacité des dépenses publiques et améliorer la gestion des finances publiques

19. Les autorités reconnaissent qu'il est nécessaire de renforcer l'efficacité des dépenses publiques dans un contexte de ressources intérieures et extérieures limitées. Le Mali doit améliorer la composition et l'efficacité des dépenses en réorientant des dépenses courantes sur les dépenses sociales de réduction de la pauvreté et d'investissement et également optimiser l'utilisation des ressources disponibles. Les réformes de la GFP doivent se poursuivre et mettre notamment l'accent sur l'amélioration des résultats des investissements publics en sélectionnant, mettant en œuvre et gérant mieux les projets d'investissement public. Il faut également renforcer la gestion de la trésorerie (MPEF §18 à 20).

20. Les autorités prévoient de rationaliser et de réduire progressivement les transferts et subventions, y compris au profit d'EDM SA. Elles chercheront à améliorer la transparence et la prévisibilité à moyen terme pour tous les destinataires de transferts budgétaires, notamment ceux du secteur agricole, qui dépendent d'un soutien suffisant et au bon moment pour l'achat d'intrants (MPEF §17).

21. Les autorités continueront de renforcer les procédures de sélection et d'exécution des projets d'investissement, sur la base des recommandations de l'EGIP 2017, de façon à maximiser l'efficacité du budget et ses effets sur le climat des affaires et la croissance potentielle en améliorant l'évaluation préalable des projets, en procédant régulièrement à une revue technique des évaluations et en renforçant le cadre juridique applicable aux partenariats public-privé (PPP), cette dernière mesure visant à atténuer les risques liés au passif conditionnel (MPEF §18 et 32).

22. Les autorités sont décidées à améliorer la prévision et la gestion des liquidités et à élargir la portée du compte unique du Trésor (CUT). Le Trésor a signé le 14 mars 2019 des accords bilatéraux avec 14 banques commerciales de façon à opérationnaliser le transfert vers le CUT des fonds détenus dans les banques commerciales avant la fin mars 2020 (MPEF § 19 et 20).

D. Autres réformes structurelles

Plan de réforme d'EDM-SA

23. Les autorités travaillent avec la Banque mondiale à la préparation d'une stratégie de réforme à multiples facettes du secteur de l'énergie. Le gouvernement prépare, avec l'appui de la Banque mondiale, une stratégie pluriannuelle de réforme du secteur de l'électricité pour permettre à EDM SA de mieux remplir son rôle-clé, fournir de l'électricité à la population et à l'économie maliennes, et pour éliminer le besoin de recourir aux subventions (Encadré 5). A court terme, la stratégie vise à améliorer la trésorerie d'EDM SA, notamment en restructurant sa dette commerciale à court terme (Encadré 2). Pour ce faire, la loi de finances rectificative prévoira une dotation supplémentaire de 45 milliards de FCFA (soit près de 0,5 % du PIB). Les autorités renforceront le bilan d'EDM SA en restructurant sa dette à court terme par un prêt exceptionnel (d'un montant maximum de 100 milliards de FCFA). Comme la mission l'avait suggéré, elles débattront également des modalités de partage des charges avec les banques créditrices. A moyen terme, la stratégie est de réduire le coût de la fourniture d'électricité et d'améliorer l'exploitation d'EDM SA. Elle prévoit une réduction progressive de la dépendance à la production à partir de combustibles en renforçant les interconnexions avec le réseau régional et en révisant la structure tarifaire obsolète tout en protégeant les consommateurs vulnérables. L'appui à EDM SA s'accompagnera d'un contrat de performance entre l'Etat et EDM SA visant à assurer la viabilité de sa position financière, limiter l'aléa moral et éliminer progressivement le besoin de recourir aux subventions budgétaires. Le contrat de performance définira les conditions et engagements réciproques pour l'aide à la restructuration des finances d'EDM SA, en ce qui concerne notamment la renégociation de la dette bancaire, les approvisionnements en combustibles, le plan de trésorerie d'EDM SA et les investissements prioritaires. Le contrat de performance sera finalisé le 30 novembre 2019 au plus tard (repère structurel, MPEF §24 à 26).

Améliorer le climat des affaires

24. Une croissance pérenne et inclusive se heurte à plusieurs obstacles au Mali. C'est notamment le cas des manques d'équipements dans l'énergie et les transports et d'une gouvernance faible qui augmente la vulnérabilité à la corruption. L'absence d'inclusion financière et économique est également un obstacle à une inclusion économique plus vaste. En plus des efforts pour réformer EDM SA et renforcer le capital physique par des investissements publics, ainsi que renforcer la gouvernance dans divers domaines, les autorités souhaitent profiter de la croissance rapide de la banque mobile pour proposer des services administratifs comme le paiement de certains impôts (MPEF §29). Cela permettra de promouvoir l'accès des exclus du système bancaire aux services bancaires de base, de réduire le risque de fraude, de réduire le secteur informel et d'améliorer les systèmes de paiement, notamment pour les petites et les moyennes entreprises. Les autorités redoublent également d'efforts pour réduire les inégalités hommes-femmes. Elles prévoient en particulier de promouvoir l'augmentation des revenus des femmes et leur

autonomisation dans le secteur du beurre de karité⁹. Cela permettrait la création de 400 coopératives de femmes et le renforcement des capacités dans la gestion financière et des coopératives pour 50.000 bénéficiaires (MPEF \$30).

Encadré 5. Stratégie envisagée par la Banque mondiale pour EDM SA	
Mesures	Objectif
Mesures à court terme (2019)	
Recouvrer les impayés des organismes publics (environ 25,5 milliards de FCFA)	Augmenter les recettes
Ajuster les tarifs de l'électricité haute tension (clients industriels)	Augmenter les recettes et améliorer la trésorerie
Déployer un mécanisme amélioré de recouvrement des factures.	Augmenter les recettes et améliorer la trésorerie
Installer 6000 compteurs intelligents.	Augmenter les recettes et améliorer la trésorerie
Renforcer l'efficacité des achats de combustibles.	Réduire le coût de production de l'électricité.
Renégocier les contrats d'achat d'électricité.	Réduire le coût de production de l'électricité.
Restructurer la dette financière.	Réduire le poids du service de la dette.
Renégocier ou régler 40 % du total d'arriérés.	Rééchelonner ou régler les arriérés dus aux fournisseurs
Capitaliser ou rééchelonner la dette auprès des entités publiques (environ 14,4 milliards de FCFA).	Rééchelonner ou régler les arriérés dus aux entités publiques
Mesures à moyen terme (2020-23)	
Recouvrer les impayés des organismes publics (environ 25,5 milliards de FCFA)	Augmenter les recettes
Installer d'autres compteurs intelligents.	Augmenter les recettes et améliorer la trésorerie
Régler le solde d'arriérés dus aux fournisseurs (environ 69,5 milliards de FCFA).	Régler les arriérés dus aux fournisseurs
Améliorer le bouquet énergétique en augmentant les importations d'électricité et en réduisant la part des hydrocarbures dans la production d'électricité.	Réduire le coût de production de l'électricité.
Emprunter à des conditions concessionnelles pour financer les projets à venir.	Réduire le poids du service de la dette.
Améliorer, renforcer et appliquer des conditions d'évaluation strictes des contrats d'achat d'électricité et des projets d'investissement à venir.	Réduire le coût de production de l'électricité.
Concevoir et appliquer un plan de financement pérenne pour l'exploitation et les investissements d'EDM.	Améliorer la trésorerie et renforcer le bilan d'EDM.
Source : Banque mondiale	

⁹ Le beurre de karité est extrait de la noix d'un arbre, il est non seulement comestible mais a aussi des usages cosmétiques et médicaux.

Améliorer la gouvernance et lutter contre la corruption

25. S’attaquer aux faiblesses de la gouvernance et à la corruption généralisée favorisera une croissance inclusive et durable. Le gouvernement s’est engagé à améliorer la gouvernance et à lutter contre la corruption. Des activités diverses menées dans une série d’opérations de mobilisation des recettes, de dépenses, de gestion de la trésorerie et de financement reflètent ce désir d’amélioration de la gouvernance. Des mesures parallèles devraient être adoptées pour renforcer le cadre de lutte contre la corruption et le blanchiment, afin de prévenir, détecter, enquêter et poursuivre de manière décisive les actes de corruption et leurs produits associés. Elles devraient particulièrement se concentrer sur la mise en œuvre des engagements au titre de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) en renforçant notamment le régime de déclaration des actifs à travers un élargissement de la liste des actifs déclarables et en publiant les déclarations des hauts fonctionnaires, et une mise en œuvre des recommandations de l’évaluation en cours sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme par rapport aux normes du Groupe d’action financière (MPEF §33). Il faudrait également renforcer cette mise en œuvre en accordant aux autorités de contrôle et de police les compétences, l’indépendance et les ressources nécessaires pour exercer leur mission de lutte contre la corruption. A cette fin, les autorités se sont engagées à renforcer la coordination entre les agences de contrôle, d’audit et d’inspection (MPEF §34), à renforcer le rôle du Vérificateur Général et à créer à Bamako un parquet spécial pour la poursuite des crimes économiques à compétence nationale (MPEF §35).

26. Une mission conjointe des départements juridique et des finances publiques du FMI aidera les autorités à procéder à un diagnostic de la gouvernance et à définir un plan d’action pour traiter les lacunes en matière de gouvernance et lutter contre la corruption. La mission aura lieu début 2020. Le rapport diagnostique et l’exercice serviront de base à la conception du programme pour les revues futures.

27. Les autorités se félicitent de la venue de la mission diagnostique sur la gouvernance. Elles ont accepté de reprendre les principales conclusions du diagnostic dans les prochaines revues et d’envisager la publication éventuelle du rapport diagnostique sur la gouvernance.

E. Renforcement des capacités

28. Le Mali a des besoins considérables de renforcement des capacités dans l’administration publique. Il a bénéficié d’une vaste assistance technique (AT) du FMI au cours des dernières années, plus récemment concentrée dans la mobilisation des recettes et la gestion des finances publiques (Annexe II, Stratégie de renforcement des capacités). Les autorités ont indiqué qu’elles souhaiteraient ardemment voir ces efforts continuer à orienter la mise en œuvre des réformes structurelles.

MODALITES DU PROGRAMME

29. L'accès proposé au titre du nouvel accord FEC est de 75 % de la quote-part, soit 139,95 millions de DTS. Cela reflète les besoins de la balance des paiements du Mali résultant de la forte détérioration des termes de l'échange en 2017-18 et de détériorations continues plus limitées, à compter de 2020, ainsi que de l'augmentation des importations, la réduction soutenue et progressive des transferts, l'ampleur des chocs sécuritaires ainsi que du bilan globalement satisfaisant du Mali en termes de politiques dans le cadre des programmes précédents. Grâce à cet accès, le programme est totalement financé et a un fort effet catalyseur, surtout en 2019 (l'appui budgétaire exceptionnel de la Banque mondiale dépend de l'existence d'un programme avec le FMI, Tableau 7). Les sommes devraient être décaissées selon le calendrier présenté au tableau 8. Des critères de réalisation quantitatifs et des objectifs indicatifs sont proposés dans le tableau 1 du MPEF. Les repères structurels s'inspirant des recommandations de l'assistance technique du FMI sont présentés au tableau 2 du MPEF. Les deux premières dates de test pour le programme sont fin septembre et fin décembre 2019. La performance dans le cadre du programme sera ensuite examinée tous les six mois en fonction des critères de réalisation de fin juin et fin décembre.

30. Avant la réunion du conseil d'administration, les autorités se sont engagées à mettre en œuvre les actions préalables suivantes : (i) présenter au Parlement une loi de finances rectificative pour 2019 respectant les paramètres du programme et (ii) achever l'audit de la direction générale des impôts et de la douane (MPEF, tableau 2).

31. L'engagement des autorités en faveur du programme avec le FMI ainsi que la définition des critères de réalisation quantitatifs¹⁰, objectifs indicatifs et repères structurels atténuent les risques sur le programme. Les principaux risques budgétaires sont liés à la sous-performance éventuelle dans le recouvrement de l'impôt. D'autres risques sont liés à une éventuelle détérioration supplémentaire de l'environnement sécuritaire, à des conditions météorologiques défavorables et à un choc sur les termes de l'échange. Si ces risques devaient se matérialiser, il faudrait procéder, en consultation avec les services du FMI, à un ajustement volontariste des politiques macroéconomiques.

32. La capacité du Mali à rembourser le FMI ne serait pas fondamentalement touchée par les décaissements proposés au titre du nouvel accord FEC (tableau 9). Le bilan du Mali en ce qui concerne les emprunts auprès du FMI et leurs remboursements témoigne de sa capacité et de sa détermination à rembourser tout crédit accordé par le FMI. De plus, le Mali a un accès illimité aux réserves communes de la BCEAO, ce qui renforce encore la sécurité pour le FMI d'un crédit accordé au pays.

33. Une mise à jour de l'évaluation des sauvegardes de la BCEAO a été achevée en 2018. Elle a conclu que la banque centrale régionale avait maintenu un solide dispositif de contrôle, que les dispositifs d'audit respectaient globalement les normes internationales et que les états financiers

¹⁰ Le critère de plafonnement des nouvelles dettes extérieures contractées ou garanties par l'état pour juin 2020 n'est qu'indicatif, le critère de performance correspondant sera défini lors de première revue.

étaient préparés selon les normes internationales d'information financières (IFRS). La BCEAO a récemment renforcé le rôle de surveillance de son comité d'audit, conformément aux recommandations de l'évaluation.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

34. Malgré sa fragilité, le Mali a obtenu des résultats importants dans le cadre de l'accord FEC précédent. La stabilité macroéconomique a été globalement préservée malgré des attentats terroristes fréquents et la multiplication des violences interethniques. La croissance annuelle moyenne a dépassé 5 % et l'inflation est restée modérée. Cependant, la hausse notable des recettes observée pendant la période 2014–17 a été annulée en 2018, du fait de problèmes majeurs au niveau de l'administration fiscale et du civisme fiscal.

35. Les perspectives économiques du Mali restent globalement positives, mais restent exposées à des risques considérables. Le potentiel de croissance réelle est estimé à environ 5 % par an et l'inflation devrait rester limitée par l'arrimage du franc CFA à l'euro ; la position extérieure est jugée globalement conforme aux paramètres économiques fondamentaux et aux paramètres souhaitables de la politique économique. Il existe cependant des risques liés à une propagation et à une détérioration des problèmes sécuritaires, à des chocs sur les termes de l'échange (prix de l'or, du coton et des carburants) et à des conditions météorologiques défavorables.

36. Le nouveau Cadre stratégique à moyen terme pour la relance économique et le développement durable (CREDD) pour 2019–23 définit une orientation générale pour réaliser une croissance forte, durable et inclusive. Elle repose sur une transformation structurelle de l'économie tirée par le secteur privé, sur la base d'investissements de grande ampleur dans l'énergie, les transports et l'agriculture. Cependant, une meilleure exploitation du potentiel de recettes fiscales et un renforcement du cadre de gestion des partenariats public-privé (PPP) seront nécessaires pour respecter les critères de convergence de l'UEMOA à moyen terme.

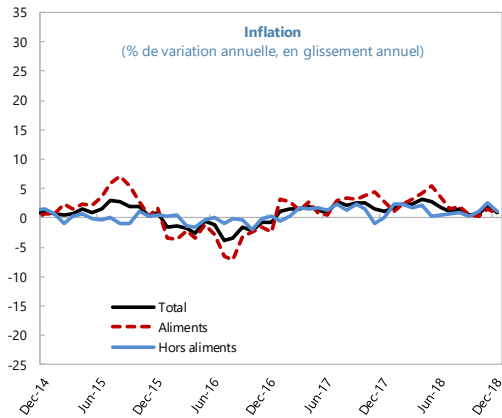
37. Les services du FMI se félicitent de la volonté des autorités de prendre les mesures nécessaires pour accroître les recettes intérieures. Les autorités ont commencé à mettre en œuvre des recommandations de récentes missions d'assistance technique du FMI. Les données relatives aux recettes pour le premier semestre 2019 font état d'une amélioration notable, notamment pour la direction générale des impôts. Les services du FMI sont d'avis que ces réformes sont appropriées pour atteindre les objectifs du programme en matière de recettes.

38. Les services du FMI considèrent que le cadre budgétaire arrêté pour le programme repose sur des objectifs de recettes ambitieux mais réalistes. La politique budgétaire devrait viser à retrouver la trajectoire initialement prévue pour les recettes intérieures d'ici 2020. Les services du FMI considèrent également que les autorités ont mis en place des mécanismes satisfaisants pour faire face éventuellement à une insuffisance des recettes. Ils souscrivent à la réorientation des dépenses vers les zones prioritaires du Nord et du Centre du pays.

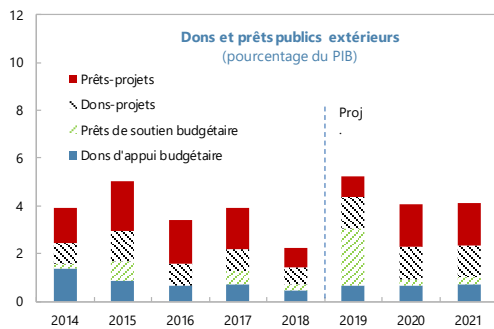
- 39. Les services du FMI souscrivent à la stratégie de réforme de l'entreprise publique d'électricité (EDM SA).** La situation financière d'EDM SA s'est tellement détériorée qu'elle menace l'activité économique et le développement du pays. Les services du FMI encouragent les autorités à faire participer les banques commerciales à la restructuration financière d'EDM SA.
- 40. Les autorités envisagent diverses possibilités de financement extérieur, notamment un emprunt quasi concessionnel de montant élevé et une opération de garantie à l'appui de réformes avec la Banque mondiale.** Ces emprunts permettraient de réaménager la dette intérieure et régionale du Mali et faciliteraient la restructuration financière d'EDM SA. Les services du FMI engagent les autorités à évaluer ces possibilités avec prudence, mais ne considèrent pas qu'elles puissent affecter véritablement sur la viabilité de la dette du Mali.
- 41. Les services du FMI conviennent avec les autorités qu'il faut améliorer l'efficience des dépenses étant donné que les ressources intérieures et extérieures sont limitées,** et notent avec satisfaction que les autorités ont l'intention de rationaliser les subventions, de renforcer la sélection et l'exécution des projets, et d'élargir la portée du compte unique du Trésor.
- 42. Les services du FMI notent avec satisfaction que les autorités cherchent à développer la banque mobile et à réduire les inégalités hommes-femmes dans le cadre de leur stratégie d'amélioration du climat des affaires.** La banque mobile peut favoriser une croissance inclusive, tout comme les efforts visant directement à autonomiser les femmes sur le plan économique.
- 43. La volonté des autorités d'améliorer la gouvernance et de combattre la corruption est louable.** Les conclusions du diagnostic de la gouvernance qui est prévu seront intégrées en temps opportun dans l'accord FEC. Les services du FMI encouragent les autorités à consentir à la publication du rapport diagnostique sur la gouvernance lorsqu'il sera disponible.
- 44. Les services du FMI souscrivent à la demande d'un nouvel accord triennal FEC qui a été présentée par les autorités maliennes, ainsi qu'au premier décaissement.**

Graphique 1. Mali : Évolution macroéconomique, 2014–21

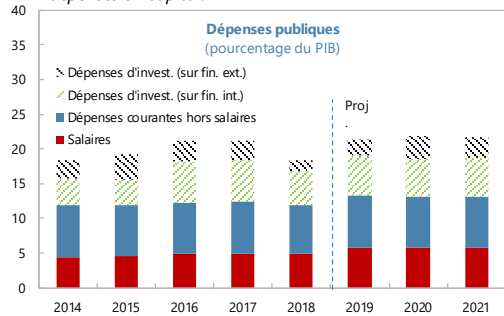
L'inflation reste modérée, bien en dessous du critère de l'UEMOA.



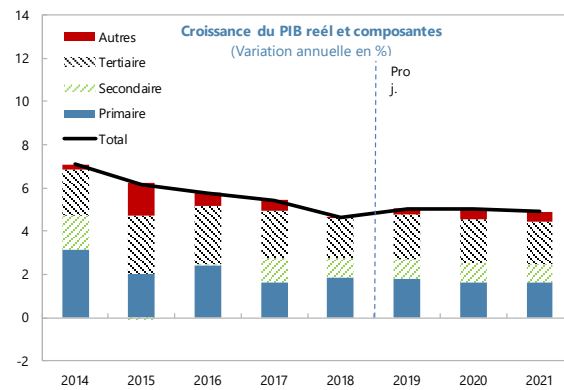
Les subventions et prêts d'appui budgétaire devraient être sensiblement plus élevés en 2019.



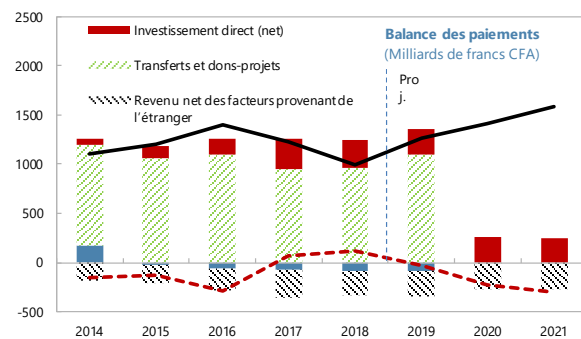
La croissance des dépenses publiques a été tirée par les dépenses en capital.



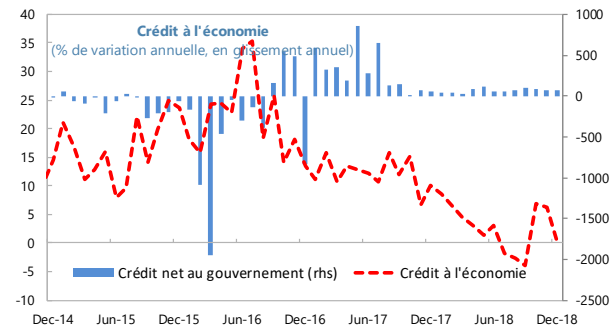
La croissance devrait légèrement rebondir de 4,7% en 2018 à 5,0% en 2019.



La balance commerciale devrait encore se creuser à moyen terme avec le recul des exportations d'or et la diminution des exportations de coton.



Le crédit à l'économie a ralenti.

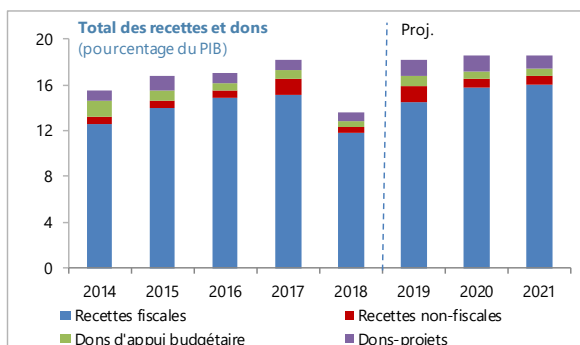


Sources: Autorités maliennes; et estimations et projections des services

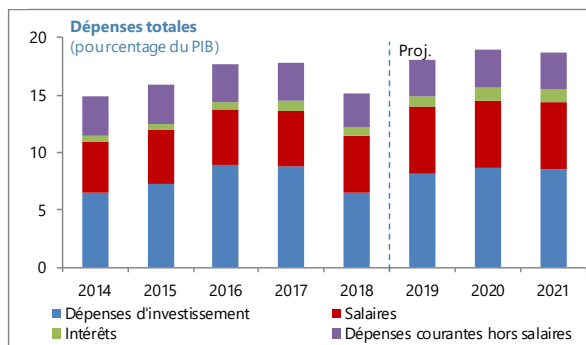
Graphique 2. Mali : Evolutions budgétaires, 2014–21

Malgré un déficit important en 2018, les recettes devraient revenir à leur tendance et à leur niveau d'origine...

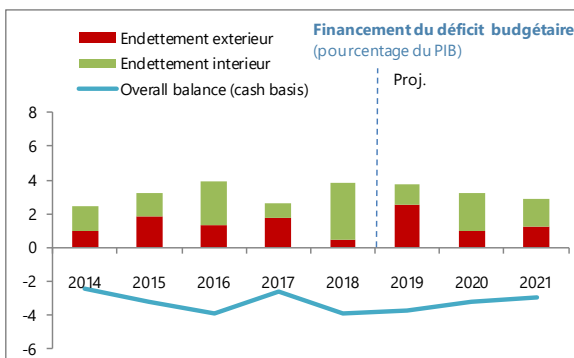
... permettant une augmentation continue des dépenses en capital...



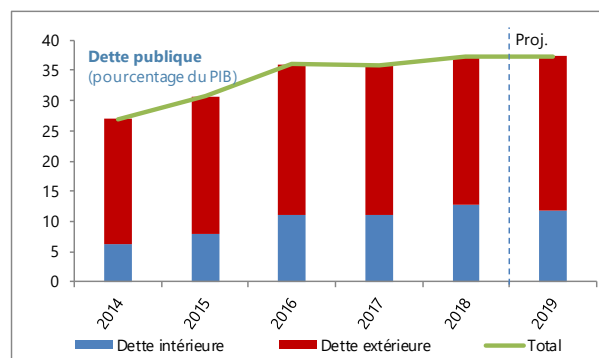
... et contribuant à une situation budgétaire durable.



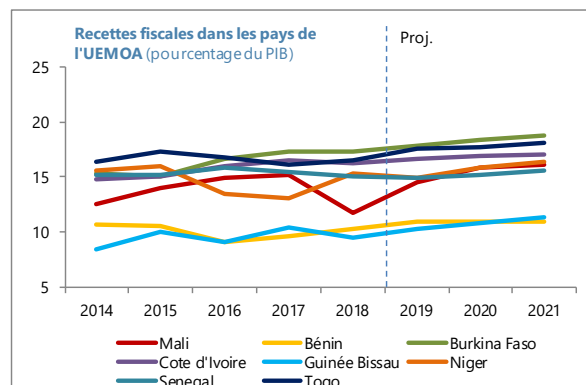
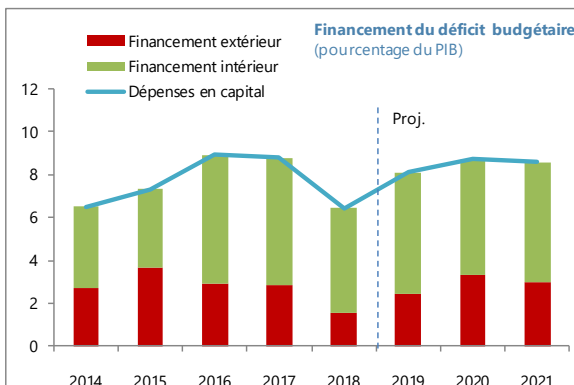
L'allègement de la dette au cours de la dernière décennie a fourni une marge de manœuvre budgétaire.



Les dépenses en capital ont diminué en 2018 en raison d'une baisse recettes.



Plus de recettes peuvent être mobilisées pour atteindre les plus performants de la région.



Sources: Autorités maliennes; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 1. Mali : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2016–23

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
		Estimations		Projections				
	(Variation annuelle en pourcentage)							
Comptes nationaux et prix								
PIB réel	5.8	5.4	4.7	5.0	5.0	4.9	4.9	4.8
PIB réel hors agriculture	5.0	5.6	4.2	4.8
Déflateur du PIB	1.4	1.9	2.1	1.8	1.8	2.0	2.1	2.1
IPC (moyenne annuelle)	-1.8	1.8	1.7	0.4	1.9	2.0	2.1	2.1
IPC (fin de période)	-0.8	1.1	1.0	1.8	1.9	2.0	2.1	2.1
Secteur extérieur (variation en %)								
Termes de l'échange (détérioration -)	15.5	-25.0	-1.3	0.5	-2.8	-3.7	-1.4	-1.8
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	-1.9	0.8
Monnaie et crédit (contrib. à la croissance de M2)								
Crédit à l'État	11.3	4.4	9.3	5.0	4.3	4.0	3.8	3.9
Crédit à l'économie	12.5	9.5	0.4	9.0	9.3	11.4	12.3	13.3
Masse monétaire au sens large (M2)	12.8	15.4	8.1	5.8	10.4	10.7	3.6	14.9
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Budget de l'administration centrale								
Recettes	16.7	18.4	14.2	19.9	17.9	18.2	18.5	18.8
Dons	1.6	1.6	1.2	2.3	2.0	1.7	1.8	1.8
Total des dépenses et prêts nets	22.3	22.9	20.2	25.2	22.9	22.9	23.3	23.5
Solde global (base ordonnancement, dons inclus)	-3.9	-2.9	-4.7	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
Solde global (base caisse, dons inclus)	-3.9	-2.6	-3.9	-3.7	-3.2	-2.9	-2.9	-2.9
Secteur extérieur								
Solde courant, transferts officiels inclus	-7.2	-7.3	-3.8	-5.6	-6.4	-7.1	-7.0	-6.9
Solde courant, transferts officiels exclus	-14.6	-12.1	-8.2	-10.0	-10.5	-10.9	-10.6	-10.3
Exportations de biens et services	23.5	22.2	23.6	22.8	21.7	20.1	19.4	18.8
Importations de biens et services	40.3	35.9	34.1	35.2	34.6	33.7	32.8	32.0
Dettes publiques (fin de période)								
Dettes extérieure et intérieure publique	36.0	36.0	37.3	37.4	38.2	38.7	39.2	39.3
Dettes extérieure publique	25.1	24.9	24.6	25.5	25.1	24.8	24.6	24.0
Dettes intérieure publique ¹	11.0	11.0	12.7	11.9	13.0	13.9	14.6	15.3
Ratio du service de dettes extérieure sur exportations de biens et services	4.8	4.5	4.2	4.1	5.0	5.4	5.4	5.9
Ratio du service de la dette sur recettes budgétaires	36.5	38.2	41.7	30.5	25.8	33.4	34.0	36.9
Pour mémoire:								
PIB nominal (milliards de FCFA)	8,308	8,928	9,538	10,199	10,905	11,663	12,486	13,360
Balance globale des paiements (millions de dollars)	-536.2	-70.6	194.2	-42.5	-400.1	-529.9	-587.9	-649.9
Taux de change dollar américain (fin de période)	622.2	554.2	576.3
Cours de l'or (dollar/once fine, Londres)	1248	1257	1269	1321	1359	1398	1430	1463
Cours du pétrole (brut au comptant) (dollars le baril)	43	53	68	59	59	58	58	58

Sources: Autorités maliennes; et estimations et projections des services du FMI.

¹Y compris avances statutaires de la BCEAO, obligations d'État, bons du Trésor et autres créances.

Tableau 2. Mali : Comptes nationaux, 2016–23

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
		Estimations		Projections				
	(Variation annuelle en pourcentage)							
Secteur primaire	7.5	5.0	5.7	5.5	5.0	4.9	4.9	4.8
Agriculture	12.3	6.2	6.5	6.8				
Agriculture vivrière	9.8	4.9	10.0	6.0				
Agriculture industrielle et d'exportation	26.0	12.4	-9.3	10.9				
Élevage	4.0	3.9	5.6	4.8				
Pêche, exploitation forestière	3.8	3.6	4.2	2.9				
Activités extractives	6.0	6.8	0.0	9.4				
Secteur secondaire	0.3	6.6	5.4	5.2	5.0	4.9	4.9	4.8
Or (extraction et métallurgie/fonderie)	0.8	5.6	21.4	0.0				
Industries manufacturieres	-6.0	5.8	3.7	4.3				
Agroalimentaire	-12.0	10.4	-0.8	4.9				
Textile	3.7	12.6	12.8	4.0				
Electricité, gaz et eau	9.0	8.5	6.7	7.7				
Bâtiments et travaux publics	7.9	7.5	0.0	8.1				
Secteur tertiaire	6.8	5.4	4.5	5.1	5.1	4.9	4.9	4.8
Transports et telecommunications	8.8	7.8	7.2	7.2				
Commerce	6.5	4.4	3.1	4.0				
Services financiers	7.5	5.3	3.7	4.6				
Autres services non financiers	4.7	4.2	3.9	3.7				
Services non marchands	6.9	4.7	3.5	5.2				
PIB aux prix du marché	5.8	5.4	4.7	5.0	5.0	4.9	4.9	4.8
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Comptes nationaux								
Investissement brut	22.7	20.1	18.4	18.7	19.3	19.2	19.6	19.7
Épargne nationale brute	15.5	12.8	14.6	13.1	12.9	12.0	12.6	12.8
Solde extérieur courant (transferts officiels compris)	-7.2	-7.3	-3.8	-5.6	-6.4	-7.1	-7.0	-6.9
Pour mémoire:								
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	8308	8928	9538	10199	10905	11663	12486	13360
Deflateur du PIB (variation annuelle en %)	1.4	1.9	2.1	1.8	1.8	2.0	2.1	2.1

Sources: Autorités maliennes; et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 3. Mali : Situation monétaire, 2015–20

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
			Estimations		Projections	
	(en milliards de FCFA)					
Avoirs extérieurs nets	574	247	206	314	323	137
Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	221	-82	-8	107	116	-70
Banques commerciales	353	329	214	207	207	207
Avoirs intérieurs nets	1336	1858	2052	2242	2629	3028
Crédit net au gouvernement	-28	208	309	530	668	794
BCEAO, net	-35	36	93	135	140	160
Banques commerciales, net	-438	-247	-203	122	528	635
Autres institutions	445	418	419	273	0	0
Crédits à l'économie	1936	2197	2416	2426	2675	2948
Autres postes, nets	-384	-344	-379	-379	-379	-379
Masse monétaire (M2)	2087	2311	2394	2752	2952	3165
Circulation fiduciaire	415	451	469	517	555	595
Depôts en banques	592	1859	1926	2235	2397	2570
Pour mémoire:						
Monnaie centrale (M0)	759	763	714	845	779	819
	(en pourcentage de la masse monétaire du début de période)					
Contribution a la croissance de la masse monétaire						
Masse monétaire (M2)	10.4	10.7	3.6	14.9	7.2	7.2
Avoirs extérieurs nets	-2.6	-15.7	-1.8	4.5	0.3	-6.3
BCEAO	-4.9	-14.5	3.2	4.8	0.3	-6.3
Banques commerciales	2.3	-1.2	-5.0	-0.3	0.0	0.0
Actifs domestiques	11.8	25.0	8.4	7.9	14.0	13.5
Crédit au gouvernement	2.0	11.3	4.4	9.3	5.0	4.3
Crédits à l'économie	19.6	12.5	9.5	0.4	9.0	9.3
Autres postes, nets	-4.6	1.9	-1.5	0.0	0.0	0.0
	(Taux de croissance annuel)					
Pour memoire:						
Masse monétaire (M2)	10.4	10.7	3.6	14.9	7.2	7.2
Base monétaire (M0)	5.1	0.5	-6.4	18.5	-7.9	5.2
Crédits à l'économie	23.7	13.4	10.0	0.4	10.3	10.2
Vitesse de circulation (PIB/M2)	3.7	3.6	3.7	3.5	3.5	3.4
Multiplicateur monétaire (M2/M0)	2.7	3.0	3.4	3.3	3.8	3.9
Circulation fiduciaire / M2	19.9	19.5	19.6	18.8	18.8	18.8

Sources: BCEAO; et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 4. Mali : Balance des paiements, 2016–23
(en milliards de FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
		Estimations		Projections				
Solde extérieur courant								
Transferts officiels non compris	-1214.9	-1078.4	-780.0	-1020.9	-1140.5	-1275.2	-1318.0	-1370.9
Transferts officiels compris	-601.9	-649.6	-358.1	-567.2	-702.2	-833.5	-872.9	-921.9
Balance commerciale	-342.0	-415.4	-227.8	-427.7	-536.7	-673.2	-735.3	-804.3
Exportations, f.à.b.	1675.9	1685.9	1942.9	2003.6	2019.4	1985.5	2044.6	2111.6
Coton (fibre)	187.6	223.4	270.8	247.5	277.4	293.1	310.7	328.5
Or	1120.4	1175.7	1388.4	1455.5	1418.2	1343.4	1365.3	1385.4
Autres	368.0	286.8	283.7	300.6	323.7	349.1	368.7	397.7
Importations, f.à.b.	-2018.0	-2101.4	-2170.7	-2431.4	-2556.1	-2658.7	-2779.9	-2915.9
Produits pétroliers	-425.8	-551.9	-658.6	-618.6	-641.1	-652.9	-674.8	-699.4
Importations de produits alimentaires	-336.0	-348.7	-275.8	-296.9	-313.7	-335.3	-356.5	-379.0
Autres	-1256.2	-1200.8	-1236.3	-1515.9	-1601.4	-1670.5	-1748.6	-1837.4
Services, net	-1061.0	-807.5	-769.1	-831.6	-874.7	-908.1	-927.8	-953.5
Crédit	272.6	296.1	308.2	325.5	343.5	362.1	382.5	404.0
Débit 3/ <i>dont frêt</i>	-1333.6	-1103.5	-1077.3	-1157.2	-1218.2	-1270.2	-1310.3	-1357.6
<i>dont frêt</i>	-372.4	-386.7	-400.5	-463.1	-486.9	-506.4	-529.5	-555.4
Revenus, net	-222.1	-290.8	-253.5	-264.8	-269.0	-273.2	-277.2	-281.2
<i>dont: intérêts sur dette publique</i>	-26.1	-28.2	-29.0	-34.1	-38.0	-27.4	-29.7	-32.3
Transferts, net	1023.2	864.1	892.3	957.0	978.2	1021.1	1067.5	1117.1
Transferts privés, net	410.2	435.3	470.4	503.2	539.9	579.4	622.3	668.1
Transferts officiels, net ¹	613.0	428.7	421.9	453.8	438.3	441.7	445.2	449.0
<i>dont: aide budgétaire</i>	45.5	48.6	42.5	87.1	65.4	69.3	74.2	78.2
Compte de capital et d'opérations financières	348.8	697.9	472.6	542.8	475.2	534.5	543.3	559.1
Compte de capital, net	124.4	150.1	135.6	209.6	203.7	182.9	208.9	215.5
<i>dont : annulation de la dette</i>	17.7	18.2	19.0	17.8	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>dont : dons projets</i>	87.0	95.7	74.5	146.8	155.6	131.5	153.8	156.6
Compte d'opérations financières	224.4	547.8	337.0	333.2	271.5	351.6	334.4	343.6
Secteur privé (net)	-2.2	395.0	196.5	54.7	125.8	164.1	128.4	130.9
Investissement direct (net)	153.8	318.3	285.8	254.7	258.2	244.2	238.0	254.7
Investissement en portefeuille (net)	2.6	0.6	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres flux de capitaux privés	-158.5	76.1	-89.8	-200.0	-132.4	-80.1	-109.7	-123.8
Officiel (net)	226.5	152.7	140.5	278.5	145.7	187.5	206.0	212.7
Investissement en portefeuille (net)	135.0	16.1	115.5	41.9	44.8	47.9	51.3	54.9
Déboursments	149.9	206.3	97.3	335.1	223.1	238.6	255.4	273.3
Aides budgétaires	0.0	49.8	23.3	245.8	28.7	30.7	32.9	35.2
Financement de projets	149.9	156.5	74.0	89.3	194.4	207.9	222.6	238.2
Amortissement de la dette publique	-58.4	-69.6	-72.3	-98.5	-122.2	-99.0	-100.7	-115.5
Erreurs et omissions	-64.7	-89.3	-6.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-317.8	-41.0	107.8	-24.4	-227.0	-299.0	-329.6	-362.9
Financement	317.8	41.0	-107.8	8.3	195.1	267.0	297.6	362.9
Avoirs extérieurs (net)	300.1	22.8	-126.8	-9.5	186.1	258.1	297.6	362.9
<i>dont: FMI basé sur tirage existant (net)</i>	24.6	16.1	64.6	-11.1	-12.1	-12.3	-13.6	-21.5
Assistance au titre de l'initiative PPTE	17.7	18.2	19.0	17.8	9.0	9.0	0.0	0.0
<i>Gap de financement</i>	0.0	0.0	0.0	-16.0	-31.9	-32.0	-32.0	0.0
FMI basé sur tirage future (net)				16.0	31.9	32.0	32.0	0.0
				(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Solde extérieur courant								
Transferts officiels non compris	-14.6	-12.1	-8.2	-10.0	-10.5	-10.9	-10.6	-10.3
Transferts officiels compris	-7.2	-7.3	-3.8	-5.6	-6.4	-7.1	-7.0	-6.9
Balance commerciale	-4.1	-4.7	-2.4	-4.2	-4.9	-5.8	-5.9	-6.0
Solde global	-3.5	0.8	1.2	-0.2	-2.1	-2.6	-2.6	-2.7
				(variation annuelle en %)				
Commerce extérieur								
Volume d'exportations	-4.0	11.4	-3.7	0.6	3.0	1.1	3.2	3.7
Volume d'importations	13.3	-14.2	-15.7	9.5	4.5	3.0	3.4	3.5
Valeur unitaire des exportations	8.9	-9.0	20.9	2.7	-2.2	-2.8	-0.3	-0.4
Valeur unitaire des importations	-5.7	21.3	22.5	2.3	0.7	1.0	1.1	1.4
Termes de l'échange	15.5	-25.0	-1.3	0.5	-2.8	-3.7	-1.4	-1.8

Sources: Autorités maliennes, estimations et projections du FMI.

¹Comprend le financement par la communauté internationale des importations des services de sécurité liés à l'intervention militaire étrangère dans le pays.

Tableau 5. Mali : Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2015–19
(en pourcentage)

	2015				2016				2017				2018 ²				2019 ²
	Mars	Juin	Sep.	Dec.	Mars	Juin	Sep.	Dec.	Mars	Juin	Sep.	Dec.	Mars	Juin	Sep.	Dec. ³	Mars ³
Fonds propres																	
Fonds propres/actifs pondérés selon les risques	14.7	15.2	15.5	14.8	15.1	15.3	14.3	14.7	13.0	13.6	13.9	14.7	...	12.5
Fonds propres de base/actifs pondérés selon les risques	13.3	13.9	14.2	13.4	13.7	13.6	12.6	13.2	11.6	12.3	12.6	13.4	...	11.6
Fonds propres (valeur nette) en pourcentage des actifs	7.5	7.9	7.9	7.4	7.8	7.9	7.5	7.3	7.2	7.2	7.6	7.1	...	8.3
Répartition sectorielle du crédit à l'économie																	
Agriculture et pêche	3.1	1.1	0.3	4.3	2.8	2.1	1.3	3.8	4.0	2.2	2.8	3.6	2.8	3.4	1.5	4.1	4.4
Secteur minier	3.8	3.6	3.2	2.6	2.6	2.3	2.5	2.2	1.9	2.4	2.0	2.1	2.3	2.1	2.7	3.3	2.8
Industries manufacturières	12.5	13.4	12.6	12.1	12.8	13.2	12.4	13.2	13.5	13.9	13.1	13.6	14.1	15.0	14.5	14.5	16.4
Électricité, gaz et eau	12.7	9.5	10.5	9.6	8.9	8.6	8.3	7.5	7.6	7.8	7.0	6.8	6.4	6.1	5.2	5.2	5.3
Bâtiments et travaux publics	4.9	6.3	6.4	7.0	6.6	7.9	6.9	6.8	6.5	7.4	6.7	6.9	6.8	6.9	7.3	6.6	7.3
Commerce de gros et de détail, hôtels et restaurants	43.5	45.8	46.8	45.5	48.6	43.5	44.3	43.2	43.2	42.1	43.7	41.6	43.5	41.9	44.2	42.6	40.6
Transports, entrepôts et communications	8.3	8.9	9.7	8.8	7.7	10.6	11.1	9.6	9.3	10.3	10.7	11.9	10.7	11.9	11.2	11.8	11.6
Assurances, immobilier et services aux entreprises	7.4	6.6	5.9	6.3	6.3	7.7	7.9	7.8	7.5	8.3	8.2	7.7	7.1	7.2	7.5	6.4	5.9
Services publics et sociaux	3.7	4.6	4.5	3.7	3.8	4.1	3.8	4.1	4.5	4.4	4.7	4.6	4.9	4.7	4.9	4.8	4.7
Autres activités	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	1.2	1.5	2.0	1.9	1.3	1.2	1.1	1.5	0.8	0.93	0.79	1.0
Qualité des actifs																	
Prêts improductifs sur total des prêts	17.2	16.4	17.2	16.1	16.5	15.8	16.2	16.4	16.6	17.3	17.6	18.2	16.8	16.4	16.6	13.5	12.2
Prêts improductifs sur total des prêts (moins provisionnement)	6.7	6.0	7.2	6.3	6.5	6.1	6.5	7.7	7.9	8.2	8.6	8.9	7.4	7.5	8.1	7.2	6.9
Provisions sur prêts improductifs bruts	65.5	67.3	62.6	65.0	64.5	65.4	64.3	70.1	56.9	57.0	55.8	56.0	60.3	58.8	55.7	50.5	46.1
Prêts improductifs moins provisionnement sur fond propres de base	49.2	41.8	49.1	46.3	46.4	44.2	48.9	60.9	64.4	65.9	67.1	72.8	...	49.4
Provisions sur prêts bruts	11.3	11.0	10.7	10.4	10.6	10.3	10.4	11.5	9.4	9.8	9.8	10.2	11.2	10.7	10.2	6.8	5.7
Rentabilité																	
Rentabilité des actifs	1.1	1.1	1.0	1.6	...
Rentabilité des fonds propres	14.9	14.8	14.6
Liquidité																	
Actifs liquides sur total des actifs	49.0	51.0	50.0	51.7	49.1	49.9	49.4	50.0	51.7	51.5	49.8	45.6	68.5	62.0	64.2	63.8	62.3
Actifs liquides sur passifs a court terme	92.6	96.1	92.1	87.9	88.6	88.2	88.8	86.2	69.2	69.0	69.6	82.6	102.5	95.6	96.6	98.4	101.3
Ratio dépôts sur actifs	64.3	63.9	63.4	58.4	59.5	60.9	61.5	59.4	59.4	61.1	63.1	60.2	60.9
Ratio prêts sur dépôts	85.4	83.5	83.4	86.7	83.6	84.7	85.8	95.8	97.3	95.4	97.3	99.6	103.5	99.4	98.1	95.8	96.9
Pour mémoire¹																	
Taux moyen de dépôts	1.8	2.2	2.7	2.5	...
Taux moyen de crédit	7.8	7.5	8.0	7.7	...

Source : BCEAO

¹ Moyenne

² Nouveau dispositif prudentiel (Bâle II/III)

³ Provisoires

**Tableau 6a. Mali : Opérations budgétaires consolidées des administrations publiques,
2017-23**
(en milliards de FCFA)

	2017	2018	2019		2020		2021	2022	2023	
	Estimations	Loi de Finance	Projet de Loi de Finance Rectificative	Projections FMI	Projections préliminaires Autorités Maliennes	Projections FMI	Projections			
Recettes et dons	1789.7	1475.9	2012.0	2313.8	2264.3	2169.4	2169.4	2318.0	2540.0	2744.8
Recettes totales	1645.6	1358.8	1811.2	2079.8	2030.3	1948.4	1948.4	2117.3	2311.9	2510.0
Recettes budgétaires	1480.1	1181.6	1684.6	1683.0	1633.5	1816.2	1816.1	1975.8	2160.5	2348.0
Recettes fiscales	1353.7	1125.8	1595.9	1529.8	1480.3	1722.9	1722.8	1873.2	2047.5	2224.3
Impôts directs	419.4	340.0	557.3	454.0	446.9	525.5	525.5	579.0	633.5	693.2
Impôts indirectes	934.3	785.8	1038.7	1075.8	1033.4	1197.4	1197.3	1294.2	1414.0	1531.1
TVA	523.5	415.2	611.4	616.7	584.5	677.8	677.8	737.6	807.0	875.6
Accises sur produits pétroliers	84.7	87.8	99.6	60.3	74.4	84.6	84.6	89.2	95.5	101.6
Droits d'importation	180.1	149.7	201.6	211.8	163.6	188.4	188.4	202.7	219.5	236.2
Autres taxes indirectes	235.2	198.0	198.5	259.4	283.4	324.1	324.1	347.7	380.8	412.8
Remboursements de taxes	-89.2	-64.7	-72.4	-72.4	-72.4	-77.6	-77.6	-83.0	-88.8	-95.1
Recettes non fiscales	126.4	55.8	88.7	153.2	153.2	93.3	93.3	102.6	113.0	123.7
Fonds spéciaux et budgets annexes	165.5	177.3	126.6	396.8	396.8	132.2	132.2	141.4	151.4	162.0
Dons	144.1	117.1	200.8	234.0	234.0	221.0	221.0	200.8	228.0	234.8
Projets	81.4	68.4	136.1	146.8	146.8	155.6	155.6	131.5	153.8	156.6
Budget	62.7	48.7	64.7	87.1	87.1	65.4	65.4	69.3	74.2	78.2
dont : aide budgétaire générale	48.6	42.5	56.6	76.4	76.4	56.6	56.6	60.2	64.0	68.2
dont : aide budgétaire sectorielle	14.2	6.1	8.1	10.7	10.7	8.8	8.8	9.1	10.2	10.0
Dépenses totales et prêts nets (base ordonnancement)	2045.0	1925.5	2323.7	2571.3	2571.3	2501.7	2501.7	2667.9	2914.5	3145.6
Dépenses budgétaires	1889.5	1755.2	2206.8	2184.1	2184.1	2379.1	2379.0	2526.5	2763.1	2983.6
Dépenses courantes	1105.0	1140.5	1300.3	1358.3	1358.3	1430.2	1430.1	1526.6	1641.5	1763.2
Traitements et salaires	432.6	471.1	595.6	595.6	595.6	633.8	633.8	677.9	725.7	776.5
Biens et services	297.6	272.4	319.8	319.8	319.8	358.3	358.3	383.2	410.2	439.0
Transferts et subventions	300.5	313.0	283.8	341.8	341.8	317.8	317.8	339.9	363.9	389.3
Intérêts	74.4	84.0	101.1	101.1	101.1	120.2	120.2	125.7	141.7	158.4
Dépenses en capital	784.5	614.7	906.5	825.8	825.8	948.9	948.9	999.9	1121.6	1220.4
Financement extérieur	253.1	146.7	327.5	246.8	246.8	358.8	358.8	348.5	386.6	404.8
Financement intérieur	531.4	468.0	579.0	579.0	579.0	590.1	590.1	651.4	735.0	815.7
Fonds spéciaux et budgets annexes	165.5	177.3	126.6	396.8	396.8	132.2	132.2	141.4	151.4	162.0
Prêts nets	-10.0	-6.9	-9.6	-9.6	-9.6	-9.6	-9.6	0.0	0.0	0.0
Solde budgétaire global (hors dons)	-399.4	-566.7	-512.5	-491.5	-541.0	-553.3	-553.3	-550.6	-602.6	-635.6
Solde budgétaire global (dons inclus)	-255.3	-449.6	-311.7	-257.5	-307.0	-332.3	-332.3	-349.9	-374.6	-400.8
Variation des arriérés	-5.2	-10.0	-10.0	-10.0	-10.0	-10.0	-10.0	0.0	0.0	0.0
<i>dont : intérieure</i>	-5.2	-10.0	-10.0	-10.0	-10.0	-10.0	-10.0	0.0	0.0	0.0
<i>dont : extérieure (intérêts)</i>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ajustement base caisse	28.1	91.4	14.2	-60.8	-60.8	-7.0	-7.0	9.0	9.8	10.4
Solde global (base caisse, dons inclus)	-232.4	-368.2	-307.5	-328.3	-377.8	-349.3	-349.3	-340.8	-364.8	-390.4
Financement	232.4	368.2	307.5	328.3	377.8	349.3	349.3	340.8	364.8	390.4
Financement extérieur (net)	154.9	44.0	129.2	254.4	254.4	109.9	109.9	148.6	154.7	157.8
Prêts	206.3	97.3	209.9	335.1	335.1	223.1	223.1	238.6	255.4	273.3
Prêts projets	156.5	74.0	183.3	89.3	89.3	194.4	194.4	207.9	222.6	238.2
Prêts budgétaires	49.8	23.3	26.6	245.8	245.8	28.7	28.7	30.7	32.9	35.2
Amortissement	-69.6	-72.3	-98.5	-98.5	-98.5	-122.2	-122.2	-99.0	-100.7	-115.5
Allègement de la dette	18.2	19.0	17.8	17.8	17.8	9.0	9.0	9.0	0.0	0.0
Variation des arriérés (principal)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement intérieur (net)	77.6	324.2	178.3	73.9	123.5	239.4	239.4	192.2	210.0	232.6
Système bancaire	161.2	184.1	137.3	41.8	86.9	259.4	259.4	192.2	210.0	232.6
Banque centrale	57.0	41.5	-13.5	5.0	5.0	19.8	19.8	19.7	18.4	-21.5
<i>dont : FMI (net)</i>	9.1	58.2	-13.5	5.0	5.0	19.8	19.8	19.7	18.4	-21.5
Banques commerciales	29.1	211.2	150.8	36.8	81.9	239.6	239.6	172.6	191.7	254.1
Ajustement ¹	-60.0	68.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes de privatisation	-10.2	-8.4	30.0	30.0	30.0	-20.0	-20.0	0.0	0.0	0.0
Autre financement	-73.5	148.6	11.0	2.1	6.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ecart de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire:										
PIB nominal	8928	9538	10221	10199	10199	10905	10905	11663	12486	13360

Sources: Ministère de l'économie et des finances; et projections des services du FMI.

¹ Ajustement pour tenir compte de la différence de définition de l'État dans les tableaux budgétaires et la situation monétaire.

Tableau 6b. Mali : Opérations budgétaires consolidées des administrations publiques, 2017-23
(en pourcentage du PIB)

	2017	2018	2019		2020	2021	2022	2023	
	Estimations		Loi de Finance	Projet de Loi de Finance Rectificative	Projections FMI	Projections préliminaires Autorités Maliennes	Projections	Projections	
Recettes et dons	20.0	15.5	19.7	22.7	22.2	19.9	19.9	20.3	20.5
Recettes totales	18.4	14.2	17.7	20.4	19.9	17.9	17.9	18.2	18.5
Recettes budgétaires	16.6	12.4	16.5	16.5	15.9	16.7	16.5	16.8	17.2
Recettes fiscales	15.2	11.8	15.6	15.0	14.5	15.8	15.8	16.1	16.4
Impôts directs	4.7	3.6	5.5	4.5	4.4	4.8	4.8	5.0	5.2
Impôts indirectes	10.5	8.2	10.2	10.5	10.1	11.0	11.0	11.1	11.3
TVA	5.9	4.4	6.0	6.0	5.7	6.2	6.2	6.3	6.5
Accises sur produits pétroliers	0.9	0.9	1.0	0.6	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8
Droits d'importation	2.0	1.6	2.0	2.1	1.6	1.7	1.7	1.7	1.8
Autres taxes indirectes	2.6	2.1	1.9	2.5	2.8	3.0	3.0	3.0	3.1
Remboursements de taxes	-1.0	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7
Recettes non fiscales	1.4	0.6	0.9	1.5	1.4	0.9	0.7	0.7	0.8
Fonds spéciaux et budgets annexes	1.9	1.9	1.2	3.9	3.9	1.2	1.2	1.2	1.2
Dons	1.6	1.2	2.0	2.3	2.3	2.0	2.0	1.7	1.8
Projets	0.9	0.7	1.3	1.4	1.4	1.4	1.4	1.1	1.2
Budget	0.7	0.5	0.6	0.9	0.9	0.6	0.6	0.6	0.6
dont : aide budgétaire générale	0.5	0.4	0.6	0.7	0.7	0.5	0.5	0.5	0.5
dont : aide budgétaire sectorielle	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Dépenses totales et prêts nets (base ordonnancement)	22.9	20.2	22.7	25.2	25.2	22.9	22.9	22.9	23.3
Dépenses budgétaires	21.2	18.4	21.6	21.4	21.4	21.8	21.8	21.7	22.1
Dépenses courantes	12.4	12.0	12.7	13.3	13.3	13.1	13.1	13.1	13.2
Traitements et salaires	4.8	4.9	5.8	5.8	5.8	5.8	5.8	5.8	5.8
Biens et services	3.3	2.9	3.1	3.1	3.1	3.3	3.3	3.3	3.3
Transferts et subventions	3.4	3.3	2.8	3.4	3.4	2.9	2.9	2.9	2.9
Intérêts	0.8	0.9	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	1.1	1.2
Dépenses en capital	8.8	6.4	8.9	8.1	8.1	8.7	8.7	8.6	9.0
Financement extérieur	2.8	1.5	3.2	2.4	2.4	3.3	3.3	3.0	3.1
Financement intérieur	6.0	4.9	5.7	5.7	5.7	5.4	5.4	5.6	5.9
Fonds spéciaux et budgets annexes	1.9	1.9	1.2	3.9	3.9	1.2	1.2	1.2	1.2
Prêts nets	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0
Solde budgétaire global (hors dons)	-4.5	-5.9	-5.0	-4.8	-5.3	-5.1	-5.1	-4.7	-4.8
Solde budgétaire global (dons inclus)	-2.9	-4.7	-3.0	-2.5	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
Variation des arriérés	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0
dont : intérieure	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0
dont : extérieure (intérêts)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ajustement base caisse	0.3	1.0	0.1	-0.6	-0.6	-0.1	-0.1	0.1	0.1
Solde global (base caisse, dons inclus)	-2.6	-3.9	-3.0	-3.2	-3.7	-3.2	-3.2	-2.9	-2.9
Financement	2.6	3.9	3.0	3.2	3.7	3.2	3.2	2.9	2.9
Financement extérieur (net)	1.7	0.5	1.3	2.5	2.5	1.0	1.0	1.3	1.2
Prêts	2.3	1.0	2.1	3.3	3.3	2.0	2.0	2.0	2.0
Prêts projets	1.8	0.8	1.8	0.9	0.9	1.8	1.8	1.8	1.8
Prêts budgétaires	0.6	0.2	0.3	2.4	2.4	0.3	0.3	0.3	0.3
Amortissement	-0.8	-0.8	-1.0	-1.0	-1.0	-1.1	-1.1	-0.8	-0.9
Allègement de la dette	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0
Variation des arriérés (principal)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement intérieur (net)	0.9	3.4	1.7	0.7	1.2	2.2	2.2	1.6	1.7
Système bancaire	1.8	1.9	1.3	0.4	0.9	2.4	2.4	1.6	1.7
Banque centrale	0.6	0.4	-0.1	0.0	0.0	0.2	0.2	0.2	0.1
dont : FMI (net)	0.1	0.6	-0.1	0.0	0.0	0.2	0.2	0.2	0.1
Banques commerciales	0.3	2.2	1.5	0.4	0.8	2.2	2.2	1.5	1.5
Ajustement ¹	-0.7	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes de privatisation	-0.1	-0.1	0.3	0.3	0.3	-0.2	-0.2	0.0	0.0
Autre financement	-0.8	1.6	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Ecart de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire:									
PIB nominal	8928	9538	10221	10199	10199	10905	10905	11663	12486

Sources : Ministère de l'économie et des finances; et projections des services du FMI.

1 Ajustement pour tenir compte de la différence de définition de l'État dans les tableaux budgétaires et la situation monétaire.

Tableau 6c. Mali : Opérations budgétaires consolidées de l'administration centrale, 2019
(en milliards de FCFA)

	Mar.	Juin	Sept.	Dec.
	Est.	Proj.	Proj.	Proj.
Recettes et dons	512.6	950.6	1498.0	2264.3
Recettes totales	488.7	874.1	1355.9	2030.3
Recettes budgétaires	386.1	698.0	1087.8	1633.5
Recettes fiscales	369.4	647.1	994.3	1480.3
Impôts directs	102.3	188.5	296.1	446.9
Impôts indirectes	267.1	458.7	698.2	1033.4
TVA	137.9	249.5	389.1	584.5
Acises sur produits pétroliers	19.9	33.5	50.6	74.4
Droits d'importation	46.8	76.0	112.5	163.6
Autres taxes indirectes	73.5	126.0	191.6	283.4
Remboursements de taxes	-11.0	-26.4	-45.5	-72.4
Recettes non fiscales	15.4	46.3	84.8	138.8
Recettes en capital	1.3	4.6	8.7	14.4
Fonds spéciaux et budgets annexes	102.6	176.2	268.1	396.8
Dons	23.9	76.4	142.1	234.0
Projets	20.4	52.0	91.5	146.8
Budget	3.5	24.4	50.5	87.1
Dépenses totales et prêts nets (base ordonnancement)	420.6	958.3	1630.4	2571.3
Dépenses budgétaires	319.7	785.8	1368.4	2184.1
Dépenses courantes	244.6	523.0	871.1	1358.3
Traitements et salaires	120.1	239.0	387.6	595.6
Biens et services	51.3	118.4	202.3	319.8
Transferts et subventions	56.2	127.6	216.9	341.8
Intérêts	17.0	38.0	64.3	101.1
Dépenses en capital	75.0	262.7	497.4	825.8
Financement extérieur	48.2	97.9	159.9	246.8
Financement intérieur	26.8	164.9	337.4	579.0
Fonds spéciaux et budgets annexes	102.6	176.1	268.1	396.8
Prêts nets	-1.7	-3.6	-6.1	-9.6
Solde budgétaire global (base ordonnancement, dons inclus)	92.1	-25.8	-173.1	-307.0
Variation des arriérés	0.0	-2.5	-5.6	-10.0
Ajustement base caisse	-73.4	-70.3	-66.3	-60.8
Solde global (base caisse, dons inclus)	18.7	-98.5	-245.1	-377.8
Financement	-3.5	98.5	245.1	377.8
Financement extérieur (net)	12.7	73.1	148.7	254.4
Prêts	27.5	104.4	200.5	335.1
Prêts projets	27.5	43.0	62.3	89.3
Prêts budgétaires	0.0	61.4	138.2	245.8
Amortissement	-14.8	-35.7	-61.9	-98.5
Allègement de la dette	0.0	4.5	10.0	17.8
Variation des arriérés (principal)	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement intérieur (net)	-16.2	25.4	96.4	123.5
Système bancaire	22.1	45.0	92.6	86.9
Banque centrale	-2.9	-0.9	1.5	5.0
Banques commerciales	25.0	45.9	91.1	81.9
Ajustement ¹	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes de privatisation	0.0	7.5	16.9	30.0
Autre financement	-38.3	-27.1	-13.0	6.6
Ecart de financement	-15.2	0.0	0.0	0.0

Sources: Ministère de l'économie et des finances; et projections des services du FMI.

¹Ajustement pour tenir compte de la différence de définition de l'État dans les tableaux budgétaires et la situation monétaire.

Tableau 7. Mali : Besoins de financement extérieur, 2018–2023
(en milliards de FCFA)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Est.	Projections				
Besoin de financement	-591	-1076	-1149	-1222	-1304	-1377
Solde courant, transferts officiels exclus	-780	-1021	-1141	-1275	-1318	-1371
Transactions du FMI sur la base des tirages existants, net	65	-11	-12	-12	-14	-21
Flux financiers et de capitaux privés	197	55	126	164	128	131
Amortissement des emprunts publics (hors FMI)	-72	-99	-122	-99	-101	-116
Financement	598	1060	1117	1190	1272	1377
Prêts officiels	97	335	223	239	255	273
Prêts projets	74	89	194	208	223	238
Prêts budgétaires	23	246	29	31	33	35
Transferts officiels	557	663	642	625	654	665
Dons projets	136	210	204	183	209	216
Dons budgétaires	43	87	65	69	74	78
Autres ¹	379	367	373	372	371	371
Investissement de portefeuille public, net	116	42	45	48	51	55
Avoirs extérieurs nets banque centrale (hors IMF)	-172	19	207	279	311	384
Écart résiduel	7	-16	-32	-32	-32	0
Financement FEC du FMI basé sur un tirage prospectif		16	32	32	32	0

Sources : Autorités maliennes; estimations et projections des services du FMI.

¹Financement par la communauté internationale des importations de services de sécurité liés à l'intervention militaire étrangère dans le pays.

Tableau 8. Mali : Proposition de calendrier de décaissement au titre de l'accord triennal FEC, 2019–22

Montant	Pourcentage de la quote-part¹	Date de disponibilité	Conditions du décaissement²
20 millions de DTS	10.7	20 août 2019	Approbation de l'accord triennal FEC par le Conseil d'administration.
20 millions de DTS	10.7	15 décembre 2019	Observation des critères de réalisation au 30 septembre 2019 et des critères de réalisation continus et achèvement de la première revue de l'accord.
20 millions de DTS	10.7	15 Mars 2020	Observation des critères de réalisation au 31 décembre 2019 et des critères de réalisation continus et achèvement de la deuxième revue de l'accord.
20 millions de DTS	10.7	15 septembre 2020	Observation des critères de réalisation au 30 juin 2020 et des critères de réalisation continus et achèvement de la troisième revue de l'accord.
20 millions de DTS	10.7	15 Mars 2021	Observation des critères de réalisation au 31 décembre 2020 et des critères de réalisation continus et achèvement de la quatrième revue de l'accord.
20 millions de DTS	10.7	15 septembre 2021	Observation des critères de réalisation au 30 juin 2021 et des critères de réalisation continus et achèvement de la cinquième revue de l'accord.
19.95 millions de DTS	10.7	15 Mars 2022	Observation des critères de réalisation au 31 décembre 2021 et des critères de réalisation continus et achèvement de la sixième revue de l'accord.
139.95 millions de DTS	75.0	Montant total de l'accord	
Sources: projections et estimations des services du FMI.			
¹ Sur la base du nouveau quote-part dans le cadre de la 14e révision générale des quotes-part (186,6 millions de DTS)			
² En plus des conditions généralement appliquées dans le cadre de la Facilité Élargie de Crédit.			

Tableau 9. Mali : Indicateurs de capacité de remboursement au FMI, 2019–33¹

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants															
Principal	6.9	15.2	15.4	17.0	26.9	36.1	34.1	31.0	25.3	12.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Commissions et intérêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants et prospectifs²															
Principal	6.9	15.2	15.4	17.0	26.9	36.1	44.1	49.0	51.3	40.7	28.0	18.0	10.0	2.0	0.0
Commissions et intérêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total des obligations sur la base des crédits existants et prospectifs															
En millions de DTS	6.9	15.2	15.4	17.0	26.9	36.1	44.1	49.0	51.3	40.7	28.0	18.0	10.0	2.0	0.0
En milliards de FCFA	5.5	12.1	12.3	13.6	33.6	45.1	55.1	61.3	64.1	50.8	35.0	22.5	12.5	2.5	0.0
En % des recettes publiques	0.3	0.6	0.6	0.6	1.3	1.7	1.9	1.9	1.9	1.4	0.9	0.5	0.3	0.0	0.0
En % des exportations de biens et de services	0.2	0.5	0.5	0.6	1.3	1.7	2.0	2.2	2.2	1.7	1.1	0.7	0.4	0.1	0.0
En % du service de la dette	2.8	5.0	5.5	5.6	12.3	14.5	16.2	16.2	15.3	11.1	7.1	4.3	2.2	0.4	0.0
En % du PIB	0.1	0.1	0.1	0.1	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.3	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0
En % de la quote-part	3.7	8.1	8.3	9.1	14.4	19.4	23.6	26.3	27.5	21.8	15.0	9.6	5.4	1.1	0.0
Encours total des crédits du FMI¹															
En millions de DTS	253.7	278.5	303.1	306.1	279.2	243.1	199.0	149.9	98.6	58.0	30.0	12.0	2.0	0.0	0.0
En milliards de FCFA	203.3	222.4	242.2	244.5	223.4	194.5	159.2	120.0	78.9	46.4	24.0	9.6	1.6	0.0	0.0
En % des recettes publiques	10.0	11.4	11.4	10.6	8.9	7.2	5.4	3.8	2.3	1.2	0.6	0.2	0.0	0.0	0.0
En % des exportations de biens et de services	8.7	9.4	10.3	10.1	8.9	7.4	5.8	4.2	2.7	1.5	0.8	0.3	0.0	0.0	0.0
En % du service de la dette	101.9	91.8	107.8	100.8	81.6	62.6	46.9	31.7	18.8	10.2	4.9	1.8	0.3	0.0	0.0
En % du PIB	2.0	2.0	2.1	2.0	1.7	1.4	1.0	0.7	0.5	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
En % de la quote-part ³	136.0	149.2	162.4	164.0	149.6	130.3	106.6	80.3	52.9	31.1	16.1	6.4	1.1	0.0	0.0
Décaissements et rachats															
Décaissements	40.0	40.0	40.0	20.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements et rachats	13.8	15.2	15.4	17.0	26.9	36.1	44.1	49.0	51.3	40.7	28.0	18.0	10.0	2.0	0.0
<i>Pour mémoire:</i>															
PIB nominal	10,199.0	10,905.2	11,663.2	12,486.0	13,360.2	14,295.5	15,296.3	16,367.2	17,513.1	18,739.1	20,051.1	21,454.8	22,956.9	24,564.0	26,283.8
Exportations de biens et de services	2,329.1	2,362.9	2,347.6	2,427.1	2,515.6	2,617.5	2,726.0	2,835.7	2,949.1	3,066.8	3,188.7	3,315.8	3,448.7	3,587.9	3,734.0
Recettes publiques	2,030.3	1,948.4	2,117.3	2,311.9	2,510.0	2,717.1	2,939.8	3,178.3	3,435.9	3,715.6	4,019.1	4,358.8	4,728.1	5,129.4	5,565.8
Service de la dette	199.6	242.4	224.6	242.5	273.9	310.8	339.3	378.5	419.5	456.8	492.3	526.8	563.6	603.1	645.3

Source : Estimations et projections des services du FMI.

1 Le service total de la dette inclut les rachats et les remboursements au FMI.

2 Y compris les décaissements futurs proposés au tableau 8.

3 À partir de la nouvelle quote-part dans le cadre de la 14e révision générale des quotes-parts (186,6 millions DTS).

Annexe I. Evaluation du secteur extérieur du Mali

Le déficit extérieur courant s'est fortement résorbé en 2018 du fait d'une forte augmentation des exportations d'or. Il devrait néanmoins croître légèrement en 2019 et à moyen terme du fait des investissements dans les infrastructures publiques et d'un ralentissement des exportations. Selon l'évaluation du secteur extérieur, la position extérieure concordait globalement avec les paramètres économiques fondamentaux et avec les paramètres souhaitables de la politique économique en 2018. Il est essentiel d'accroître la compétitivité à moyen terme pour permettre au Mali de diversifier ses exportations en dehors de l'or et d'assurer sa stabilité extérieure.

1. Le Mali est un pays fragile, avec un déficit extérieur courant s'établissant en moyenne à 7,6 % du PIB depuis une dizaine d'années. Cela est principalement dû à la persistance des déficits commerciaux, eu égard à la faible croissance des exportations et aux importations liées aux investissements. Le déficit courant a été financé en grande partie par des flux entrants d'aide étrangère et d'investissements directs étrangers (essentiellement dans les secteurs de l'or et des télécommunications) (Tableau 1).

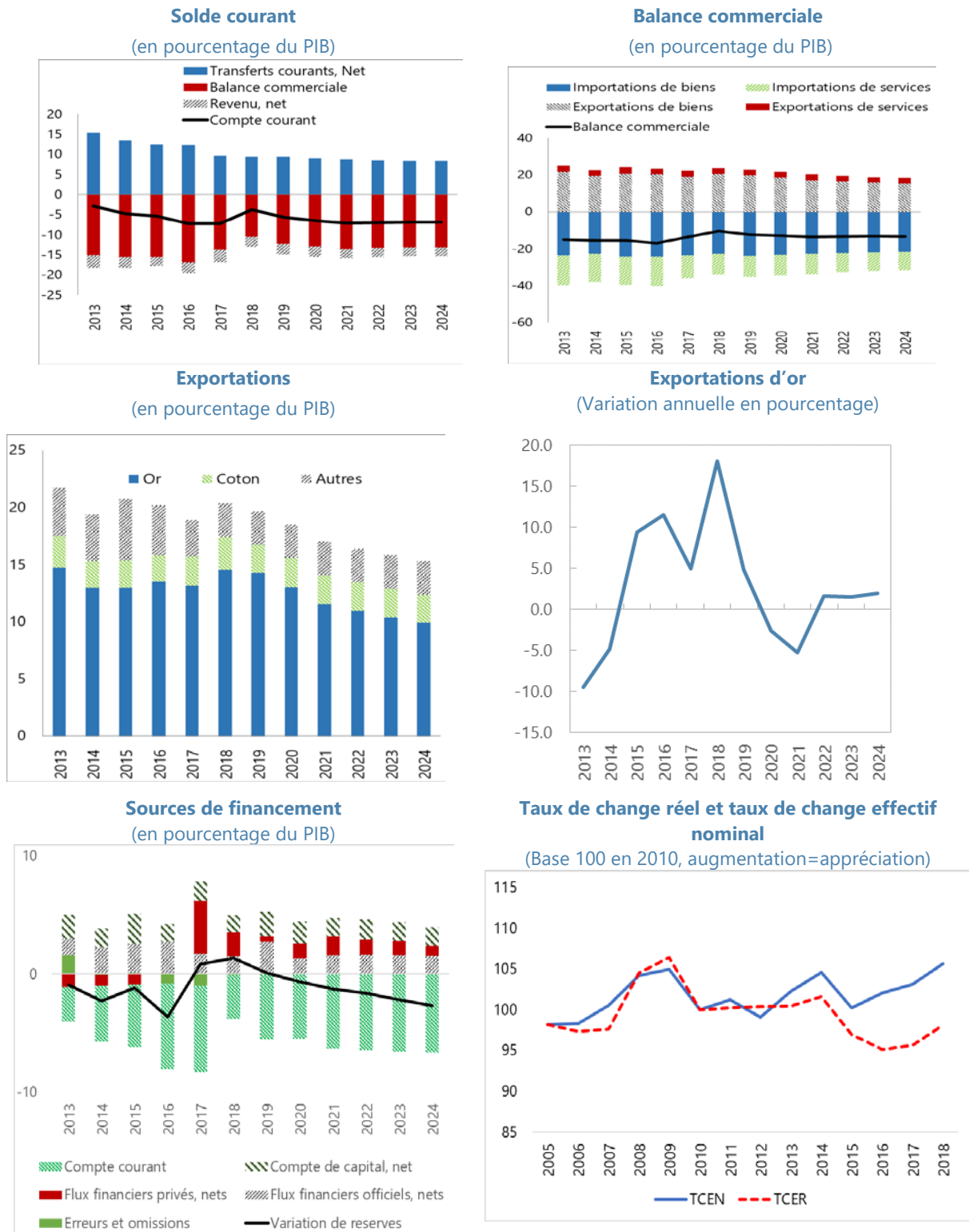
2. Le déficit extérieur courant s'est resserré en 2018 mais il devrait se creuser à moyen terme. Les estimations préliminaires montrent que le déficit s'est réduit, passant de 7,3 % du PIB en 2017 à 3,8 % (Tableau 1). Cette amélioration s'explique principalement par une forte augmentation (18,1 %) des exportations d'or en 2018. Cependant, comme la base des exportations est étroite et que les exportations d'or devraient décliner, le déficit extérieur courant devrait augmenter et atteindre 5,6 % du PIB en 2019 et 7 % à moyen terme (valeur moyenne à long terme pour le Mali). Le déficit extérieur courant a principalement été financé par les IDE, qui ont atteint 3 % du PIB en 2018, et devraient baisser à 2,5 % en 2019 et se stabiliser autour de 1,9 % sur la période 2020-24, reflétant une réduction des activités minières.

3. La base d'exportation reste étroite, 71,2 % des exportations provenant du secteur minier.

Tableau 1. Mali : Principales lignes de la balance des paiements, 2010–18									
(en pourcentage de PIB)									
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Balance du compte courant	-10.7	-5.1	-2.2	-2.9	-4.7	-5.3	-7.2	-7.3	-3.8
Balance du compte courant (hors dons officiels et transferts privés)	-17.3	-10.8	-8.5	-9.6	-10.8	-11.7	-13.4	-13.0	-9.3
Dons officiels	0.6	0.5	0.4	0.9	0.7	0.9	1.2	0.8	0.6
Transferts privés	5.9	5.3	5.9	5.8	5.5	5.5	4.9	4.9	4.9
Compte de capital et financier	7.9	6.5	2.3	3.4	5.2	5.5	8.1	7.2	3.9
IDE	3.7	4.3	3.1	2.3	1.0	1.5	1.9	3.6	3.0
Prêts officiels	6.7	4.2	0.5	3.6	2.6	4.9	2.8	3.2	1.6
Autres	-2.6	-1.9	-1.3	-2.5	1.7	-0.9	3.4	0.4	-0.7
Variation de réserves	-0.8	1.3	0.5	0.9	2.3	1.2	3.6	-0.8	-1.3

Source: BCEAO et calculs des Services du FMI

Graphique 1. Mali : Evolution du secteur extérieur



Sources : autorités maliennes et estimations et projections des services du FMI

4. Evaluation de la position extérieure. Les évaluations basées sur des modèles reposent sur la méthodologie EBA-Lite d'évaluation du solde extérieur du FMI avec les modèles de solde courant et de TCER. L'évaluation n'identifie pas de désalignement notable du TCER (taux de change effectif réel) du Mali en 2018 et montre une sous-évaluation de faible amplitude du taux de change réel (inférieure à 10 %). La position extérieure du Mali concorde globalement avec les fondamentaux et avec les paramètres souhaitables de la politique économique (Tableau 2). Le modèle de solde courant estime une norme, ou valeur, de solde courant conforme aux fondamentaux et aux objectifs souhaitables de politique publique et calcule l'ajustement du taux de change nécessaire pour résorber l'écart entre la norme de solde courant et le solde courant effectif. Le modèle TCER estime le taux de change réel d'équilibre à partir des fondamentaux et de coefficients économiques résultant d'estimation sur un ensemble de pays. En complément des fondamentaux, les normes de compte courant et de TCER des deux modèles sont calculées à partir des objectifs souhaitables de politique publique. Le taux de change effectif réel (TCER) du Mali s'est apprécié de 2,6 % en 2018, reflétant partiellement l'appréciation de l'euro (Graphique 1).

- **Le modèle de solde courant** semble indiquer que le taux de change réel était sous-évalué de 4 %¹ en 2018, alors que la surévaluation était estimée à 10 % en 2017, ce qui reflète la forte amélioration du compte courant en 2018. Le modèle estime la norme de solde courant corrigée des variations conjoncturelles à -4,4 % du PIB à partir des données rétrospectives sur les paramètres fondamentaux et les paramètres de la politique économique pour 1996-2018, contre un solde courant effectif de -3,6 % du PIB en 2018.
- **Le modèle TCER** montre une légère sous-évaluation de 9,9 % en 2018 contre une sous-évaluation de 10,3 % en 2017.

Tableau 2. Synthèse des conclusions de l'EBA-lite

	SC Norm ^{1,2}	Réalisé SC ¹	Écart SC	Écart TCER
	(Pourcentage du PIB)			(Pourcentage)
Modèle du solde courant (SC)	-4.4	-3.6	0.8	-4.0
Modèle TCER	n.a.	n.a.	n.a.	-9.9

¹ Les valeurs sont ajustées du point de vue cyclique.
² Norme du SC ajustée du point de vue cyclique et cohérente au niveau multilatéral.

¹ On donne une fourchette pour illustrer l'incertitude de l'estimation de compte courant et des écarts de TCER.

Annexe II. Stratégie de renforcement des capacités

La note présente les accords conclus par l'équipe-pays et les autorités maliennes sur la stratégie de renforcement des capacités et les objectifs attendus à l'appui des priorités de politique macroéconomique de la période à venir. Elle définit une série de jalons et de résultats en lien avec le programme d'assistance technique (AT), notamment les actions que les autorités doivent mener pour atteindre les objectifs définis.

A. Priorités

Le Mali est un pays fragile qui connaît de gros problèmes de sécurité. Il y a des faiblesses dans les capacités administratives et institutionnelles. Dans un tel contexte, les priorités des politiques publiques restent (i) la conduite de politiques macroéconomiques prudente et la préservation de la discipline budgétaire pour conserver la viabilité de la dette et éviter l'accumulation d'arriérés de paiement, (ii) l'augmentation des recettes intérieures par l'amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale et l'élargissement de l'assiette fiscale afin d'assurer un apport régulier de ressources pour pouvoir financer les biens et services publics, prendre en compte les besoins croissants pour la sécurité et la consolidation de la paix et, à terme, suppléer la baisse de l'appui moins fréquent des bailleurs et (iii) le traitement des faiblesses du secteur bancaire pour réduire les risques d'instabilité financière. Le Mali doit également améliorer la qualité des statistiques de ses secteurs réel et extérieur afin de mieux éclairer la formulation des politiques publiques et la prise de décision dans le secteur privé.

B. Assistance technique passée et renforcement des capacités

Le Mali bénéficie d'une forte assistance technique du FMI. Il a un globalement bon bilan en termes de mise en œuvre et l'AT a contribué positivement au renforcement des capacités. Les exercices d'AT les plus récents ont mis l'accent sur (i) l'administration fiscale, (ii) la gestion des finances publiques, (iii) l'amélioration de la comptabilité publique et de l'information financière, (iv) les politiques liées aux recettes fiscales et non fiscales (vii) les statistiques des secteurs réel et extérieur et (viii) la gestion de la trésorerie et de la dette et les marchés financiers. Dans de nombreux cas, des progrès encourageants ont été obtenus en vue de la réalisation des objectifs de l'AT. Les progrès ont été plus difficiles à obtenir dans la modernisation de l'administration fiscale et l'amélioration de sa qualité, les avancées ayant été freinées par des questions de gestion des ressources humaines et la structure des primes accordées aux inspecteurs des impôts et des douanes.

C. Priorités à venir de l'AT

Pour soutenir les priorités de politiques publiques, l'AT mettra plus l'accent sur le renforcement des capacités de gestion des ressources humaines dans tous les domaines, plus particulièrement dans l'administration des recettes (fiscales et douanières). Cela devrait inclure une révision des conditions d'emploi et de travail (embauche, promotions et formations), une réforme des grilles de rémunération et du système des primes. L'AT visera également à renforcer les capacités de gestion

des finances publiques et de la dette. L'appui à l'amélioration des statistiques des secteurs réel et extérieur sera également renforcé. La stratégie suivante est proposée pour l'AT du FMI lors de l'exercice 2020 et des exercices suivants :

Administration fiscale (2019-2020)

- **Objectif :** Obtenir une mobilisation plus efficace et efficiente des ressources intérieures (i) en renforçant le civisme fiscal et en élargissant l'assiette, (ii) en étendant la portée et l'efficacité des contrôles fiscaux tout en réduisant le nombre des exonérations fiscales discrétionnaires, (iii) en améliorant la gestion des ressources humaines et en réformant la structure des primes accordées aux inspecteurs des impôts et des douanes.
- **Résultats :** (i) Les obligations déclaratives sont mieux contrôlées, les audits sont menés en fonction des risques et leur portée est étendue, (ii) la gestion des risques douaniers est opérationnelle et la capacité de valorisation renforcée, (iii) les exonérations fiscales sont beaucoup moins nombreuses, (iv) la réforme des primes est lancée en 2019, (v) le rapport impôts/PIB atteint 15,8 % du PIB à échéance 2020.
- **Jalons :** (i) Renforcer encore l'efficacité des contrôles fiscaux et étendre leur portée (2019-20), (ii) mettre en place un système d'échange de l'information sur la TVA entre le service des impôts et la douane (2019), (iii) améliorer la gestion des documents de douanes en réduisant le nombre de T1 validés mais sans manifeste et le nombre de manifestes non dédouanés (2019), (iv) s'assurer que les manifestes soient reçus par voie électronique (2019).
- **Contribution :** Mission du siège pendant l'exercice 2017 (août 2016) pour examiner la gestion des ressources humaines à la DGI/DGD et étudier le système de primes ; mission du siège pendant l'exercice 2019 (novembre 2018 et janvier 2019) pour examiner la performance du service des impôts et de la douane suite au manque à gagner et recettes fiscales de 2018 ; missions d'AT de l'AFRITAC Ouest auprès du fisc.
- **Hypothèses :** (i) Des services aux utilisateurs de meilleure qualité faciliteront le civisme fiscal des contribuables, (ii) des fonctions d'audits améliorées de meilleure qualité, (iii) un fort engagement à mener des réformes parfois délicates (réforme des primes, par exemple) et (iv) inciter les entreprises à sortir de l'informel.

Gestion des finances publiques (2019-20)

- **Objectif :** (i) Améliorer la gestion de trésorerie et finaliser la mise en place du compte unique du Trésor (CUT), (ii) renforcer les procédures budgétaires (préparation et suivi du budget, cadre budgétaires à moyen terme), (iii) renforcer le cadre juridique applicable aux PPP, (iv) améliorer la planification, la budgétisation et l'exécution des projets d'investissement, (v) améliorer la transparence et l'information financière des Établissements Publics et Administratifs (EPA), (vi) renforcer la gestion des données et la capacité de produire des projections du service de la dette et des analyses de viabilité de la dette (AVD), (vii) former à l'AVD et à l'émission de titres d'Etat et (viii) contribuer à la décentralisation de façon à préserver la stabilité budgétaire et l'efficacité et la qualité de la dépense.

- Résultats : (i) Information financière de meilleure qualité, meilleure gestion de la trésorerie (2019-20), (ii) passage complet au CUT suite à la signature de l'accord avec la direction de onze des quatorze banques du Mali relatif au transfert de la trésorerie vers le CUT et à l'émission de relevés quotidiens pour une réconciliation bancaire en temps réel (2019-20), (iii) gestion de la dette de meilleure qualité pour pouvoir accéder aux marchés financiers hors de la région, (iv) loi sur le PPP modernisée.
- Jalons : (i) mise en œuvre du CUT avec un système de base du Trésor.
- Contribution : Mission d'AT du siège (mars 2019) sur la gestion de la trésorerie par le déploiement du CUT et le renforcement de la précision des planifications de trésorerie ; mission EGIP (printemps 2017) ; appui du conseiller résident à long terme sur les opérations de trésorerie ; appui de l'AFRITAC Ouest pour l'application du Manuel SFP de 2001.
- Hypothèses : (i) Soutien politique continu pour les réformes de GFP ; (ii) poursuite de l'amélioration des pratiques de gouvernance

Secteur extérieur, comptes nationaux et prix (2019-20)

- Objectif : (i) Produire en temps et en heure des indicateurs plus fréquents de l'activité économique et des statistiques plus complètes sur les prix ; (ii) améliorer la qualité des statistiques sur le secteur extérieur.
- Résultats : Améliorer la formation des politiques économiques et éclairer la prise de décision dans le secteur privé.
- Jalons : (i) Produire et publier des comptes nationaux trimestriels et *mettre en œuvre le SCN 2008 (2019-20)*, (ii) redéfinir la base des comptes nationaux (2019-20).
- Contribution : Mission d'AT de l'AFRITAC sur la production de comptes nationaux trimestriels et la définition d'un indice des prix à la production ainsi que sur les statistiques du secteur extérieur.
- Hypothèses : (i) Les ressources humaines et financières sont disponibles, (ii) il y a une bonne coopération entre les instances nationales contribuant aux statistiques, (iii) les enquêtes nécessaires à la production de statistiques trimestrielles et à la redéfinition de la base des comptes nationaux sont menées.

D. Risques et mesures d'atténuation

La mise en œuvre du programme d'assistance technique est sujette à divers risques. Le tableau ci-dessus synthétise les risques et récapitule les mesures nécessaires pour en suivre et atténuer les effets pendant l'AT. Ce sera un outil de gestion de l'AT vivant, régulièrement mis à jour selon l'évolution du programme d'AT. Les autorités se sont engagées à jouer leur rôle ne mettant à disposition les ressources humaines et budgétaires requises pour absorber l'AT à venir et assurer le suivi des recommandations de l'AT.

<i>Risques</i>	<i>Probabilité</i>	<i>Impact</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>
1. Situation sécuritaire délicate et incertaine dans la durée			
La situation dans les régions du nord demeure fragile, comme le montrent les multiples attaques contre des militaires et enlèvements de personnels humanitaires. Si la situation se détériorait, l'AT sur le terrain pourrait être ralentie et les autorités pourraient être moins concentrées sur les principales priorités du RC	<i>Elevée</i>	<i>Moyen</i>	Le gouvernement comprend bien ces risques. Une meilleure mobilisation des recettes intérieures permettra au gouvernement de mieux répondre aux besoins de la population. L'aide à la stabilité et à la sécurité apportée au Mali par la MINUSMA et les agences de l'ONU au Mali et le Programme Sahel contribuent également à l'atténuation du risque. DE plus, la mise en œuvre progressive de la décentralisation contribuera à consolider le processus de paix et à rétablir l'intégrité nationale du Mali. Si les conditions de sécurité devaient se détériorer, les missions d'AT et la formation pratique pourraient avoir lieu hors du Mali.
2. Affaiblissement du soutien politique aux réformes			
La faiblesse des capacités institutionnelles ou en ressources humaines pourraient ralentir ou empêcher leur mise en œuvre.	<i>Moyen</i>	<i>Elevé</i>	Le gouvernement du Mali a conscience du besoin d'augmenter ses recettes et a lancé, avec le soutien du FMI

			et d'autres partenaires du développement, des initiatives pour améliorer l'administration de l'impôt. Le FMI fournira également une AT visant à améliorer la gestion des ressources humaines, difficulté que le gouvernement souhaite traiter.
3. Limitation de la capacité de mise en œuvre			
La faiblesse des capacités institutionnelles ou en ressources humaines pourraient ralentir ou empêcher la mise en œuvre de l'AT.	Moyenne	Elevé	Si les capacités institutionnelles et techniques du Mali peuvent être vues comme satisfaisantes au niveau régional, le petit nombre de techniciens dans des ministères-clés pourrait ralentir les progrès. Des formations pratiques et l'appui à court ou long terme d'experts contribuerait à améliorer les capacités de mise en œuvre.
4. Risque de financement			
Le financement est un facteur qui pourrait empêcher la bonne mise en œuvre des recommandations et résultats de l'AT. Ainsi, des recommandations de l'AT qui exigeraient d'acheter du matériel et/ou d'embaucher du personnel pourraient être retardées si ce devait être impossible pour des raisons budgétaires.	Moyen	Elevé	Les autorités améliorent leurs capacités d'évaluation des coûts induits par l'AT et sont décidées à inclure ces coûts dans les budgets annuels. Elles en parleront avec les bailleurs lorsqu'un appui supplémentaire sera nécessaire.

E. Engagements des autorités

Les autorités maliennes sont décidées à continuer de renforcer leurs capacités pour réussir la mise en œuvre du programme soutenu par le FMI. Elles ont trouvé avec le FMI un accord sur une stratégie générale de renforcement des capacités dans le projet-pilote de Cadre de renforcement

des capacités (CRC). Elles s'engagent à réussir la mise en œuvre du CRC et d'exercices d'AT d'autres bailleurs en mobilisant le soutien politique, les personnels et les autres ressources nécessaires. Ce faisant, elles prévoient d'apporter les ressources humaines et financières nécessaires aux secteurs identifiés comme prioritaires par le programme de renforcement de capacités et de consacrer les ressources budgétaires suffisantes pour mettre en œuvre les recommandations de l'AT à incidence financière. Les autorités renforceront les unités chargées du suivi des réformes en leur allouant les ressources pour gérer le programme général de renforcement des capacités. Elles prévoient également de faire des efforts supplémentaires pour s'assurer que les plans sectoriels de renforcement des capacités soient convenablement débattus avec les unités et personnels responsables de la mise en œuvre des recommandations.

Annexe III. Incidence de la fragilité de la situation sécuritaire sur l'économie malienne¹

1. La profonde crise sécuritaire et politique actuelle du Mali remonte à 2012. Suite à l'effondrement du régime libyen, des groupes séparatistes touaregs, aidés par des groupes djihadistes, ont occupé de vastes étendues dans le nord du Mali. Cela a été suivi d'un coup d'état militaire en mars 2012. Un contrôle incertain des régions du Nord a été rétabli en 2013 et le gouvernement du Président Keita a signé en juin 2015 un accord de paix avec une coalition de groupes rebelles. La mise en œuvre de l'accord reste difficile.

2. La crise sécuritaire de 2012 a eu des conséquences économiques et humanitaires durables. Si l'économie s'est effectivement remise de la contraction de 2012 avec une croissance annuelle moyenne de 5 % en 2013-18, les estimations des services du FMI indiquent que le PIB du Mali aurait été supérieur de 20 % à son niveau actuel en l'absence de conflit (Graphique 1)². Du point de vue humanitaire, les violences qui se poursuivent³ ont provoqué ces dernières années le déplacement de près de 750000 personnes vers le sud et les pays voisins. De plus, la qualité et la disponibilité des services sociaux de base (éducation, santé, eau et assainissement, etc.) ont été considérablement réduites.

3. Les conditions sécuritaires au Mali demeurent extrêmement fragiles alors que les troubles se sont étendus aux pays voisins, notamment au Burkina Faso. Comme le montre le Graphique 2 ci-dessous, l'augmentation brutale de la fréquence d'incidents terroristes dans le pays du G5 Sahel est particulièrement visible au Mali et au Burkina Faso. Au Mali, les régions du Nord et du Centre sont globalement hors du contrôle des forces gouvernementales, ce qui limite la capacité de l'état à fournir des services dans les régions sous-développées et traiter les inégalités qui alimentent le conflit. Suite aux derniers massacres interethniques, le gouvernement cherche à réorienter des ressources budgétaires vers la sécurité, la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation dans les régions du Nord et du Centre.

4. Les dépenses de sécurité ont crû considérablement. Des efforts internationaux et régionaux ont été lancés en réaction à la menace djihadiste et sécuritaire, notamment par la force de maintien de la paix de la MINUSMA⁴, la force Barkhane (l'opération de contre-insurrection franco-malienne dans le nord) et l'organisation régionale du G5 Sahel. Cependant, le Mali a également fortement augmenté ses dépenses militaires et de sécurité (Graphique 1) réduisant d'autant la possibilité de couvrir d'autres dépenses prioritaires.

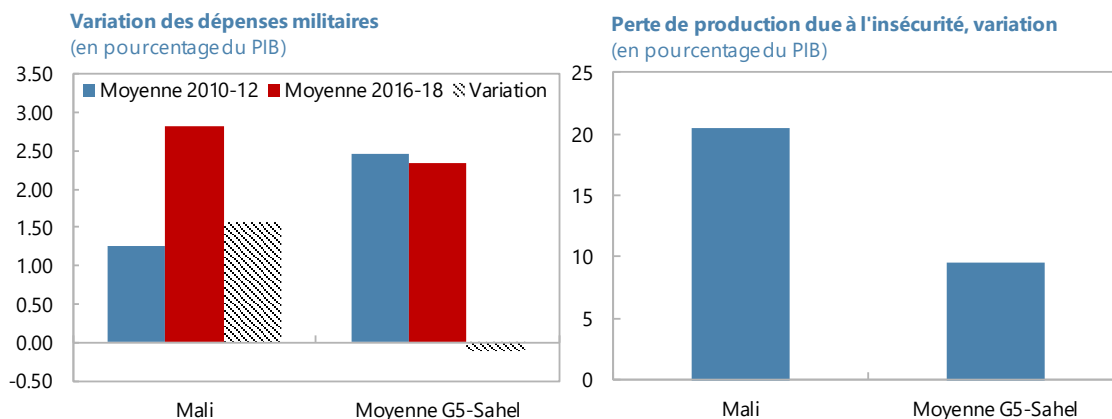
¹ S'inspire du Rapport Pays du FMI n°18/141, notamment l'Encadré 1.

² Voir Chapitre 2 (« Les conséquences économiques des conflits ») des Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne, avril 2019.

³ Près de 600 personnes, surtout des femmes des enfants et des personnes âgées, ont été tuées au premier semestre 2019 dans des violences interethniques dans le centre du pays.

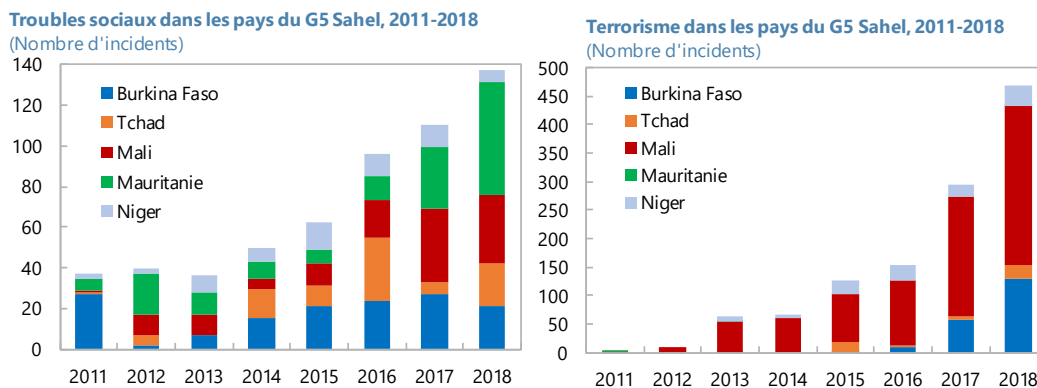
⁴ La MINUSMA est la plus grosse opération de maintien de la paix de l'ONU.

Graphique 1. Conséquences économiques de l'insécurité



Sources: Stockholm International Peace Research Institute Military Expenditure database; FMI, WEO; and Estimations des services du FMI.

Graphique 2. Incidents de sécurité dans le Sahel



Sources: Control Risk; and Estimations des services du FMI.

Appendice I. Lettre d'intention

Bamako, le 9 Août 2019

Monsieur David Lipton
Directeur Général par intérim,
Fonds Monétaire International (FMI)
Washington DC 20431

Cher Monsieur Lipton :

Le Mali est confronté à une crise sécuritaire sans précédent depuis 2012. Le gouvernement consacre des ressources importantes à la consolidation de la paix et à la lutte contre le terrorisme et l'insécurité. En dépit de conditions de sécurité difficiles, le Mali a poursuivi son expansion économique en 2018. L'activité est restée relativement forte, le taux d'inflation bas et le déficit du compte courant s'est fortement réduit. Toutefois, les recettes fiscales ont fortement diminué en 2018, et ce dans toutes les catégories de taxes et toutes régies d'assiette. Le ratio recettes fiscales / PIB est notamment passé de 15,2% en 2017 à 11,8%, ce qui a réduit les possibilités de dépenses, notamment d'investissements, et conduit à un déficit budgétaire global de 4,7% du PIB et à une augmentation des instances de paiements bien au-dessus du niveau normal.

La détérioration de la situation sécuritaire et l'impact de la hausse des prix internationaux du carburant ont en partie contribué au manque à gagner. Cependant, le gouvernement reconnaît la nécessité d'améliorer considérablement l'administration fiscale et renforcer le civisme fiscal. Nous sommes déterminés à ramener la performance des recettes fiscales sur la trajectoire prévue d'ici 2020. Pour atteindre cet objectif, nous comptons combler environ deux tiers du manque à gagner en 2019 et le tiers restant en 2020.

Dans le cadre du nouveau programme appuyé par la FEC, le gouvernement a déjà pris diverses mesures pour améliorer les performances des administrations fiscale et douanière, notamment en finalisant un audit de leurs résultats en 2018 (action préalable). Les recettes fiscales collectées au cours du premier semestre indiquent que ces actions, globalement, commencent à donner des résultats positifs significatifs.

Néanmoins, nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup d'efforts à fournir. Le gouvernement a déjà soumis à l'Assemblée nationale une loi de finance rectificative du budget 2019 qui respecte les critères de réalisation du programme soutenu par la FEC. Notre intention est de respecter le plafond de 3% du PIB fixé par l'UEMOA pour le déficit budgétaire global, tout en préservant les dépenses sociales et d'investissement prioritaires, y compris celles préconisées dans nos plans d'actions pour améliorer la sécurité dans le Centre et le Nord du pays. Le

gouvernement prend également des mesures pour réduire les disparités du genre à travers des programmes visant à soutenir les femmes dans leurs activités, notamment le programme d'aide aux femmes pour l'autonomisation de la production du beurre de karité.

Le gouvernement prend des mesures urgentes pour restructurer et réformer la compagnie d'électricité du pays, Énergie du Mali (EDM-SA), dans le cadre de nos efforts pour améliorer l'environnement des affaires afin de soutenir le développement du secteur privé. Nous travaillons en étroite collaboration sur ces réformes avec la Banque mondiale et le FMI. La stratégie s'articulera principalement autour de la modification du mix énergétique (passer des combustibles aux importations à moindre coût), de l'amélioration des opérations d'EDM-SA et du renforcement de son bilan.

Le gouvernement est pleinement conscient de la nécessité d'améliorer davantage la gouvernance et de lutter contre la corruption. Des mesures visant à améliorer les recettes, la transparence et l'efficacité des dépenses font partie de nos efforts à cette fin. Nous envisageons des mesures supplémentaires dans ce domaine à l'issue de la mission de diagnostic des vulnérabilités en matière de gouvernance devant être entreprise par le FMI en début 2020.

Nous sollicitons l'accompagnement de nos partenaires internationaux dans la mise en œuvre de ces réformes de grande envergure. Par conséquent, nous demandons au Fonds d'appuyer notre programme d'action par le biais d'un nouvel accord triennal au titre de la facilité de crédit élargie (FEC) pour la période 2019-2022, d'un montant de 139,95 millions de DTS (75% du quota). L'accord précédent s'est achevé en décembre 2018.

Le Mémorandum de politiques économiques et financières (MPEF) ci-joint présente les politiques que le gouvernement a l'intention de mettre en œuvre dans le cadre de l'accord FEC demandé. Le programme vise à préserver la stabilité macroéconomique, y compris la viabilité de la dette, et à consolider les fondements d'une croissance et d'une création d'emplois accélérées, durables et inclusives, conformément à notre nouvelle stratégie de développement (intitulée Cadre stratégique pour la relance économique et couvrant la période 2019-23), adoptée en mai 2019.

Le gouvernement estime que les mesures présentées dans le MPEF permettront d'atteindre les objectifs économiques et sociaux de son programme. Néanmoins, nous restons déterminés à prendre toute autre mesure jugée nécessaire à cette fin. Le gouvernement consultera le FMI avant l'adoption de telles mesures, et avant les révisions des politiques contenues dans le MPEF, conformément aux politiques applicables du FMI.

Le gouvernement communiquera également au FMI toute information concernant la mise en œuvre des mesures convenues et l'exécution du programme, comme spécifié dans le mémorandum d'accord technique ci-joint, ou à la demande du FMI.

Comme par le passé, le gouvernement autorise le FMI à publier la présente lettre, les pièces jointes et le rapport du personnel du FMI correspondant, après approbation du conseil d'administration du FMI.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général par interim, l'assurance de ma considération distinguée.

/s/

Dr. Boubou Cissé
Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre de l'Economie et des Finances

Pièces jointes : Déclaration de Politiques Economiques et Financières.
Protocole d'Accord Technique.

Pièce jointe I. Mémoire de politiques économiques et financières

1. Le nouveau programme appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) a pour objectif principal de préserver la stabilité macroéconomique au moyen d'une politique budgétaire crédible et de consolider les fondements d'une croissance soutenue et inclusive, en cohérence avec les objectifs déclinés dans le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD) 2019-23. Pour ce faire, le Gouvernement envisage de : (i) améliorer l'efficacité de la politique et de l'administration fiscale et douanière, (ii) maîtriser le solde budgétaire global, tout en protégeant les dépenses prioritaires et en améliorant l'efficacité et l'exécution des dépenses publiques, (iii) mener une politique d'endettement soutenable, (iv) renforcer la situation financière de la compagnie Énergie du Mali (EDM-SA), (v) améliorer le climat des affaires tout en renforçant la diversification économique, et (vi) promouvoir la bonne gouvernance.

A. Évolution économique en 2018 et perspectives pour 2019

2. En 2018, l'activité économique est restée soutenue. La croissance du PIB réel est estimée à 4.7 % (contre 5.4 % en 2017) et l'inflation est restée modérée. Le solde global de la balance des paiements a été positif grâce à une forte réduction du déficit de la balance commerciale (-6.7 % du PIB contre -9.1 % du PIB en 2017) qui a bénéficié d'une augmentation prononcée des exportations aurifères et d'une baisse globale des importations. En revanche, l'exécution budgétaire a été marquée par une très forte baisse des recettes fiscales (11.8 % du PIB contre 15.2 % du PIB en 2017) due essentiellement à une baisse de la performance de l'administration fiscale et douanière. En conséquence, les dépenses courantes et en capital ont été réduites pour limiter l'impact sur le solde budgétaire global (base ordonnancement) qui a néanmoins atteint 4.7 % du PIB (contre 2.9 % en 2017). En outre, des arriérés de paiements ont été accumulés.

3. En 2019, la croissance du PIB réel est prévue à 5.0 % et l'inflation devrait rester modérée. L'augmentation de la croissance du PIB devrait être tirée par le redémarrage du secteur tertiaire (5.1 % prévus en 2019 contre 4.5 % en 2018) et du secteur de la construction (8.1 % prévus en 2019 contre 0.0 % en 2018) qui retrouveraient ainsi leurs rythmes de croissance passés. L'exécution budgétaire devrait être marquée par une mobilisation accrue des recettes fiscales. Le renforcement et la mise en œuvre de mesures opérationnelles ainsi que les efforts en cours au sein des administrations fiscale et douanière devraient permettre une normalisation de la mobilisation des recettes fiscales et douanières d'ici 2020. Le solde global de la balance des paiements devrait se détériorer en raison d'une dégradation du compte courant, notamment due à une augmentation des importations. L'augmentation des appuis budgétaires de la Banque Mondiale (250 millions de dollars) et du fond pour le développement d'Abu Dhabi (250 millions de dollars) en 2019 devraient offrir des opportunités de restructuration de (i) la dette intérieure, améliorant ainsi le profil du portefeuille de la dette et (ii) de la dette à court terme de la compagnie d'Électricité du Mali (EDM-SA) permettant une réforme en profondeur du secteur de l'énergie.

B. Amélioration de l'efficacité de la politique et de l'administration fiscale et douanière

Mesures administratives

4. Une des grandes priorités du Gouvernement est de remédier à la sous-performance des administrations fiscale et douanière. La forte chute des recettes en 2018 a mis en lumière des faiblesses et des dysfonctionnements dans la collecte des impôts directs et indirects. Le Gouvernement s'est engagé à conduire une analyse approfondie des causes à travers des assistances techniques du FMI et des audits internes des services du Ministère des Économies et des Finances. Des mesures correctrices sont en cours de mise en œuvre sur la base des recommandations des assistances techniques du FMI et le Gouvernement entend compléter son plan d'action dès 2019 par la mise en place de nouvelles mesures issues du résultat des audits qui est prévues pour le 15 août 2019.

Direction Générale des Impôts (DGI)

5. Le Gouvernement s'engage à mettre en œuvre les principales réformes suivantes :

- **Vérifications immédiates** en réponse à la sous-performance de 2018. Le Gouvernement effectue dès à présent des vérifications de masse de toutes les entreprises ayant souscrites à des déclarations forfaitaires d'impôt, en particulier sur le traitement des salaires (ITS). Il entend également établir des vérifications étendues sur toutes les entreprises déficitaires ou ayant déclarées moins d'impôts sur les sociétés (IS) malgré une hausse de leurs chiffres d'affaire. Il lancera aussi une campagne de vérification des entreprises concernées par les principaux risques identifiés par l'inspection des finances en utilisant tous les renseignements disponibles de la douane, du budget, du trésor, de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), et de la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (DGMP-DSP).
- **Amélioration du suivi.** Le Gouvernement compte renforcer le suivi des déclarations d'impôt sur le traitement des salaires (ITS) et de TVA à venir et effectuer des vérifications ciblées des entreprises concernées par les risques identifiés. Une attention particulière sera ainsi dédiée aux recoupements des salaires et cotisations sociales payés au niveau de l'INPS, à la tenue des indicateurs de gestion, à la relance des défaillants, au suivi de l'exploitation de l'annexe 1.1 de TVA déductible (y compris en renforçant la législation), et au suivi rigoureux de la situation des acomptes provisionnels au niveaux de toutes les structures en matière d'impôt sur les sociétés et d'impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux (IBIC).
- **Amélioration du contrôle.** Des contrôles ponctuels et ciblés auront également lieu sur les déclarations créditrices ou néants, des déclarations forfaitaires en matière d'ITS et de taxes sur salaire, et des sociétés de placement du personnel. Le Gouvernement s'engage à augmenter la part des contrôles ponctuels dans le programme de vérification qu'il basera sur les principes de risques en TVA et ITS. Il garantira également que les vérificateurs adoptent la procédure de

vérification ponctuelle (Art. 562 LPF du CGI) qui est mieux adaptée au traitement des cas fréquents d'indiscipline fiscale. Pour les cas de déclaration régressive, une vérification exhaustive de comptabilité sera conduite, en particulier auprès des sociétés minières et des unités industrielles.

- **Recouvrement et assainissement des Restes à Recouvrer (RAR).** Le Gouvernement compte mettre en place une structure centrale de pilotage des actions en recouvrement, comprenant une unité spéciale chargée du recouvrement des RAR des contribuables en difficultés. Cela comprendra également la mise en œuvre des méthodes rigoureuses de recouvrement avec l'appui des huissiers, notamment la saisie vente, la saisie mobilière en douane et l'établissement des échéanciers assortis de garantie, et créer des unités de poursuite au niveau de toutes les structures de recettes. Le Gouvernement entend également généraliser d'ici fin 2019 l'utilisation du module *recouvrement* disponible dans SIGTAS afin d'améliorer le suivi des RAR.
- **Systèmes d'information et qualité des données.** Le Gouvernement compte rationaliser et assainir la base de données des contribuables en désactivant les Numéros d'Identification Fiscal (NIF) et comptes d'impôts inactifs ou dormants et en faisant du système SIGTAS le référent unique de la population fiscale accessible par toutes les administrations du Ministère des Économies et des Finances. Le Gouvernement compte également promouvoir l'utilisation régulière des modules *vérification*, *contentieux*, et *suivie des exonérations* dans SIGTAS et produire automatiquement les principaux indicateurs de performance.
- **Téléprocédures.** Le Gouvernement s'engage à généraliser l'usage des téléprocédures (télédéclaration et télépaiements) pour toutes les entreprises assujetties à la TVA. Si la télédéclaration est déjà disponible pour les contribuables, un cahier des charges pour la mise en œuvre opérationnelle des télépaiements sera établi avant le 31 décembre 2019.
- **Renforcement de la discipline fiscale.** Le Gouvernement compte intensifier ses efforts pour finaliser le nouveau plan de renforcement de la discipline fiscale pour une mise en œuvre prévue d'ici la fin de l'année 2019. Ce plan s'appuiera sur des indicateurs extraits automatiquement de SIGTAS et sera axé sur le renforcement de la maîtrise du fichier des contribuables et la maîtrise des taux de défaillance liés aux obligations fiscales. La promotion du civisme fiscal fera également partie de ce plan. Il inclura entre autres des actions visant à significativement améliorer la qualité du service aux contribuables.
- **Collaboration douanes-impôts.** Le Gouvernement s'engage à finaliser avant le 30 juin 2019, le cadre formel et élargi de collaboration entre la DGI, la DGD, le Trésor, la DGMP-DSP, la Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence, la Direction Générale du Budget, l'INPS, et la Cellule d'Appui à l'informatisation des services fiscaux et financiers qui facilitera les procédures d'échanges de données. Cela permettra de rationaliser l'utilisation du NIF et de redynamiser les actions de la brigade Mixte Impôts-Douanes par un renforcement quantitatif et qualitatif des effectifs et une exécution plus décisive des contrôles. L'opérationnalisation de ce cadre est prévue au plus tard au 30 juin 2019 et un rapport détaillé sur l'exploitation des renseignements et informations recueillis dans le cadre de cette

collaboration sera mis à disposition au 30 novembre 2019.

6. Le Gouvernement envisage de réformer la Direction Générale des Impôts (DGI)

nécessaire à sa modernisation et au renforcement de ses performances. Ceci comprend les grands axes suivants :

- **Gestion des ressources humaines.** Il s'engage à adapter les effectifs à la nouvelle organisation de la DGI, à rationaliser et clarifier les objectifs individuels et collectifs des agents, et à augmenter le nombre des gestionnaires de portefeuille d'environ 30 % par an sur trois ans.
- **Améliorer le système d'intéressement.** Le Gouvernement entend faire évoluer le système d'intéressement sur l'évaluation des performances des structures et des agents sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs, tels que la qualité de service rendu aux usagers, la productivité, l'efficacité, et l'efficience.
- **Gestion axée sur les résultats.** Le Gouvernement s'engage également à promouvoir une gestion axée sur les résultats et à mettre en œuvre un management de type participatif basé sur la délégation (contrôle hiérarchique) et le renforcement du contrôle interne (contrôle qualité).
- **Activité Recherche.** Le Gouvernement envisage de restructurer l'Activité Recherche afin de valoriser et évaluer les renseignements collectés.
- **Opérationnalisation de nouvelles structures.** Des centres des impôts des moyennes entreprises (CIME) seront mis en place à Bamako d'ici juin 2020 dans le cadre de la révision du cadre organique de la DGI (déjà transmis à l'Assemblée Nationale) et de l'opérationnalisation d'ici fin 2019 de la Commission Paritaire Précontentieuse de Conciliation Fiscale.

Direction Générale des Douanes (DGD)

7. Le Gouvernement compte renforcer la structure organisationnelle et fonctionnelle de l'administration douanière, ainsi que remédier aux procédures déficientes. Il entend ainsi mettre en œuvre un plan d'action dont les mesures principales sont les suivantes :

- **Structure organisationnelle et fonctionnelle.** Le Gouvernement entend finaliser la relecture des décrets fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la DGD (2012-146/P-RM) et déterminant le cadre organique de la DGD (2012-148/P-RM) permettant de limiter le morcèlement et les doublons d'activités entre les directions et de recruter des cadres spécialisés en planification, informatique, et audit. L'adoption des nouveaux décrets est prévue pour la fin de l'année 2019 pour une opérationnalisation au cours du premier trimestre 2020.
- **Renforcer le suivi des engagements** par l'arrêt systématique des émissions de droits et taxes à la fin du mois calendaire et celui des recouvrements à l'issue d'un délai de cinq (5) jours ouvrables après l'arrêt des émissions.

- **Consolider le traitement des enlèvements directs** en réservant l'utilisation de la procédure au nombre de marchandises exclusivement énumérées par la réglementation. L'autorisation spéciale du Directeur Général des Douanes en la matière doit être exceptionnelle. Les enlèvements directs seront uniquement autorisés auprès du Bureau de l'aéroport, du Bureau des Exonérations et des Maliens de l'Extérieur (BEMEX), du bureau des Produits Pétroliers (BPP), du Bureau des Régimes Économiques (BRE). Le point de suivi des enlèvements directs par bureau et par produits se fera trimestriellement.
- L'automatisation des procédures pour contrôler les régimes suspensifs est prévue pour le 31 décembre 2019.
- **La réception électronique des manifestes aériens (LTA)** dans SYDONIA WORLD est prévue pour le 31 décembre 2019.
- **Renforcer les contrôles douaniers basés sur l'évaluation du risque.** Le Gouvernement compte mettre en œuvre une approche du contrôle douanier des cargaisons et des demandes d'exonérations fondée sur les risques. L'opérationnalisation s'effectuera en plusieurs phases pour une mise en œuvre complète prévue d'ici le 31 décembre 2019.
- **Déployer la gestion automatisée du risque à tous les services opérationnels** et recruter du personnel technique pour la Division Renseignement et Analyse du Risque (DRAR).
- **Rendre obligatoire la correcte réalisation des contrôles physiques de marchandises, la rédaction des certificats de visites,** et la saisie des données dans l'application de gestion du contentieux. Le Gouvernement s'engage également à renforcer les procédures de transit afin d'éliminer les situations incohérences et combattre la fraude.
- **Mettre en œuvre les dispositions du nouveau Programme de Vérification des Importations (PVI)** en rendant opérationnel le Centre d'Expertise Technique (CET) avant le 30 septembre 2019 et en élargissant les actions de formation, déjà en cours, à l'ensemble du personnel de la DGD, en privilégiant la formation d'une masse critique de vérificateurs.
- **Revoir le dispositif actuel de lutte contre la fraude notamment en matière d'importation en contrebande** en réévaluant le maillage actuel du territoire douanier par la poursuite du déploiement des bases-vie (quatre bases sont actuellement opérationnelles depuis janvier 2019). La formation des agents sur le terrain sera renforcée, tout comme le partenariat avec les autres forces de sécurité, notamment avec l'Armée.
- **Analyser et corriger la liste des marchandises dont les droits de douane ne correspondent pas au Tarif Extérieur Commun (TEC)** de l'UEMOA. Le résultat de l'évaluation est prévu pour le 31 août 2019 et les corrections, si nécessaires, seront appliquées avant le 30 septembre 2019.

Mesures de politique fiscale

8. **Le Gouvernement entend abroger le mécanisme du précompte de la TVA sur marchés**

publics dès que possible. Pour ce faire, il mettra en œuvre des mesures transitoires telles que le lancement d'une campagne de communication ciblant les contribuables assujettis à la TVA, la validation des informations auprès des entreprises qui retiennent la TVA, et la mise en place de mesures de suivi auprès des entreprises qui ne déposent pas leur déclaration de TVA et de recouvrement des montants dus.

9. Le Gouvernement veillera à l'amélioration des recettes pétrolières en mettant en place des mesures de protection des recettes à travers l'application plus systématique du mécanisme automatique de fixation des prix à la pompe sur la base de la bande à 3%. En cas de hausses particulièrement élevées des prix internationaux qui impacteraient les recettes, le Gouvernement mettra en place des mesures de compensations pour atténuer l'impact sur les recettes globales qui pourront inclure une diminution des dépenses, à l'exclusion des dépenses prioritaires (éducation et santé). Le Gouvernement reconnaît la nécessité d'une stratégie globale pour le secteur de l'énergie qui réexamine notamment les marges sur les carburants et rationalise les exonérations importantes, dont celles accordées aux sociétés minières, dans le but d'améliorer la mobilisation des recettes pétrolières.

10. Nouveau code minier. Le Gouvernement entend prendre en compte les recommandations des experts du FMI en matière de fiscalité. En particulier, le nouveau code, qui est dans sa phase finale de conception, permettra de rationaliser les exonérations tout en précisant leurs bénéficiaires. Il permettra notamment de limiter les avantages fiscaux aux seuls fournisseurs dont les activités sont directement liées à l'activité minière.

11. Le Gouvernement entend prendre de nouvelles mesures pour élargir la base taxable :

- **Fiscalité foncière.** Le Gouvernement compte faire évoluer la fiscalité foncière en instituant une nouvelle taxe sur les propriétés foncières bâties et non bâties, en remplacement de la taxe foncière actuelle d'ici 2021. De plus, il s'engage à améliorer significativement l'enregistrement des titres fonciers et immobiliers dans la base de données du Système d'Information sur les Titres Fonciers et Immobiliers (SITFI) en cours d'élaboration à la Direction Nationale des Domaines (DND). Cette base de données accessible par les services de la DGI.
- **Services bancaires mobiles.** Le Gouvernement envisage de mettre à disposition le paiement de certains impôts grâce à des services bancaires mobiles d'ici fin 2020 afin de simplifier les démarches pour les assujettis et encourager le civisme fiscal. Ceci permettrait d'ajouter un potentiel de contribuables issu du secteur informel à la base taxable.
- **Associations et organisations non-Gouvernementales.** Le Gouvernement envisage une relecture de certaines dispositions du code Général des impôts afin d'imposer les revenus des associations dites « à but non lucratif » et les organisations non Gouvernementales qui réalisent des prestations de service ou exécutent des travaux dans les mêmes conditions que les entreprises « à but lucratif ».

C. Maitriser le solde budgétaire global en protégeant les dépenses prioritaires et en améliorant la gestion des dépenses

12. Le Gouvernement compte soumettre au Parlement une Loi de finance rectificative pour l'année 2019 qui respecte les critères de réalisation et le niveau des dépenses défini dans le cadre macroéconomique associés au nouvel accord triennal au titre de la FEC. Cette Loi de finance rectificative sera soumise au Parlement avant le 15 août 2019 et sera adoptée au plus tard le 31 décembre 2019. En cas d'augmentation des ressources budgétaires au-delà du niveau établi dans le cadre macroéconomique, les dépenses pourront être augmentées à hauteur de ces nouvelles ressources, en privilégiant les dépenses en capital.

13. Le Gouvernement compte soumettre au Parlement une Loi de finance 2020 qui respecte les critères de réalisation associés au nouvel accord triennal au titre de la FEC. Cette Loi de finance sera adoptée au plus tard le 31 décembre 2019 ou en conformité avec l'Article 57 de la Loi n°2013-28 dans le cas contraire¹.

14. Le Gouvernement entend apurer toutes les instances de paiement issues de 2018 au cours de l'année 2019. Il s'engage également à ne plus dépasser le plafond mécanique² des instances de paiement et à ne pas recourir à une accumulation des arriérés de paiements.

15. Le Gouvernement s'engage à maintenir ses objectifs initiaux en matière d'investissement et de dépenses prioritaires, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Il s'assurera qu'un plan de mesure d'urgence budgétaire et de priorisation des postes de dépenses accompagne la Loi de finance rectificative 2019 et la Loi de finance 2020 pour garantir l'adéquation aux critères de convergence de l'UEMOA.

16. Mesures de régulations. Le Gouvernement compte prendre des mesures de régulation en cas de sous-performance dans la collecte des recettes. A cette fin, il prendra des mesures de gèle et/ou d'annulation des crédits budgétaires conformément à l'article 29 de la Loi de finance 2019, tout en préservant les dépenses sociales et prioritaires, notamment les investissements. En cas de surperformance dans la collecte des recettes, le Gouvernement s'engage à consulter le FMI sur l'utilisation des ressources dégagées.

17. Le Gouvernement compte rationaliser les transferts et subventions budgétaires. Il s'efforcera d'améliorer la transparence et la visibilité à moyen-terme, y compris en termes de prévisibilité, pour tous les bénéficiaires de transferts et subventions budgétaires, en particulier dans le secteur de l'agriculture.

¹ Article 57 de la Loi n°2013-28 relative aux Loïs de finance stipule que si le projet de Loi de finance n'a pas pu être voté avant le début de l'année financière, le gouvernement est autorisé à continuer de percevoir les impôts et à reprendre en dépense le budget de l'année précédente par douzièmes provisoires.

² Le plafond mécanique des instances de paiement correspond à la moyenne mensuelle du total des dépenses budgétaires moins les dépenses courantes en personnel et les dépenses sous financement extérieur.

18. Le Gouvernement entend renforcer la sélection et la mise en œuvre des projets d'investissement, notamment en s'appuyant sur les recommandations du PIMA 2017, de manière à maximiser l'efficacité budgétaire, l'impact sur l'économie réelle et le climat des affaires, et sur la croissance potentielle. Cela signifie également une amélioration dans l'évaluation systématique *ex-ante* des projets, la révision technique régulière des évaluations de projets, et le renforcement du cadre juridique régissant les Partenariats Public-Privés (PPP) afin de mitiger le risque sur l'accumulation des engagements budgétaires de l'État. De plus, sur la base des études existantes, le gouvernement s'engage à préparer une mercuriale des coûts standards des infrastructures de transport, des BTP, et des aménagements hydroagricoles.

19. Le Gouvernement s'engage à améliorer la prévision et la gestion des liquidités ainsi que les prévisions des recettes en élaborant des plans d'engagement, en collaboration avec l'assistance technique du FMI, pour la planification des dépenses, en intégrant mieux les décaissements des bailleurs de fonds, et en élargissant la portée du Compte Unique du Trésor (CUT).

20. Le Trésor compte mettre en œuvre les fonctionnalités de STAR et SICA UEMOA dans un module dédié de l'Application Intégrée de la Comptabilité de l'État (AICE2) afin de compléter le dispositif de mise en œuvre du Compte Unique du Trésor (CUT). Le Trésor a signé une convention bipartite avec les 14 banques commerciales du Mali le 14 mars 2019 afin d'opérationnaliser le mécanisme de nivellement des comptes bancaires publics dans les banques commerciales vers le CUT tenu à la BCEAO. Ces fonctionnalités permettront de moderniser le processus de gestion de la trésorerie et de dynamiser les fonctions de paiement des dépenses et d'encaissement des recettes perçues par chèques et iront de pair avec la mise en œuvre du dispositif de télépaiement des impôts et taxes au Mali, conduit conjointement par la DGI et la DNTCP. La mise en œuvre est prévue avant fin mars 2020.

D. Mener une politique d'endettement soutenable

21. Viabilité de la dette. Le Gouvernement continuera à mener une politique d'endettement compatible avec le maintien de la viabilité de la dette.

22. Emprunts extérieurs contractés ou garantis par l'État. Pour 2019, le Gouvernement s'engage à ne pas dépasser le plafond des emprunts extérieurs contractés ou garantis par l'État qui s'élève à 329 milliards de FCFA en termes de valeur actuelle.

23. Afin de diminuer le risque de refinancement, le Gouvernement compte s'appuyer sur l'instrument financier « *Policy-Based Guarantees (PBG)* » de la Banque Mondiale dans le cadre IDA 2019 pour restructurer une partie du portefeuille de la dette de l'État. En plus de réduire le risque de refinancement du portefeuille, la maturité moyenne s'allongera et le taux d'intérêt moyen devrait diminuer.

E. Renforcer la situation financière de la société d'EDM-SA

24. Viabilité des finances. Le Gouvernement s'engage à mettre en œuvre le plan de restructuration et de réorganisation appuyé par la Banque Mondiale. L'exécution de ce plan devrait permettre à EDM-SA de retrouver une stabilité financière viable d'ici 2021.

25. Restructurer le portefeuille de la dette financière, dont la dette à court terme vis-à-vis des banques commerciales locales est estimée à environ 100 milliards de FCFA au 30 juin 2019. Le Gouvernement compte accompagner EDM-SA dans la restructuration de sa dette financière, notamment vis-à-vis des banques commerciales du Mali.

- **Renégociation des termes.** Il entend engager des discussions sur la renégociation des termes de la dette bancaire à maturité courte et sur les conditions de refinancement avec les banques commerciales du Mali.
- **Refinancement.** Il s'engage à accompagner EDM-SA dans l'accès à des prêts aux termes plus avantageux que ceux disponibles sur le marché local. Cet accompagnement sera appuyé par un contrat de performance entre l'État et EDM-SA afin de limiter le risque d'aléa moral et de garantir la viabilité dans le temps de l'opération financière. Le contrat de performance présentera les termes, conditions, et engagements réciproques pour l'accompagnement de l'État dans le redressement financier de EDM-SA, notamment le rachat et la renégociation de la dette bancaire, ainsi que la réduction progressive de la subvention implicite sur les produits pétroliers, le plan de trésorerie de EDM-SA, et les investissements prioritaires. Il sera finalisé au plus tard le 30 novembre 2019.

26. Le Gouvernement s'engage à éliminer graduellement les subventions à EDM-SA sur le moyen terme dans le cadre de la mise en œuvre du plan de restructuration et de réorganisation de EDM-SA appuyé par la Banque Mondiale. Il s'engage également à maintenir un tarif social pour préserver les couches les plus vulnérables de la population et à progressivement aligner les tarifs au coût réel du service pour les consommateurs de moyenne tension.

F. Renforcer l'environnement des affaires

27. Partenariats Public-Privé (PPP). Le Gouvernement entend améliorer le cadre des investissements et d'accroître l'attractivité des investissements directs étrangers à travers une amélioration des partenariats Public-Privé.

- **Révision de la Loi relative aux PPP.** Le Gouvernement s'engage à réviser la Loi actuelle relative aux PPP, en relation avec les services du FMI, suite à l'adoption par le Conseil des Ministres de l'UEMOA du 21 juin 2019 des projets de décision portant adoption de la stratégie d'encadrement des Partenariats Public-Privé et portant modalités de mise en œuvre de la stratégie d'encadrement des partenariats Public-Privé dans l'UEMOA. L'adoption de la Loi révisée est prévue pour 2021.

- **Renforcement de la mise en œuvre du cadre révisé PPP.** Le Programme d'Appui à la Compétitivité de l'Economie Malienne (PACEM) apportera une assistance à la mise en œuvre de la Loi révisée sur les PPP au Mali à travers des activités portant sur un appui à l'opérationnalisation de l'Unité PPP et un appui à la mise en œuvre des activités PPP.

28. Immobilisations Hors Exploitation (IHE). Le Gouvernement compte accompagner le système financier dans le processus de sortie des IHE du bilan des banques afin d'assurer le respect du dispositif prudentiel en vigueur dans l'Union. Dans ce cadre, il pourrait envisager la mise en place d'un système de titre participatif, présenté comme une valeur mobilière qui n'octroie à son détenteur, ici les banques, ni droit de vote, ni de part dans le capital de la société immobilière à créer.

29. Développement du secteur de la banque mobile. Le Gouvernement compte capitaliser sur le développement rapide de la banque mobile au Mali pour offrir des services administratifs tels que le paiement de certains impôts. Cela permettra de promouvoir l'accès à des services bancaires de base aux populations exclus du système bancaire, diminuer les risques de fraude, réduire le secteur informel, et faire évoluer les systèmes de paiement, notamment pour les petites et moyennes entreprises.

30. Réduire les inégalités hommes-femmes. Le Gouvernement compte renforcer ses efforts visant à réduire les inégalités hommes-femmes. En particulier, il prévoit de favoriser l'augmentation des revenus et l'autonomisation économique des femmes dans la filière karité. Ceci permettrait la création et la formalisation de 400 coopératives féminines ainsi que le renforcement des capacités en gestion coopérative et financière de 50 000 bénéficiaires.

G. Promouvoir la bonne gouvernance

31. Gestion des finances publiques. Le Gouvernement s'engage à renforcer les efforts en matière d'intégrité et de transparence dans la gestion des finances publiques dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Réforme de la gestion des finances publiques au Mali (PREM) 2017–2021. Des auto-évaluations fondées sur la méthodologie du cadre PEFA 2016 seront également réalisées tous les deux ans par l'équipe d'Auto-évaluation GFP constituée à cet effet suivant la décision n°2018-0065/MEF-SG.

32. Partenariats public-privé (PPP). Dans le cadre de la révision de la Loi PPP, le Gouvernement compte mettre en œuvre un système d'incitation à la performance des projets et renforcer le cadre institutionnel permettant d'évaluer et de gérer les risques budgétaires liés aux PPP.

- **Prévention et répression de l'enrichissement illicite (Loi n°2014-015).**
- **Révision du cadre pénal de lutte contre la corruption.** Le Gouvernement s'engage à accélérer les travaux juridiques de révision du code pénal et de la Loi sur la Prévention et Répression de l'Enrichissement Illicite (Loi n°2014-015) visant à apporter les mesures correctives nécessaires

pour criminaliser les actes de corruptions en conformité avec l'UNCAC et pour faire face aux difficultés d'application et insuffisances issues ou constatées à l'occasion de la mise en œuvre de la loi. A cette fin, il veillera à ce que la Commission d'Identification et de Correction des Difficultés et Insuffisances de la Loi n°2014- 015 du 27 mai 2014 portant Prévention et Répression de l'Enrichissement illicite dépose son rapport définitif au plus tard le 31 décembre 2019.

- **Renforcement du régime de déclaration de patrimoine.** Le Gouvernement s'engage à veiller à la déclaration des biens par les assujettis incompressibles³ ainsi qu'à la régularité de leur mise à jour dans le délai légal imparti. Les Ministres sont chargés de veiller à ce que les assujettis relevant de leur ressort accomplissent, dans le délai requis, leurs déclarations de biens et/ou leur mise à jour. Sous réserve de la confidentialité des déclarations, compte rendu est fait au Premier ministre, du nombre de déclarations. Des campagnes d'information et de communications seront menées pour une plus grande adhésion et appropriation de la déclaration des biens.

33. Promouvoir la coordination entre les organes de vérification, d'inspection et de contrôle. Pour une plus grande efficacité dans la lutte contre la corruption, le Gouvernement s'engage à procéder à la mise en cohérence des actions des organes de contrôle, de vérification et d'inspection. A cet égard, il s'engage à créer un cadre permanent de concertation entre les différents organes et le Ministère de la Justice, avec une réunion par semestre, et de leur ouvrir le droit d'être informés des suites judiciaires des dénonciations sur une base trimestrielle.

34. Le Gouvernement s'engage à améliorer l'administration et la distribution de la justice en matière d'infractions économiques et financières.

- **Il s'engage à introduire la saisine directe du Procureur de la République** par les organes de vérification (y compris le contrôle général des services et le Bureau du Vérificateur Général), de contrôle et d'inspection, et la systématisation de la saisine des juges d'instruction par les procureurs, dans le code de procédure pénale d'ici fin 2020.
- **Il envisage créer un parquet économique et financier** spécialisé à compétence nationale auprès de la Cour d'Appel de Bamako.

35. Mission de diagnostic. Le Gouvernement prend note de la mission du Fond Monétaire International prévue pour 2020 visant à établir un diagnostic détaillé sur les problématiques de gouvernance notamment sur le secteur des finances publiques et la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT). Comme à l'accoutumé, Il envisagera la publication du rapport final et note que cet exercice aidera à séquencer et à prioriser les mesures dans ce domaine du programme.

³ Liste des hauts fonctionnaires clairement identifiés par la loi n° 2014-015 qui sont requis de déclarer leur patrimoine.

H. Améliorer les données statistiques

36. Rebasage des comptes nationaux, comptes trimestriels, et indicateurs conjoncturels. Le gouvernement s'engage à finaliser les travaux nécessaires au changement de l'année de base des comptes nationaux au plus tard fin 2019 pour la première année courante en 2020. En outre, il entamera la diffusion des comptes trimestriels à la fin de l'année 2019 et la mise en place des nouveaux indicateurs conjoncturels sera achevée au plus tard à la fin du premier trimestre 2020.

I. Suivi du Programme

37. La première, deuxième, et troisième revue seront sur la base des critères de réalisation à fin septembre 2019, à fin décembre 2019, et à fin juin 2020, respectivement, ainsi que des critères de réalisation continus (tableau 1), des actions préalables et des repères structurels (tableau 2), et un objectif indicatif (tableau 1). Les critères de réalisation et l'objectif indicatif sont définis dans le protocole d'accord technique (PAT) qui précise également la nature et la fréquence des informations à fournir pour le suivi du programme.

Tableau 1. Mali : Critères de réalisation et objectif indicatif pour 2019¹
(En milliards de FCFA)

	2019		2020
	Septembre	Décembre	Juin
Critères de réalisation			
Plafond sur le financement intérieur net ²	96	123	127
Plafond sur les arriérés de paiements extérieurs ³	0	0	0
Plafond sur les arriérés de paiements intérieur ³	0	0	0
Plafond sur les nouveaux emprunts extérieurs contractés ou garantis par l'État ^{3,4 5}	329	329	444
Plafond sur le déficit budgétaire global (base ordonnancement) ⁶	173	307	162
Plancher sur les recettes fiscales nettes ⁷	954	1480	658
Objectif indicatif			
Plancher sur les dépenses sociales prioritaires	313	506	270
<i>Pour mémoire:</i>			
Prêts budgétaires	138	246	11
Dons budgétaires	51	87	26
Instances de paiement (-)	-66	-61	-3
Remboursements d'impôts (-)	-46	-72	-31
Remboursement d'arriérés (-)	-6	-10	-4
Produits issus du policy-based guarantee avec la Banque Mondiale	0	0	0
dont : refinancement de la dette intérieure	0	0	0
dont : transfert spécial à EDM-SA	0	0	0

Sources : autorités Maliennes; et projections des services du FMI.

¹Chiffres cumulés depuis le début de l'année, sauf indication contraire. Voir le Protocole d'accord technique (PAT) pour les définitions.

²Ce critère de performance est ajusté en fonction des prêts d'appui budgétaire, à la variation nette des instances de paiement, au paiement des remboursements d'impôts, à la variation nette du remboursement des arriérés et au refinancement de la dette intérieure. De plus, le plafond du financement intérieur net sera abaissé du montant total de tout produit d'une opération policy-based guarantee avec la Banque Mondiale moins tout montant utilisé en tant que transfert spécial à EDM-SA (pour un maximum de 138 milliards de FCFA).

³Critères suivis sur une base continue.

⁴En valeur actuelle, cumulatif depuis le début du programme. Ce critère de performance est soumis à un ajustement à la hausse du montant total (en valeur actuelle) de toute opération policy-based guarantee avec la Banque Mondiale.

⁵ Ce critère est un objectif indicatif pour Juin 2020. Il sera un critère de performance à la première revue du programme.

⁶Ce critère de performance est soumis à un ajustement en fonction des appuis budgétaires et du paiement des remboursements d'impôts. De plus, il sera ajusté à la hausse pour tout transfert spécial à EDM-SA (pour un maximum de 138 milliards de FCFA).

⁷Le plancher des recettes fiscales nettes sera ajusté à la baisse (hausse) dans la mesure où les remboursements d'impôt dépassent (sont moins que) le montant prévu.

Tableau 2. Mali : Actions préalables et repères structurels pour 2019		
Mesures	Justification macroéconomique	Délai d'exécution
Actions préalables		
Finaliser l'audit interne des administrations fiscale et douanière.	Augmenter les recettes et promouvoir la bonne gouvernance	
Soumettre à l'Assemblée Nationale une Loi de finance rectificative pour l'année 2019 qui respecte les critères de réalisation et le niveau des dépenses défini dans le cadre macroéconomique issus de l'accord FEC.	S'assurer que l'exécution budgétaire soit basée sur un cadre macroéconomique réaliste.	
Repères structurels		
Réduire de 60 % le nombre de documents de transit (T1) non validés et/ou non enregistrés dans le système SYDONIA de la DGD. La base de référence correspond au nombre de T1 non-validés et/ou non enregistrés au 31 décembre 2018.	Augmenter les recettes et promouvoir la bonne gouvernance	30 septembre 2019
Finaliser le cahier des charges sur la mise en œuvre du télépaiement des impôts et taxes.	Augmenter les recettes et promouvoir la bonne gouvernance	31 octobre 2019
Finaliser la conception du contrat de performance entre l'État et EDM-SA visant à définir les termes, conditions, et engagements réciproques pour l'accompagnement de l'État dans le redressement financier de EDM-SA, notamment le rachat et la renégociation de la dette bancaire, ainsi que la réduction progressive de la subvention implicite sur les produits pétroliers, le plan de trésorerie de EDM-SA, et les investissements prioritaires.	Améliorer la stabilité financière de EDM-SA, la qualité des dépenses et créer de l'espace budgétaire.	30 novembre 2019
Approbation par le Parlement d'une Loi de finance 2020 qui respecte les paramètres du programme issus de l'accord FEC.	S'assurer que l'exécution budgétaire soit basée sur un cadre macroéconomique réaliste.	31 décembre 2019
Finaliser et opérationnaliser le cadre formel de collaboration et d'échange d'informations sur tous les impôts entre la DGI, la DGD, le Trésor, la DGB, la DGMP-DSP, la DGCC, l'INPS, et la CAISFF.	Augmenter les recettes et promouvoir la bonne gouvernance	31 décembre 2019
Mettre en œuvre la réception électronique des manifestes aériens (LTA) dans SYDONIA WORLD et éliminer la réception non-électronique.	Augmenter les recettes et promouvoir la bonne gouvernance	31 décembre 2019
Mettre en œuvre l'automatisation des procédures de contrôle des régimes suspensifs.	Augmenter les recettes et promouvoir la bonne gouvernance	31 décembre 2019

Tableau 3. Mali : Récapitulatif du programme d'emprunts¹
(En Milliards de FCFA)

	2019	
	Valeur nominale	Valeur actuelle
Sources de financement de la dette	563	329
Dette concessionnelle ²	376	199
Dette multilatérale	284	145
<i>dont : Banque Mondiale</i>	220	118
Dette bilatérale	92	54
Dette non-concessionnelle ³	187	130
Emplois des montants empruntés	563	329
Aide budgétaire	252	146
Infrastructure (routes, ponts, etc.)	25	10
Énergie	164	98
Agriculture	27	11
Social (éducation, santé)	66	40
Télécommunication	29	24
Autres	0	0

Source: Autorités Maliennes; calculs et estimations des services du FMI

¹ Objectif indicatif des nouveaux emprunts contractés ou garantis

² Dette dont l'élément de don dépasse un plancher de 35 %.

³ Dette assortie d'un élément de don positif mais qui n'atteint pas le plancher établi.

Pièce jointe II. Protocole d'accord technique

1. Ce protocole d'accord définit les critères de réalisation et indicateurs présentés au tableau 1 du Mémoire de politiques économiques et financières (MPEF). Il fixe également la périodicité et les délais de transmission aux services du Fonds monétaire international (FMI) des données permettant le suivi du programme.

DÉFINITION DE L'ÉTAT

2. Sauf indication contraire, l'État est défini comme l'Administration centrale de la République du Mali et n'inclut pas les collectivités locales, la banque centrale ou toute autre entité publique ayant une personnalité juridique autonome et n'entrant pas dans le champ du tableau des opérations financières de l'État (TOFE). La Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DNTCP) communique le champ du TOFE suivant la présentation de la nomenclature des comptes fournie par la BCEAO et le transmet à la banque centrale et aux services du FMI.

CRITÈRES DE RÉALISATION

3. Sauf indication contraire, les cibles quantitative suivantes serviront de critères réalisation à fin septembre 2019 et à fin décembre 2019 (MPEF, Tableau 1) Toutes les cibles quantitatives à fin juin 2020 (MPEF, Tableau 1) sont indicatives.

A. Plafond sur le financement intérieur net

4. Le **financement intérieur net à l'État, comme défini dans le paragraphe 2**, est défini comme la somme (i) la variation de la position nette du gouvernement (différence entre les créances et les dettes) vis-à-vis de la banque centrale et des banques commerciales et (ii) des financements de l'État à travers l'émission (nette de remboursements) de titres à des personnes physiques ou morales en dehors du système bancaire ou aux banques non-résidentes domiciliées dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

Facteur d'ajustement

5. Le plafond sur le financement intérieur net à l'État fera l'objet d'un ajustement positif si l'**aide budgétaire extérieure** est inférieure aux prévisions du programme (MPEF, Tableau 1) jusqu'à CFAF 45 milliards. L'aide budgétaire extérieure est définie comme les dons et prêts et les opérations d'allègement de la dette (hors dons et prêts projets, appui budgétaire sectoriel, ressources FMI et allègement de la dette au titre du PPTE, mais incluant l'appui budgétaire général).

6. Le plafond sur le financement intérieur net à l'État fera l'objet d'un ajustement positif (négatif) si le **montant net de réduction des instances de paiement** est supérieur (inférieur) aux montants programmés (MPEF, Tableau 1) dans le TOFE.

7. Le plafond sur le financement intérieur net à l'État sera ajusté à la hausse (à la baisse) pour le **paiement des crédits de TVA, d'autres remboursement d'impôts, et d'arriérés intérieurs audités relevant d'exercices antérieurs** qui sont supérieurs (inférieurs) aux montants programmés (MPEF, Tableau 1).

8. Le plafond sur le financement intérieur net à l'État se baisse par l'exact valeur de la **réduction de la dette intérieure** au titre de l'instrument financier « *Policy-Based Guarantees (PBG)* » de la Banque Mondiale dans le cadre IDA 2019 (MPEF, Tableau 1).

B. Plafond sur l'accumulation d'arriérés de paiements publics extérieurs

9. **Les arriérés de paiement extérieurs** sont définis comme une dette extérieure du gouvernement qui n'a pas été payée à l'échéance conformément aux conditions contractuelles applicables (en tenant compte des éventuels délais de grâce contractuels). Au sens du programme, le gouvernement s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiements extérieurs (sauf cas de dettes en cours de renégociation ou de rééchelonnement). Le critère de réalisation de non-accumulation des arriérés de paiements extérieurs sera appliqué sur une base continue pendant la durée du programme. « Extérieur » est défini par la résidence du créancier.

C. Plafond sur l'accumulation d'arriérés de paiements publics intérieure

10. **Les arriérés de paiement intérieurs** de l'Etat naissent lorsque la date de paiement intervient plus de 90 jours après la date de liquidation d'une dette incontestée envers un tiers, sauf délai plus long stipulé dans les termes et conditions de la transaction. Pour le service de la dette bancaire domestique ou du marché financier, les arriérés naissent 30 jours après la date échu. Au sens du programme, le gouvernement s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiements intérieurs. Le critère de réalisation de non-accumulation des arriérés de paiements intérieurs sera appliqué sur une base continue pendant la durée du programme. « Intérieur » est défini par la résidence du créancier.

D. Plafond sur la dette extérieure contractées ou garanties par l'État

11. **Définition de la dette.** La définition de la dette est spécifiée au point 8 de la pièce jointe à la décision du Comité d'administration du FMI N° 15688, comme publié dans le site web du FMI. La « dette » s'entend comme une obligation directe, donc non contingente, résultant d'un accord contractuel prévoyant la mise à disposition de valeurs sous forme d'actifs (y compris monétaires) ou de services, et par lequel le débiteur s'engage à effectuer un ou plusieurs paiements sous forme d'actifs (y compris monétaires) ou de services, selon un échéancier déterminé; ces paiements libéreront le débiteur des engagements contractés en termes de principal ou d'intérêts. La dette peut prendre plusieurs formes, dont notamment :

- i. des prêts, c'est-à-dire des avances d'argent effectuées au profit du débiteur par le créancier sur la base d'un engagement du débiteur de rembourser ces fonds dans le futur (notamment dépôts, bons, titres obligataires, prêts commerciaux, crédits-

acheteurs) et d'échanges temporaires d'actifs, équivalents à des prêts totalement sécurisés, au titre desquels le débiteur doit rembourser les fonds prêtés, et généralement payer un intérêt, en rachetant les actifs donnés en garantie au vendeur dans le futur (par exemple, accords de rachats ou accords officiels d'échange);

- ii. des crédit-fournisseur, c'est-à-dire des contrats par lesquels le fournisseur accorde au client un paiement différé jusqu'à une date postérieure à celle de la livraison des biens ou de la réalisation du service;
- iii. des accords de crédit-bail, c'est-à-dire des accords donnant au preneur le droit d'utiliser une propriété pour une ou plusieurs durée(s) donnée(s) généralement plus courte(s) que la durée de vie des biens concernés mais sans transfert de propriété, dont le titre est conservé par le bailleur. Pour les besoins de cette directive, la dette est la valeur actualisée (à la création du bail) de tous les paiements anticipés du bail durant la période de l'accord à l'exception des paiements nécessaires au fonctionnement, aux réparations et à l'entretien des biens concernés

Conformément à la définition de la dette énoncée ci-dessus, tout arriéré, toute pénalité, et tout dommage et intérêt accordé par un tribunal à la suite du non-règlement d'une obligation contractuelle est une dette. Le non-règlement d'une obligation contractuelle qui n'est pas considérée comme une dette aux termes de la présente définition (par exemple, paiement à la livraison) ne constitue pas une dette.

12. **Dette garantie.** La garantie d'une dette par l'État s'entend comme une obligation juridique explicite d'assurer le service d'une dette en cas de non-paiement par l'emprunteur (par le biais de règlements en espèces ou en nature).

13. **Dette concessionnelle et la valeur actuelle de la dette.** Une dette est réputée concessionnelle si elle comporte un élément don d'au moins 35 pour cent¹. On calcule la valeur actuelle de la dette à la date à laquelle elle est contractée par décompte des paiements que devra effectuer l'emprunteur au titre du service de la dette². Le taux d'actualisation utilisé à cet effet est de 5 pour cent.

14. **Dette extérieure.** Pour les besoins des critères d'évaluation pertinents, la dette extérieure est définie comme une dette libellée ou devant être repayée en une autre monnaie que le franc CFA. Cette définition s'applique aussi aux dettes contractées entre pays membres de l'UEMOA qui sont libellées ou qui doivent être repayées en une autre monnaie que le franc CFA.

15. **Critère de réalisation de la dette extérieure.** Le plafond sur la dette extérieure contractées ou garanties par l'État (MFEP, Tableau 1) s'applique à la valeur actuelle de toute nouvelle dette extérieure.

¹ La référence au site Web du FMI ci-dessous conduit à un outil qui peut être utilisé pour calculer l'élément de don dans un large éventail d'arrangements financiers: <https://www.imf.org/external/np/pdr/conc/calculator/>

² Le calcul de l'élément don tient compte de tous les aspects des contrats de prêt, notamment l'échéance, le délai de grâce, le calendrier de remboursement, les frais d'origination et les frais de gestion.

16. **Dispositions spéciales.** Le critère de réalisation ne s'applique pas aux emprunts extérieurs à court terme (d'échéance inférieure à un an) liés aux importations.

17. **Transmission des informations.** L'État informera les services du FMI dès qu'un nouvel emprunt extérieur est contracté ou garanti, en précisant les conditions de cet emprunt.

Facteur d'adjustment

18. Le plafond sur **la nouvelle dette extérieure contractées ou garanties** par l'État (en termes de VA) s'augmente par la valeur actuelle des prêts extérieurs contractés au titre de l'instrument financier « *Policy-Based Guarantees (PBG)* » de la Banque Mondiale dans le cadre IDA 2019 (MPEF, Tableau 1).

E. Plafond sur le solde global

19. Le plafond sur le **solde global (base ordonnancement)** est défini comme la différence entre les recettes et dons et les dépenses totales et prêts nets (base ordonnancement) dans le TOFE.

Facteur d'adjustment

20. Le plafond sur le solde global (base ordonnancement) sera ajusté à la hausse dans la mesure que les dons budgétaires sont au-dessous des prévisions du programme (MPEF, Tableau 1) jusqu'à CFAF 45 milliards.

F. Plancher sur les recettes fiscales nettes

21. Les **recettes fiscales nettes** de l'État sont définies comme celles apparaissant dans le TOFE, et comprennent toutes les recettes fiscales du budget national, après déduction des remboursements fiscaux générés au cours de l'année, notamment les crédits de TVA.

Facteur d'adjustment

22. Le plancher sur les recettes fiscales nettes sera ajusté à la baisse (hausse) dans la mesure que les remboursements fiscaux sont au-dessus (au-dessous) des prévisions du programme (MPEF, Tableau 1).

INDICATEUR

23. La cible suivante sert d'indicateurs à fin septembre 2019 et fin décembre 2019.

G. Plancher sur les dépenses prioritaires sociales

24. Les dépenses prioritaires sociales sont définies comme la somme des dépenses des secteurs de l'éducation de base, l'éducation secondaire et supérieure, la recherche scientifique, la santé, et le développement social hors transfert à la Caisse Malienne de Sécurité Sociale. Elles excluent les dépenses en capital financés par les partenaires techniques et financiers extérieurs sous forme de projets.

MESURES STRUCTURELLES

25. Les informations concernant la mise en place des mesures retenues comme repères structurels seront communiquées aux services du FMI lorsque ces mesures sont mises en place.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LA SUIVI DU PROGRAMME

26. Dans le but de faciliter le suivi du programme, le gouvernement communiquera aux services du FMI les informations (sous format Excel pour toutes données quantitatives) telles que définies dans le tableau résumé suivant.

Résumé des données à transmettre			
Secteurs	Type de données	Fréquence	Délai de communication
Secteur réel Finances Publiques	Comptes nationaux	Annuelle	Fin de l'année + 9 mois
	Révisions des comptes nationaux	Variable	8 semaines après la révision
	Indices désagrégés des prix à la consommation	Mensuelle	Fin du mois + 2 semaines
	Position nette du gouvernement vis-à-vis du système bancaire au sens large (y compris la situation des comptes des autres établissements publics auprès du système bancaire); la position nette du gouvernement vis-à-vis du système bancaire au sens étroit; et le détail des financements non bancaires	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines (provisoire); fin de mois + 6 semaines (définitive)
	Solde du compte des recettes de privatisation de SOTELMA en dépôt auprès de la BCEAO	Mensuelle	Fin du mois + 3 semaines
	TOFE du gouvernement central	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines (provisoire); fin du mois + 6 semaines (définitive)
	Exécution budgétaire le long de la chaîne de la dépense, telle qu'enregistrée dans le circuit informatisé	Mensuelle	Fin du mois + 2 semaines
	Détail des recettes et dépenses dans le cadre du TOFE	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Distinguer les ressources PPTE	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Exécution du budget d'investissement	Trimestrielle	Fin du trimestre + 8 semaines
Recettes fiscales dans le cadre du TOFE faisant apparaître les remboursements fiscaux (y.c. crédits de TVA)	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines	

Résumé des données à transmettre (continue)

	Masse salariale dans le cadre du TOFE	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Solde budgétaire de base dans le cadre du TOFE	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Exonérations fiscales et douanières	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines
	Arrêté de fixation du prix des produits pétroliers, recettes de la taxation des produits pétroliers et montant des exonérations octroyées	Mensuelle	Fin du mois
	Importations de produits pétroliers ventilées par nature et par corridor d'importation	Mensuelle	Fin du mois + 2 semaines
	Dépenses ordonnancées et non payées 90 jours après leur liquidation visée par le contrôleur financier	Mensuelle	Fin du mois + 1 semaine
	Rapport du Ministre de l'économie et des finances sur les dépenses hors-budget	Semestrielle	Fin février et fin août
Données monétaires et financières	Situation résumée de la BCEAO, situation résumée des banques, situation des institutions monétaires	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines (provisoire); fin du mois + 8 semaines (définitive)
	Avoirs et engagements extérieurs, et détails des autres éléments nets de la BCEAO et des banques commerciales	Mensuelle	Fin du mois + 8 semaines
	Taux d'intérêt créditeurs et débiteurs, taux d'intervention de la BCEAO, réserves obligatoires de la BCEAO	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines
	Ratios prudentiels bancaires	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines

Résumé des données à transmettre (conclue)			
	Extrait de compte montrant les soldes initiaux et finaux du compte-séquestre à la BCEAO où le service venant à échéance de la dette contractée auprès de la <i>Libyan Foreign Bank</i> pour la construction du complexe de la Cité Administrative à Bamako est déposé jusqu'à ce qu'un accord soit obtenu avec les autorités libyennes à propos du rééchelonnement du remboursement de cette dette	Mensuelle	Fin du mois + 1 semaine
Balance des paiements	Balance des paiements	Annuelle	Fin de l'année + 12 mois
	Révisions de la balance des paiements	Variable	8 semaines après chaque révision
Dettes extérieures	Service de la dette distinguant l'amortissement, la charge d'intérêts et les allègements obtenus au titre du PPTE	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines
Direction du budget	Dépenses prioritaires de réduction de la pauvreté comme définies au ¶24	Trimestrielle	Fin du trimestre + 4 semaines
EDM	États financiers détaillés retraçant les recettes totales d'EDM, y compris les subventions reçues ; les dépenses totales ; le niveau d'endettement bancaire ; ainsi que la situation des arriérés.	Trimestrielle	Fin du mois + 4 semaines



MALI

12 août 2019

DEMANDE DE NOUVEL ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITE ELARGIE DE CREDIT — ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE

Approuvé par
Annalisa Fedelino et
Maria Gonzalez (FMI) et
Marcello Estevão (IDA)

Préparé conjointement par les services du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Association internationale de développement (IDA)

Mali	
Analyse conjointe Banque mondiale–FMI de la viabilité de la dette	
Risque de surendettement extérieur :	Modéré
Risque global de surendettement	Modéré
Niveau de détail de l'évaluation du risque	Présence d'une certaine marge pour absorber les chocs
Recours au jugement	Oui, un scénario sur mesure a été utilisé pour prendre en compte la situation sécuritaire et les besoins importants de développement

Le risque de surendettement du Mali reste modéré. Cette évaluation est inchangée par rapport à celle de la précédente analyse et concorde avec le Rapport des Services du FMI de mai 2018 (Rapport pays du FMI/18/141). Tous les indicateurs d'endettement extérieur projetés restent inférieurs à leurs seuils respectifs dans le scénario de référence. Cependant, le ratio service de la dette extérieure/exportations dépasse son seuil en cas de choc extrême sur les exportations dans un scénario sur mesure qui inclut un déficit budgétaire supérieur de 2 points de PIB au déficit de référence sur la période 2019–23¹.

Le scénario de référence fait l'hypothèse de meilleures politiques budgétaires et du respect du critère de convergence de l'UEMOA sur le déficit budgétaire avant 2019. Comme le montre le scénario sur mesure, une insuffisance durable de la mobilisation des recettes intérieures et la

¹ Cette AVD a été préparée conjointement par les services du FMI et de la Banque mondiale en appliquant le nouveau cadre de viabilité de la dette (CVD) pour les pays à faible revenu (PFR) en vigueur depuis juillet 2018. La capacité d'endettement est classée au moyen d'un indicateur composite (IC) par pays qui réunit trois indicateurs macroéconomiques et de l'évaluation de la politique et des institutions nationales (ÉPINEPIN) de la Banque mondiale. La capacité du Mali est classée comme « moyenne » par l'IC utilisant les données tirées de l'édition d'avril 2019 des *Perspectives de l'économie mondiale* et de l'EPIN de 2017.

détérioration des conditions de sécurité affaibliraient la position budgétaire et augmenterait le risque de surendettement. Le défi pour le Mali demeure d'assurer la stabilité macroéconomique tout en protégeant les dépenses sociales et d'investissement et en couvrant les dépenses croissantes de sécurité et les gros besoins de développement. Pour maintenir le risque d'endettement au niveau modéré, les autorités devront poursuivre leurs efforts de mobilisation des recettes intérieures et de réforme. Il faudrait renforcer la capacité de gestion de la dette tout en renforçant les réformes structurelles pour diversifier la base des exportations.

CONTEXTE

A. Couverture de la dette publique

1. La dette publique du Mali recouvre les obligations extérieures et intérieures de l'administration centrale.

Dans l'ensemble, les informations relatives à la dette des entreprises publiques ne sont pas disponibles et seul le passif de l'entreprise publique d'électricité, EDM, la principale entreprise publique du pays, estimé fin juin 2018 à 319 milliards de FCFA (soit 3,1 % du PIB), est intégré dans le scénario de référence. Un passif conditionnel d'EDM estimé à 150 milliards de FCFA

Sous-secteurs du secteur public	Sub-sectors covered
1 Administration centrale	X
2 Administrations d'États fédérés et locales	
3 Autres éléments des administrations publiques	
4 dont : administrations de sécurité sociale	
5 Fonds extrabudgétaires (FEB)	
6 Garanties (à d'autres entités des secteurs public et privé, y compris entreprises publiques)	
7 Banque centrale (emprunts effectués au nom de l'État)	
8 Dette non garantie des entreprises publiques	

(1,5 % du PIB) a déjà été repris par l'Etat du fait des difficultés financières d'EDM. Les collectivités locales et régionales n'empruntent pas directement de manière indépendante. Bien que le passif des autres entités publiques, comme les entreprises publiques et les autres dettes garanties, ne soit pas inclus dans le scénario de référence par manque de données, un test de passif conditionnel est effectué pour prendre en compte le risque fiscal éventuel que posent ces entités (tableau 1). Les services du FMI poursuivront leurs échanges avec les autorités pour élargir la couverture de la dette publique et y inclure les garanties et la dette des entreprises publiques. La composante du choc lié aux passifs conditionnels des entreprises publiques qui ne sont pas comptabilisées par la couverture de la dette publique est fixée à 2 % du PIB (valeur par défaut) (tableau du texte 1). Le stock de capital des partenariats public-privé (PPP) au Mali est estimé à 3,7 % du PIB, ce qui entraîne une valeur de 1,3 % du PIB (soit $0,35 \times 3,7$) pour la composante PPP du test de résistance sur le passif conditionnel. La dette extérieure est définie sur la base de la devise.

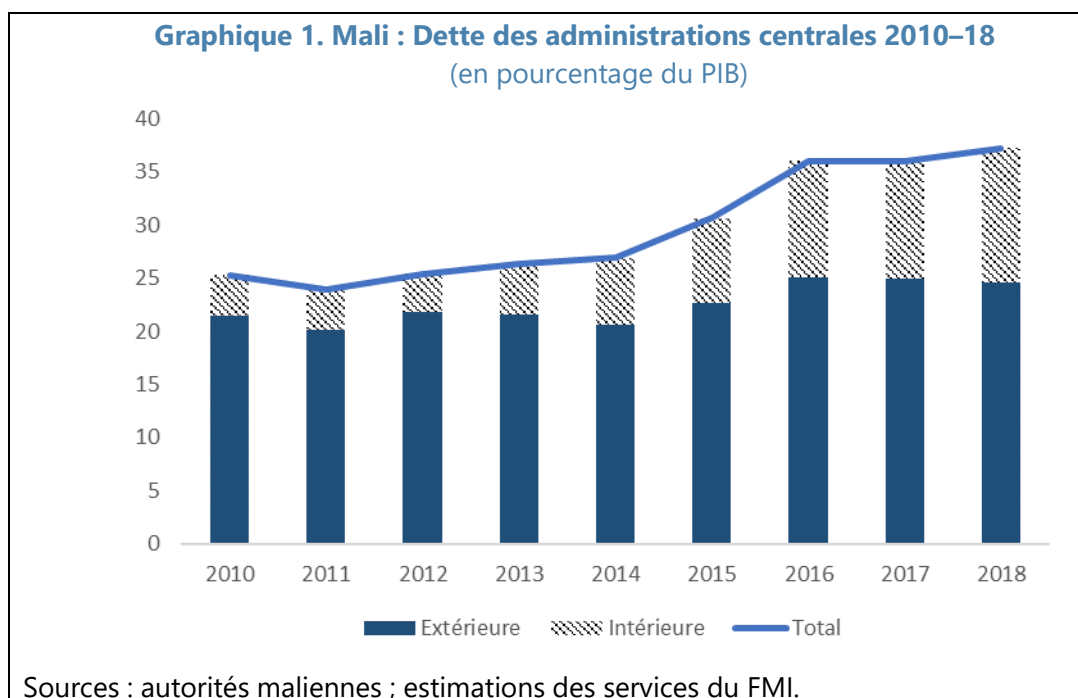
B. Contexte de la dette

2. Fin 2018, l'encours de la dette publique du Mali s'élevait à 3 555 milliards de FCFA (soit 37,3 % du PIB) et se composait principalement de dette extérieure concessionnelle (graphique du texte 1 et tableau du texte 2). La dette extérieure s'élevait à 2 346 milliards de FCFA dont 1 886 milliards de FCFA dus à des créanciers multilatéraux et 460 milliards de FCFA à des créanciers bilatéraux. Cependant, la dette intérieure augmente rapidement, passant de 6,3 % du PIB en 2014 à 12,7 % du PIB en 2018,

notamment du fait des émissions de bons et obligations du Trésor sur le marché régional de l'UEMOA (tableau du texte 3).

Tableau du texte 1. Couverture de la dette publique et ampleur du choc liés aux passifs conditionnels			
1 Couverture des données sur la dette publique du pays	Administration centrale		
	Défaut	Utilisés pour l'analyse	Raisons de s'écarter des paramètres retenus par défaut
2 Autres dettes des administrations publiques non prises en compte dans 1	0 pourcentage du PIB	0,0	
3 Dette des entreprises publiques (garantie ou non par l'État) 1/	2 pourcentage du PIB	2,0	
4 PPP	35 pourcentage du stock e	1,3	
5 Marché financier (la valeur par défaut de 5 % du PIB est la valeur minimale)	5 pourcentage du PIB	5,0	
Totale (2+3+4+5) (en pourcentage du PIB)		8,3	

1/ Le choc de 2% du PIB retenu par défaut sera appliqué aux pays dont la dette garantie par l'État n'est pas pleinement prise en compte dans la définition de leur dette publique (1.). Si elle est déjà incluse dans la dette publique (1.) et si les risques associés à la dette des entreprises publiques non garantie par l'État sont jugés négligeables, une équipe-pays peut réduire ce pourcentage à 0%.



3. Les autorités prévoient d'utiliser une partie des fonds de l'allocation IDA de 2019 pour reprofiler la dette intérieure et réduire le risque de refinancement. Le gouvernement prépare une opération de gestion de la dette qui consiste à emprunter auprès de banques internationales un prêt syndiqué garanti par la Banque mondiale en y consacrant une part du crédit alloué par l'IDA 2019. Les autorités considèrent cette opération comme un précurseur à un éventuel accès aux marchés financiers internationaux et à l'émission d'une Eurobond. Elles prévoient utiliser en partie le produit de cette opération (jusqu'à 500 millions de dollars au titre de l'instrument financier de l'opération de garantie de soutien aux politiques, PBG) pour soutenir EDM, réduire son exposition à court terme au secteur bancaire

et réduire le risque de refinancement en remplaçant une part de la dette intérieure et régionale par des emprunts extérieurs. Cependant, étant donné que le calendrier et l'ampleur de cette opération n'ont pas été confirmés, elle n'a donc pas été incluse dans le scénario de référence. Des clauses d'ajustement pour les critères de performance sont prévues si l'opération devait se concrétiser avant la fin de l'année 2019.

Tableau du texte 2. Mali : Encours de la dette extérieure en fin d'année, 2010-18
(en milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Total	1,134	1,229	1,382	1,445	1,463	1,754	2,081	2,228	2,347
(pourcentage du PIB)	21.4	20.1	21.8	22.1	20.6	22.6	25.1	24.9	24.6
Multilatérale	896	1,006	1,105	1,160	1,181	1,384	1,634	1,799	1,886
FMI ¹	72	101	101	83	72	80	105	114	179
Banque Mondiale/IDA	414	494	578	586	597	728	823	908	947
Banque Africaine de Développement	158	257	247	229					
Banque Islamique de Développement	114	124	118	111	92	116	141	118	99
Autres	139	30	62	151	419	460	565	660	662
Officielle bilatérale	236	222	276	284	282	370	447	429	460
Club de Paris Club	10	13	13	10	8	41	41	40	44
Hors Club de Paris	226	209	263	275	273	329	406	389	417
Autres Creditteurs	3	2	2	1	1	0	0	0	0

Sources: autorités nationales; estimations des Services du FMI.

¹ Incluant les allocations DTS d'Aout 2019.

Tableau du texte 3. Mali : Encours de la dette publique intérieure en fin d'année, 2014-18
(en milliards de FCFA)

	2014	2015	2016	2017	2018
Total	445	622	913	983	1,209
(pourcentage du PIB)	6	8	11	11	13
Bons du Trésor	336	243	236	88	186
Obligations du Trésor	70	348	673	894	1,023
Banques Commerciales	12	3	3	1	0
Arriérées (dette fournisseurs)	28	28	0	0	0

Sources: autorités nationales; estimations des Services du FMI.

HYPOTHESES MACROECONOMIQUES SOUS-JACENTES ET CLASSEMENT DU PAYS

A. Contexte des prévisions macroéconomiques

4. Cette AVD concorde avec le cadre macroéconomique qui sous-tend le rapport des services du FMI effectué dans le cadre de la demande de programme appuyé par la FEC de 2019 (encadré 1).

5. Les conditions macroéconomiques ont été mis à jour depuis la dernière AVD (2018) (tableau du texte 4). À court terme, les principaux changements d'hypothèses touchent le solde budgétaire, les échanges et l'appui extérieur (tableau du texte 5). À moyen et long termes, les principales hypothèses macroéconomiques sont conformes à celles de la dernière AVD.

Tableau du texte 4. Mali : Evolution des projections des principaux indicateurs macroéconomiques

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Long terme ¹
				Projections					
Taux de croissance du PIB réel									
AVD actuelle	5.8	5.4	4.7	5.0	5.0	4.9	4.9	4.8	4.8
AVD précédente	5.8	5.3	5.0	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7
Déflateur du PIB en dollar EU (pourcent)									
AVD actuelle	1.1	4.0	6.8	-1.5	2.9	2.5	2.7	2.5	2.1
AVD précédente	1.2	3.6	11.3	2.5	3.0	2.7	2.0	2.2	2.1
Balance fiscale globale (incluant dons, pourcentage du PIB)									
AVD actuelle	-3.9	-2.9	-4.7	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
AVD précédente	-3.9	-2.9	-3.3	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
Croissance des exportations de biens et services (pourcent)									
AVD actuelle	4.3	3.8	18.8	0.1	2.5	-0.1	4.1	4.1	4.1
AVD précédente	4.3	8.0	14.4	-0.3	5.2	5.0	4.7	5.0	5.3
Croissance des importations de biens et services (pourcent)									
AVD actuelle	9.0	-2.4	6.0	6.9	6.3	4.7	4.8	4.9	5.5
AVD précédente	9.0	5.4	14.2	3.6	5.0	5.4	5.7	-7.5	5.1
Déficit du compte courant (incluantdons, pourcentage du PIB)									
AVD actuelle	-7.2	-8.1	-3.8	-5.6	-6.4	-7.1	-7.0	-6.9	-6.1
AVD précédente	-7.2	-6.0	-6.5	-6.3	-6.1	-6.0	-6.3	-6.4	-6.5
Aide officielle ² (pourcentage du PIB)									
AVD actuelle	3.4	3.9	2.2	4.2	3.2	2.8	2.9	2.7	2.1
AVD précédente	3.4	3.9	3.4	3.8	4.2	4.4	4.6	4.4	4.5

Sources: autorités nationales; estimations et projections des Services du FMI.

¹ Défini comme les 15 years dernières années de la période de projection. Pour l'AVD actuelle, the long terme couvre la période 2023-37. Pour l'AVD précédente c'est 2022-36.

² Défini comme la somme des prêts concessionnels et des dons.

Encadré 1. Hypothèses macroéconomiques de référence

- *Croissance du PIB réel.* Les perspectives économiques, quoiqu'encourageantes sur certains points, sont soumises à de forts risques. La projection de croissance réelle de la production est de 5 % et reste proche du potentiel de croissance à moyen terme (4,8 %) (tableau du texte 4). Les risques sont liés à une possible détérioration de la situation sécuritaire, des éventuels chocs sur les termes de l'échange (cours de l'or, du coton et des carburants et combustibles) et à des conditions météorologiques défavorables. Un risque particulier découle de l'insuffisance persistante des investissements publics sur financement intérieur du fait de l'incapacité à mobiliser les recettes intérieures suffisantes. Ces perspectives sont globalement similaires à la projection de la trajectoire de croissance de la précédente AVD.
- *Politique budgétaire.* En 2018, les recettes budgétaires ont chuté brutalement de 4,2 points de PIB, creusant le déficit jusqu'à 4,7 % du PIB (contre 2,9 % en 2017). Cette piètre performance s'explique par un relâchement, dans la perspective de l'élection présidentielle, tant du respect des obligations que des contrôles, par la dégradation de la situation sécuritaire, et par une augmentation des cours des carburants et combustibles. Les autorités ont compensé en partie ce manque à gagner en réduisant les dépenses d'investissement sur financement intérieur (de 1,8 % du PIB) et les dépenses courantes (de 1,2 % du PIB). Les services du FMI s'attendent à un redressement des recettes à échéance 2020 avec une concentration de 75 % du redressement sur 2019. Une telle trajectoire permettrait aux autorités d'atteindre un solde budgétaire de 3 % du PIB dès 2019, conforme au critère de convergence de l'UEMOA.
- *Secteur extérieur.* D'après les projections, le déficit extérieur courant devrait être de 5,6 % du PIB en 2019 (6,5 % d'après la dernière AVD) contre 3,8 % du PIB en 2018 à cause des importations pour les investissements dans le secteur minier et les équipements ainsi que d'un ralentissement des exportations d'or. Le déficit extérieur courant devrait ensuite se creuser davantage et atteindre 7,1 % du PIB en 2020 du fait de la détérioration des termes de l'échange, puis se resserrer et se stabiliser autour de 6,9 % d'ici 2023. Une telle stabilisation de la position extérieure serait en partie le résultat de politiques macroéconomiques favorables, d'une augmentation progressive des exportations (notamment de produits alimentaires, de coton et d'autres minerais) et d'un cours du pétrole plus bas à plus long terme. Ces facteurs devraient contribuer à compenser la réduction durable attendue des recettes tirées de l'exportation d'or¹. Tout comme dans la précédente AVD, le déficit du compte courant continue d'être financé principalement par les IDE, les emprunts du secteur public et les dons.
- *Composition du financement.* Les emprunts extérieurs devraient augmenter et atteindre 3,5 % du PIB en 2019 contre 2,2 % du PIB en 2018, reflétant la forte augmentation de l'appui budgétaire accordé en 2019 par la Banque mondiale (qui passe de 60 millions de dollars à 250 millions de dollars). Le scénario de référence de 2019 inclut également le décaissement d'un prêt quasi-concessionnel de 250 millions de dollars accordé par Abu Dhabi pour supporter le financement de la balance des paiements. Les autorités prévoyaient initialement d'utiliser l'instrument de garantie de soutien aux politiques (PBG) de la Banque mondiale pour emprunter aux conditions de marché environ 500 millions de dollars de prêts syndiqués sur le marché international. Cependant, le calendrier et l'ampleur de cette opération sont très incertains et elle n'a donc pas été incluse dans le scénario de référence. À moyen terme, les besoins bruts de financement seront encore couverts par des sources multilatérales extérieures et des obligations émises sur le marché obligataire régional (UEMOA-Titres).

¹ Les volumes d'exportation d'or devraient décliner régulièrement, la part de l'or dans les exportations baissant de 67 % en 2015 à environ 20 % en 2036.

Tableau du texte 5. Hypothèses de financement extérieur, 2019–30

(en pourcentage du PIB)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024-2029	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Total extérieur	5.8	4.4	4.0	4.1	3.8	3.7	3.4	3.3	3.2	3.2	3.2	3.1	3.1
dons	2.3	2.0	1.7	1.8	1.8	1.6	1.3	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.2
Projets	1.3	0.9	0.9	1.0	0.9	0.8	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7
Budget	1.2	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Prêts extérieurs	3.5	2.3	2.3	2.3	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Prêts concessionnels dont ¹	1.9	1.2	1.1	1.0	1.0	0.8	0.9	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7
Multilatéraux dont	1.5	0.9	0.8	0.8	0.7	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4
<i>Banque Mondiale</i>	1.1	0.5	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2
Bilatéraux	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2
Prêts non concessionnels ²	1.6	1.2	1.2	1.3	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.3	1.3	1.4	1.4
dont: Financement FMI	0.2	0.3	0.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources: autorités nationales; estimations des Services du FMI.

¹ Prêts dont l'élément don est supérieur

à 35 pourcent

² Prêts avec élément don positif mais inférieur à 35 pourcent

6. Les outils de réalisme montrent que les projections sont globalement conformes aux résultats de cas passés et de pays comparables (graphique du texte 6).

- **Erreurs de prévision.** Les projections des moteurs de la dette extérieure sont conformes à la dynamique passée de la dette, lorsque les variations inattendues de l'endettement résultaient principalement de variations inattendues du compte courant et des IDE. En moyenne, le déficit primaire était le principal contributeur à la dynamique de la dette publique totale.
- **Ajustement budgétaire.** La trajectoire de l'ajustement budgétaire est conforme aux résultats de pays similaires, mais avec une incidence moindre sur la croissance à moyen terme du PIB que ce qu'indiquent les multiplicateurs budgétaires. Le secteur primaire et la production d'or, qui n'ont qu'un lien faible avec les orientations budgétaires, représentent près de 40 % de la croissance du PIB réel. De plus, le rééquilibrage des finances publiques en 2020 résulte plutôt de l'augmentation des recettes (faible multiplicateur budgétaire) que de la diminution des dépenses publiques (multiplicateur budgétaire plus élevé)¹.
- **Croissance et investissements.** La contribution du stock de capital public à la croissance est semblable aux observations de la dernière AVD.

B. Classement du pays et détermination des tests de résistance des scénarios

7. D'après l'évaluation, le Mali a une capacité d'endettement moyenne. D'après le cadre macroéconomique des PEM d'avril 2019 et les mesures EPIN mises à jour de la Banque mondiale, l'indicateur composite du Mali se place entre 2,69 et 3,05, ce qui concorde avec la capacité d'endettement moyenne utilisée pour l'évaluation de l'AVD de mai 2018.

¹ Voir « Ajustement budgétaire et diversification économique », *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*, FMI, octobre 2017, pour plus de détails sur les multiplicateurs budgétaires dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Seuils applicables

APPLICABLE	
Seuils d'endettement EXTÉRIEUR	
VA de la dette en % de	
Exportations	180
PIB	40
Service de la dette en % de	
Exportations	15
Recettes	18

APPLICABLE	
Repère dette publique TOTALE	
VA du total de la dette publique en % du PIB	55

Capacite d'endettement	Moyen
------------------------	-------

Final	Classification based on current vintage	Classification based on the previous vintage	Classification based on the two previous vintages
Moyen	Moyen 3.01	Moyen 2.99	Moyen 3.37

Note: Jusqu'à ce que le rapport PEM d'Avril 2019 soit publié, les classifications lors des deux exercices précédents sont basées uniquement sur l'EPIN.

Calcul de l'Indice CI

Composantes	Coefficients (A)	Valeurs moyennes sur 10 ans (B)	Composantes du score de l'IC (A*B) + (C)	Contribution des composante
EPIN	0.385	3.389	1.30	43%
Taux de croissance réel (en pourcentage)	2.719	5.116	0.14	5%
Couverture des importations par les réserves (en pourcentage)	4.052	40.208	1.63	54%
Couverture des importations par les réserves ² (en pourcentage)	-3.990	16.167	-0.65	-21%
Envois de fonds (en pourcentage)	2.022	4.770	0.10	3%
Croissance économique mondiale (en pourcentage)	13.520	3.579	0.48	16%
CI Score			3.01	100%
Note CI			Moyen	

C. AVD extérieure

8. Le risque de surendettement extérieur du Mali demeure modéré et le pays dispose d'une certaine marge de manœuvre en cas de choc. Tous les indicateurs de la dette restent inférieurs aux seuils indicatifs correspondants dans le scénario de référence et les tests de résistance, ce qui montre qu'il y a une certaine marge pour absorber les chocs. Cependant, dans un autre scénario, adapté sur mesure, qui inclut

un déficit budgétaire supérieur de 2 points de PIB annuel au déficit de référence sur 2020–23, le ratio service de la dette/exportations dépasse le seuil (graphique 4).

9. Les ratios de dette extérieure du Mali restent faibles dans le scénario de référence. Dans le scénario de référence, le rapport VA de la dette publique extérieure/PIB devrait rester entre 14 % et 17 % du PIB, bien en-deçà du seuil indicatif de 40 %, sur toute la période de projection (graphique 1, tableau 1). La VA de la dette extérieure/exportations devrait également rester globalement stable entre 73,0 % et 118,0 %, largement en deçà du seuil de 180 %. Les indicateurs du service de la dette restent inférieurs aux seuils indicatifs correspondants. Inclure la PBG et l'opération de reprofilage de la dette intérieure ne changerait rien au classement du risque. Les tests de résistance standardisés montrent une incidence négative sur la trajectoire des indicateurs de la dette, mais aucun seuil n'est franchi.

10. Cependant le défi sécuritaire et les besoins importants de développement justifient d'envisager un scénario sur mesure avec des déficits plus élevés qui souligne la vulnérabilité de la dette extérieure du Mali aux chocs extérieurs (graphique 4). Un tel scénario reflèterait les éventuelles dépenses supplémentaires liées à la sécurité si le conflit s'intensifiait ainsi que les fortes dépenses d'investissement envisagées par le CREDD des autorités. Le déficit resterait supérieur de 2 points de PIB par rapport au critère de convergence de l'UEMOA de 3 % du PIB pendant les quatre années à venir et serait financé aux conditions de marché². Les ratios de dette augmenteraient fortement par rapport au scénario de référence, provoquant un franchissement de seuil en cas de choc lié aux exportations (choc le plus extrême).

11. La viabilité de la dette extérieure du Mali est très sensible à un choc lié à la croissance des exportations, à une réduction des transferts courants et des IDE et à une dépréciation du taux de change ainsi qu'à des variations des conditions d'emprunt. Dans le cadre d'un test de limite avec une réduction temporaire de la croissance des exportations³ en 2020–21, le ratio service de la dette/exportations augmente fortement dans le scénario de référence et franchirait le seuil en 2026–27 dans le scénario sur mesure (graphique 4). De même, un test de limite avec des IDE et des transferts courants⁴ moindres en 2020–21 pousserait la VA du ratio dette/exportations vers le seuil.

12. À l'avenir, la stabilité macroéconomique sera essentielle pour préserver la viabilité de la dette extérieure. Il est notamment essentiel que les autorités poursuivent leurs efforts de mobilisation des recettes intérieures et mènent à bien des réformes pour diversifier la base des exportations. La mise en œuvre complète de l'accord de paix de 2015 est également un facteur clé pour la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette.

² L'élément don moyen vaut 0,85 % avec un taux d'actualisation unifiée de 5 %.

³ La croissance nominale des exportations (en dollars) est fixée pour les deuxième et troisième années de la période couverte par les projections à la plus faible des deux valeurs suivantes : écart-type de la moyenne historique moins 1 ou écart-type de la projection de référence moins 1.

⁴ La valeur des ratios transferts courants/PIB et IDE/PIB est fixée pour les deuxième et troisième années de la période couverte par les projections à la plus faible des deux valeurs suivantes : écart-type de la moyenne historique moins 1 ou écart-type de la projection de référence moins 1.

D. AVD publique

13. Inclure la dette intérieure ne modifie pas l'évaluation de la viabilité de la dette du Mali.

Compte tenu de la faible taille de la dette intérieure et l'opération prévue de reprofilage de la dette intérieure, l'analyse de viabilité de la dette publique suit de près l'analyse de viabilité de la dette extérieure tant dans le scénario de référence que dans le scénario sur mesure (Graphiques 4 et 5). La VA du ratio dette du secteur publique/PIB reste entre 30,6 % et 34,4 % du PIB sur toute la période couverte par les projections dans le scénario de référence, mais augmente jusqu'à 39,1 % du PIB en 2023 dans le scénario à déficits plus élevés financés à des conditions moins favorables. Cependant, la croissance rapide de l'encours de la dette intérieure mérite d'être suivie de près pour préserver à l'avenir la viabilité de la dette et la stabilité financière.

E. Conclusion

14. Le risque de surendettement extérieur du Mali et le risque global de surendettement restent modérés.

Tout comme lors de la précédente AVD, si la dette publique du Mali est encore faible, la viabilité de la dette est exposée aux chocs extérieurs. Tous les indicateurs de la dette restent inférieurs aux seuils indicatifs correspondants dans le scénario de référence et les tests de résistance. Cependant, un choc lié aux exportations dans le scénario sur mesure envisageant l'éventualité de déficits plus élevés financés à des conditions moins favorables produit un franchissement du seuil du ratio service de la dette/exportations. Le scénario sur mesure reflète les éventuelles dépenses supplémentaires liées à la sécurité si le conflit s'intensifiait. La viabilité de la dette du Mali est également très exposée à un resserrement des conditions de financement, à un choc lié aux exportations du fait de la concentration des exportations sur l'or et le coton et à une réduction des transferts courants et des IDE. De plus, la détention par des non-résidents d'obligations émises sur le marché obligataire régional est potentiellement un risque supplémentaire qui n'est pas couvert actuellement par l'AVD extérieure du Mali, même si l'ampleur de ce phénomène est inconnue. Le Mali doit maintenir des politiques macroéconomiques prudentes, renforcer l'efficacité des investissements publics et de la gestion de la dette et continuer, autant que faire se peut, de répondre à ses besoins de financement extérieurs par des dons et prêts concessionnels. De plus, il est nécessaire de privilégier les projets à forts rendements et de poursuivre les réformes structurelles visant à améliorer le climat des investissements et à diversifier les exportations dans la perspective de la baisse attendue à moyen terme des exportations de l'or.

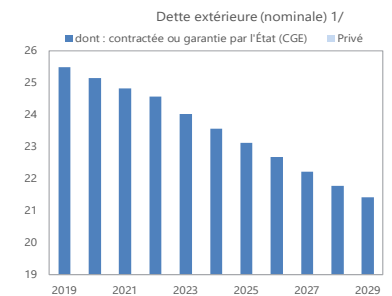
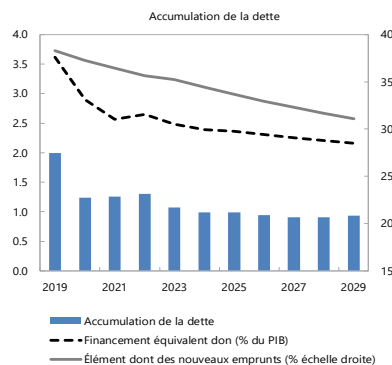
F. Vues des autorités

Les autorités sont d'accord avec les résultats de l'AVD. Elles reconnaissent le besoin de relever les défis liés à la viabilité de la dette. Elles s'engagent à chercher des dons et financements concessionnels et à éviter autant que possible les prêts non concessionnels.

Tableau 1. Mali : Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2016–39
(en pourcentage de PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 8/	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2029	2039	Scénario	Projections
Dette extérieure (nominale) 1/	25.1	24.9	24.6	25.5	25.1	24.8	24.6	24.0	23.6	21.4	16.8	22.3	23.5
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	25.1	24.9	24.6	25.5	25.1	24.8	24.6	24.0	23.6	21.4	16.8	22.3	23.5
Variation de la dette extérieure	2.4	-0.1	-0.3	0.9	-0.4	-0.3	-0.3	-0.5	-0.5	-0.4	-2.3		
Flux générateurs d'endettement net identifiés	3.9	1.5	-1.9	1.9	2.9	3.9	4.0	3.9	3.9	3.0	1.9	1.7	3.4
Déficit extérieur courant hors intérêts	7.0	7.0	3.5	5.3	6.2	6.9	6.8	6.7	6.6	5.7	4.4	5.9	6.3
Déficit de la balance des biens et services	16.9	13.7	10.5	12.3	12.9	13.6	13.3	13.2	13.2	12.8	13.4	12.6	13.0
Exportations	23.5	22.2	23.6	22.8	21.7	20.1	19.4	18.8	18.3	15.9	12.1		
Importations	40.3	35.9	34.1	35.2	34.6	33.7	32.8	32.0	31.5	28.7	25.5		
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-12.3	-9.7	-9.4	-9.4	-9.0	-8.8	-8.5	-8.4	-8.4	-8.4	-6.0	-9.9	-8.6
<i>dont : officiels</i>	-7.4	-4.8	-4.4	-4.4	-4.0	-3.8	-3.6	-3.4	-3.4	-3.3	-0.9		
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	2.4	3.0	2.4	2.4	2.2	2.1	2.0	1.9	1.7	1.2	-3.1	3.2	1.8
IDE nets (négatifs = entrées)	-1.9	-3.6	-3.0	-2.5	-2.4	-2.1	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9	-3.2	-2.0
Dynamique endogène de la dette 2/	-1.2	-1.9	-2.4	-1.0	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.8	-0.7	-0.6		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3		
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.2	-1.2	-1.0	-1.2	-1.2	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.0	-0.9		
Contribution des variations de prix et de taux de change	-0.2	-1.0	-1.6		
Résiduel 3/	-1.5	-1.6	1.5	-1.0	-3.2	-4.2	-4.2	-4.4	-4.3	-3.4	-4.2	-1.1	-3.7
<i>dont : financement exceptionnel</i>	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette extérieure CGE/PIB	15.3	16.7	16.6	16.6	16.6	16.4	16.3	15.4	13.1		
VA de la dette extérieure CGE/exportations	64.6	73.0	76.5	82.3	85.3	87.3	88.9	97.1	108.5		
Ratio service de la dette CGE/exportations	4.6	4.7	4.0	4.1	5.1	5.4	5.4	5.9	6.5	8.0	10.9		
Ratio service de la dette CGE/recettes	7.0	6.3	7.7	5.9	6.6	6.4	6.0	6.3	6.7	6.7	...		
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	868.1	690.6	254.2	675.4	948.3	1219.7	1312.0	1401.9	1510.6	1801.7	2665.5		
Principales hypothèses macroéconomiques													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	5.8	5.4	4.7	5.0	5.0	4.9	4.9	4.8	4.8	4.8	4.8	4.4	4.9
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	1.1	4.0	6.8	-1.5	2.9	2.5	2.7	2.5	2.1	2.1	2.1	1.6	2.0
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	1.3	1.1	1.0	0.9	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	1.3	1.6	0.4	1.1
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	4.3	3.8	18.8	0.1	2.5	-0.1	4.1	4.1	4.0	4.0	4.1	5.3	3.2
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	9.0	-2.4	6.0	6.9	6.3	4.7	4.8	4.9	5.5	5.0	5.9	4.6	5.3
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	38.3	37.3	36.5	35.7	35.2	34.4	31.1	34.5
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	15.5	16.6	12.4	16.0	16.7	16.9	17.3	17.6	17.8	18.8	0.0	13.8	17.7
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	223.6	248.1	210.8	747.2	613.8	584.3	639.4	657.7	672.2	807.4	0.0		
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	3.6	2.9	2.6	2.6	2.5	2.4	2.2	2.5
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	62.9	66.4	63.5	64.1	65.1	64.0	60.4	63.2
PIB nominal (milliards de dollars EU)	14,016	15,368	17,179	17,780	19,217	20,669	22,270	23,927	25,602	35,910	70,647		
Croissance du PIB nominal en dollars	6.9	9.6	11.8	3.5	8.1	7.6	7.7	7.4	7.0	7.0	7.0	6.1	6.9
Pour mémoire :													
VA de la dette extérieure 7/	15.3	16.7	16.6	16.6	16.6	16.4	16.3	15.4	13.1		
En pourcentage des exportations	64.6	73.0	76.5	82.3	85.3	87.3	88.9	97.1	108.5		
Ratio service de la dette/exportations	4.6	4.7	4.0	4.1	5.1	5.4	5.4	5.9	6.5	8.0	10.9		
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	2621.0	2963.3	3183.4	3424.2	3693.4	3931.4	4168.2	5547.3	9244.0		
(VAT - VAT-1)/PIBt-1 (en pourcentage)	2.0	1.2	1.3	1.3	1.1	1.0	0.9	0.9	-0.7		
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	4.6	7.1	3.9	4.5	6.6	7.2	7.0	7.2	7.1	6.0	6.6		

Définition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	No



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - p(1+g)] / (1+g + p + g)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et p = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

5/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme de nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Tableau 2. Mali : Cadre de viabilité de la dette publique, scénario de référence, 2016–39
(en pourcentage de PIB, sauf indication contraire)

	Effectif		Projections									Moyenne 6/	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2029	2039	Scénario historique	Projections
Dettes du secteur public 1/	36.0	36.0	37.3	37.4	38.2	38.7	39.2	39.3	39.6	40.6	43.6	29.0	39.4
dont : libellée en devises	25.1	24.9	24.6	25.5	25.1	24.8	24.6	24.0	23.6	21.4	16.8	22.3	23.5
Variation de la dette du secteur public	5.4	-0.1	1.3	0.1	0.8	0.5	0.5	0.1	0.2	0.2	-1.0		
Flux générateurs d'endettement identifiés	2.8	-2.0	3.4	0.1	0.6	0.4	0.3	0.3	0.4	0.4	-1.0	0.8	0.4
Déficit primaire	3.4	2.1	3.9	2.1	2.0	1.9	1.9	1.8	1.8	1.5	0.0	2.3	1.8
Recettes et dons	17.1	18.2	13.6	18.3	18.7	18.7	19.1	19.3	19.5	20.4	0.0	16.0	19.4
dont : dons	1.6	1.6	1.2	2.3	2.0	1.7	1.8	1.8	1.7	1.5	0.0		
Dépenses primaires (hors intérêts)	20.4	20.3	17.5	20.4	20.7	20.6	21.0	21.1	21.2	21.9	0.0	18.3	21.2
Dynamique automatique de la dette	-0.7	-4.3	-0.6	-1.8	-1.6	-1.6	-1.5	-1.5	-1.3	-1.2	-1.0		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-1.4	-1.7	-1.5	-1.5	-1.5	-1.4	-1.4	-1.4	-1.3	-1.2	-1.0		
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	0.3	0.2	0.1	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.5	0.6	1.0		
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-1.7	-1.9	-1.6	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-2.0		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	0.6	-2.6	1.0		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.2	0.1	0.1	-0.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-0.4	0.0
Produit des privatisations (négatif)	0.2	0.1	0.1	-0.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Résiduel	2.5	2.0	-2.1	-0.2	0.1	0.0	0.0	-0.3	-0.2	-0.1	0.0	0.9	-0.1
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette du secteur public 2/	28.5	28.5	29.6	30.4	31.2	31.7	32.2	34.6	39.9		
Ratio VA de la dette publique/recettes et dons (en %)	209.4	155.4	158.2	162.8	162.9	163.9	165.4	169.9	#DIV/0!		
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/	32.8	35.1	37.6	26.5	22.9	30.1	30.5	33.3	34.9	39.5	#DIV/0!		
Besoin de financement brut 4/	9.2	8.6	9.1	6.7	6.5	7.5	7.7	8.3	8.6	9.6	10.7		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	5.8	5.4	4.7	5.0	5.0	4.9	4.9	4.8	4.8	4.8	4.8	4.4	4.9
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	1.3	1.2	1.0	0.9	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	1.3	1.6	0.4	1.1
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	3.4	3.1	3.3	3.9	5.0	4.9	4.8	4.7	4.7	4.7	4.7	2.5	4.7
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	2.9	-11.0	4.2	0.2	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	1.4	1.9	2.1	1.8	1.8	2.0	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	3.7	2.0
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	16.1	4.9	-9.8	22.4	6.5	4.2	7.0	5.6	5.3	5.5	-100.0	6.2	7.1
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	-2.0	2.2	2.6	2.0	1.2	1.4	1.4	1.7	1.5	1.3	1.0	0.9	1.5
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Indiquer la couverture du secteur public: Administration centrale. Définition de la dette extérieure/intérieure est Currency-based.

2/ Le ratio VA de la dette extérieure par rapport au PIB dans l'AVD publique diffère de l'AVD externe, l'ampleur des différences dépendant des projections de taux de change.

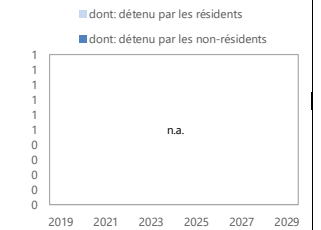
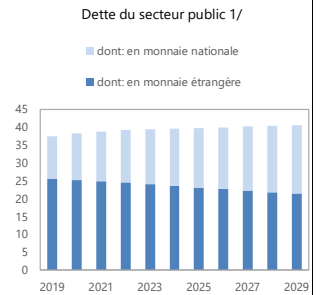
3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente et autres flux générateurs ou réducteurs d'endettement.

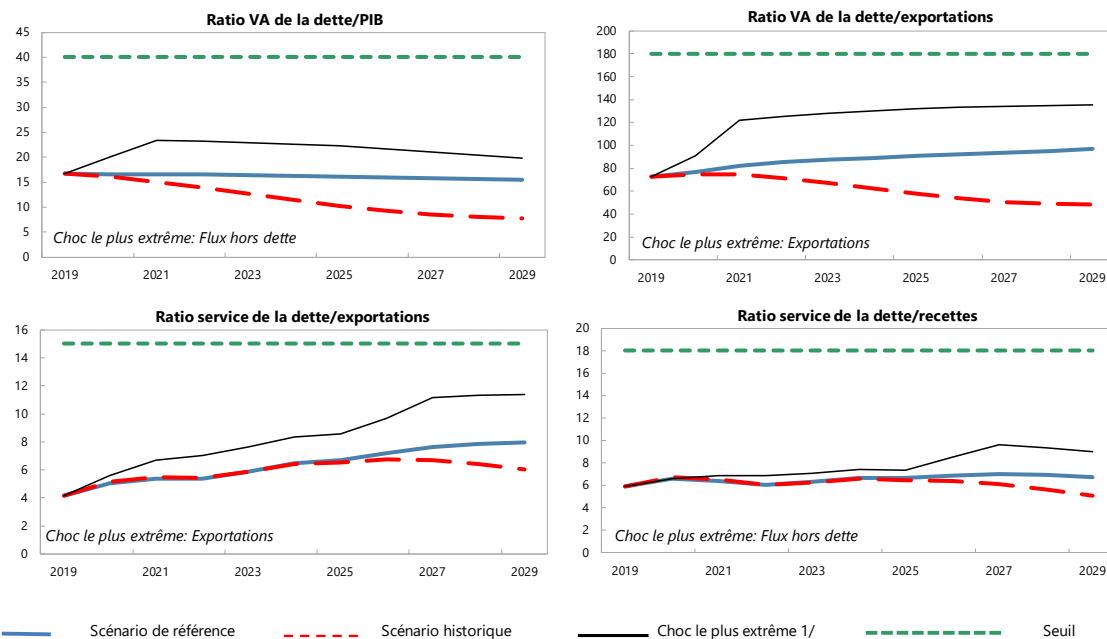
5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB ((-): excédent primaire), qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	No



Graphique 1. Mali : Indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'Etat dans les autres scénarios, 2019–29



Personnalisation des paramètres par défaut		
	Ampleur	Interactions
Choc d'engagements		
Passifs éventuels combinés	No	
Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.
Prix des produits de base	No	No
Financement de marché	n.a.	n.a.

Note: "Yes" indique toute modification de la taille ou des interactions des paramètres par défaut pour les tests de résistance. "n.a." indique que le test de résistance ne s'applique pas.

Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *		
	Défaut	Défini par l'utilisateur (Personnalisés)
Part de la dette marginale		
External PPG MLT debt	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	1.5%	1.5%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	23	23
Période de grâce moyenne (minimum 1)	5	5

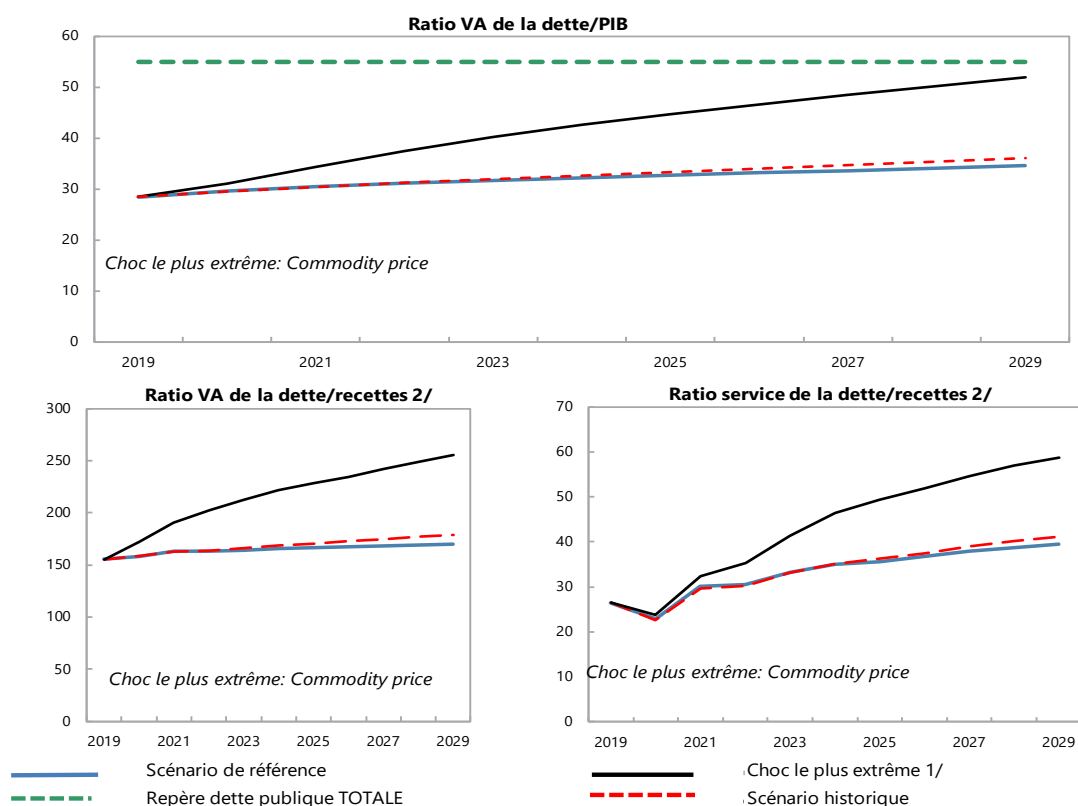
* Note: Tous les besoins de financement supplémentaires générés par les chocs dans le cadre des tests de résistance sont supposés être couverts par la dette externe de MLT PPG dans l'AVD externe. Les termes par défaut de la dette marginale sont fondés sur des projections de référence sur 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2029. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance aux chocs sur les prix des produits de base est fondée sur les perspectives d'évolution des prix des produits de base établies par le Département des études du FMI.

Graphique 2. Mali : Indicateurs de la dette publique dans les autres scénarios, 2019–29



Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *	Défaut	Défini par l'utilisateur
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	28%	28%
Dette intérieure à moyen et long terme	65%	65%
Dette intérieure à court terme	7%	7%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	1.5%	1.5%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	23	23
Période de grâce moyenne (minimum 1)	5	5
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	4.8%	4.8%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	4	4
Période de grâce moyenne	1	1
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	4.5%	4.5%

* Note : dans le AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les test de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2029. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

Tableau 3. Mali : Analyse de l'exposition des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'Etat, 2019–29
(en pourcentage)

Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	17	17	17	17	16	16	16	16	16	16	15
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	17	16	15	14	13	11	10	9	9	8	8
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	17	17	18	18	18	18	18	17	17	17	17
B2. Solde primaire	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	16
B3. Exportations	17	18	21	21	20	20	20	20	19	19	18
B4. Autres flux 3/	17	20	23	23	23	23	22	22	21	20	20
B5. Dépréciation	17	21	17	17	17	17	16	16	16	17	17
B6. Combinaison de B1-B5	17	21	22	22	21	21	21	20	20	20	19
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	17	18	18	19	19	19	19	19	19	19	19
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	17	17	18	18	17	17	17	16	16	15	15
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	73	76	82	85	87	89	91	92	94	95	97
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	73	75	75	72	67	62	58	54	51	49	48
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	73	76	82	85	87	89	91	92	94	95	97
B2. Solde primaire	73	78	85	88	91	93	96	98	99	101	103
B3. Exportations	73	91	122	125	128	130	132	133	134	134	135
B4. Autres flux 3/	73	92	116	119	121	123	125	125	125	124	124
B5. Dépréciation	73	76	66	69	70	72	74	75	78	80	83
B6. Combinaison de B1-B5	73	94	98	111	113	115	117	117	118	119	120
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	73	84	91	95	99	103	106	109	112	115	118
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	73	81	89	92	93	94	94	94	95	95	96
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
Ratio service de la dette/exportations											
Scénario de référence	4	5	5	5	6	6	7	7	8	8	8
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	4	5	5	5	6	6	7	7	7	6	6
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	4	5	5	5	6	6	7	7	8	8	8
B2. Solde primaire	4	5	5	5	6	7	7	7	8	8	8
B3. Exportations	4	6	7	7	8	8	9	10	11	11	11
B4. Autres flux 3/	4	5	6	6	7	7	7	9	11	11	11
B5. Dépréciation	4	5	5	5	6	6	6	7	6	6	7
B6. Combinaison de B1-B5	4	5	6	6	7	7	8	9	10	10	10
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	4	5	6	6	6	7	7	8	8	8	8
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	4	5	6	6	6	7	7	8	8	8	8
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	6	7	6	6	6	7	7	7	7	7	7
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	6	7	7	6	6	7	6	6	6	6	5
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	6	7	7	7	7	7	7	7	8	8	7
B2. Solde primaire	6	7	6	6	6	7	7	7	7	7	7
B3. Exportations	6	7	7	7	7	7	7	8	9	8	8
B4. Autres flux 3/	6	7	7	7	7	7	7	9	10	9	9
B5. Dépréciation	6	8	8	7	7	8	8	8	7	7	7
B6. Combinaison de B1-B5	6	7	7	7	7	8	8	9	9	9	9
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	6	7	7	6	7	7	7	7	7	7	7
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	6	7	7	6	7	7	7	7	7	7	7
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 4. Mali : Analyse de l'exposition des principaux indicateurs de la dette publique, 2019–29

	Projections 1/										
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	28	30	30	31	32	32	33	33	34	34	35
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	28	29	30	31	32	33	33	34	35	35	36
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	28	32	35	38	40	42	43	45	47	49	50
B2. Solde primaire	28	31	33	34	34	34	35	35	36	36	36
B3. Exportations	28	31	34	35	35	36	36	36	36	37	37
B4. Autres flux 3/	28	33	37	38	38	38	39	39	39	39	39
B5. Dépréciation	28	33	32	31	30	30	29	29	28	27	27
B6. Combinaison de B1-B5	28	30	31	31	31	32	32	33	33	34	34
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	28	37	38	38	39	39	39	39	40	40	40
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	28	31	34	37	40	43	45	47	48	50	52
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Repère dette publique TOTALE	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55
Ratio VA de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	155	158	163	163	164	165	166	167	168	169	170
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	155	158	163	164	166	168	170	172	175	177	179
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	155	168	188	195	203	211	219	226	233	240	246
B2. Solde primaire	155	165	176	175	176	177	177	178	178	179	179
B3. Exportations	155	165	182	181	181	182	183	183	182	181	181
B4. Autres flux 3/	155	177	199	197	197	197	197	196	194	192	191
B5. Dépréciation	155	176	171	164	159	154	150	145	141	137	133
B6. Combinaison de B1-B5	155	159	166	162	163	164	164	165	166	166	167
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	155	198	202	200	199	199	199	199	198	198	198
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	155	172	190	202	213	222	229	235	242	248	255
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Ratio service de la dette/recettes 2/											
Scénario de référence	26	23	30	31	33	35	36	37	38	39	39
A. Scénarios de rechange											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	26	23	30	30	33	35	36	38	39	40	41
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	26	24	33	35	40	44	47	49	52	55	57
B2. Solde primaire	26	23	31	33	37	39	39	39	40	41	42
B3. Exportations	26	23	30	31	34	35	36	37	39	40	41
B4. Autres flux 3/	26	23	31	31	34	36	36	38	40	41	42
B5. Dépréciation	26	22	30	30	32	33	34	36	37	37	37
B6. Combinaison de B1-B5	26	22	30	30	34	35	36	36	38	38	39
C. Tests Adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	26	23	35	41	44	47	43	44	45	45	45
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	26	24	32	35	41	46	49	52	55	57	59
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

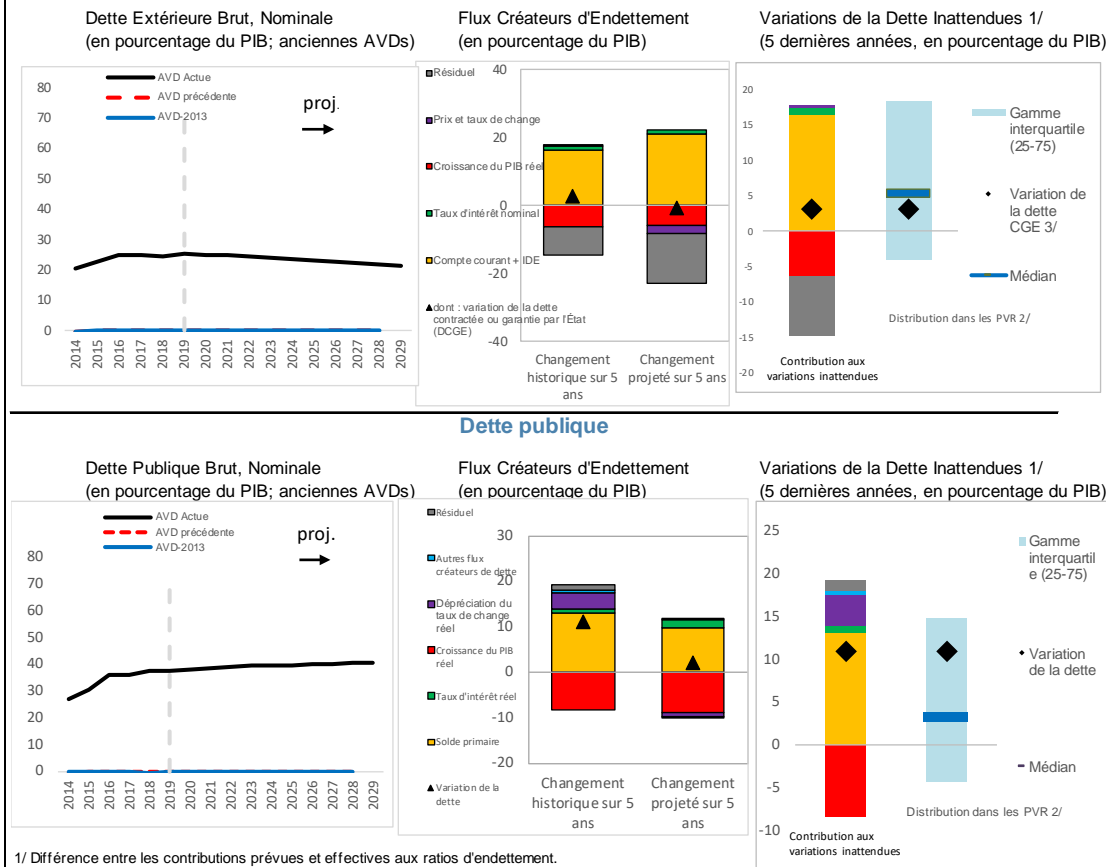
Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du repère.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Graphique 3. Mali : Moteurs de la dynamique de la dette — Scénario de référence



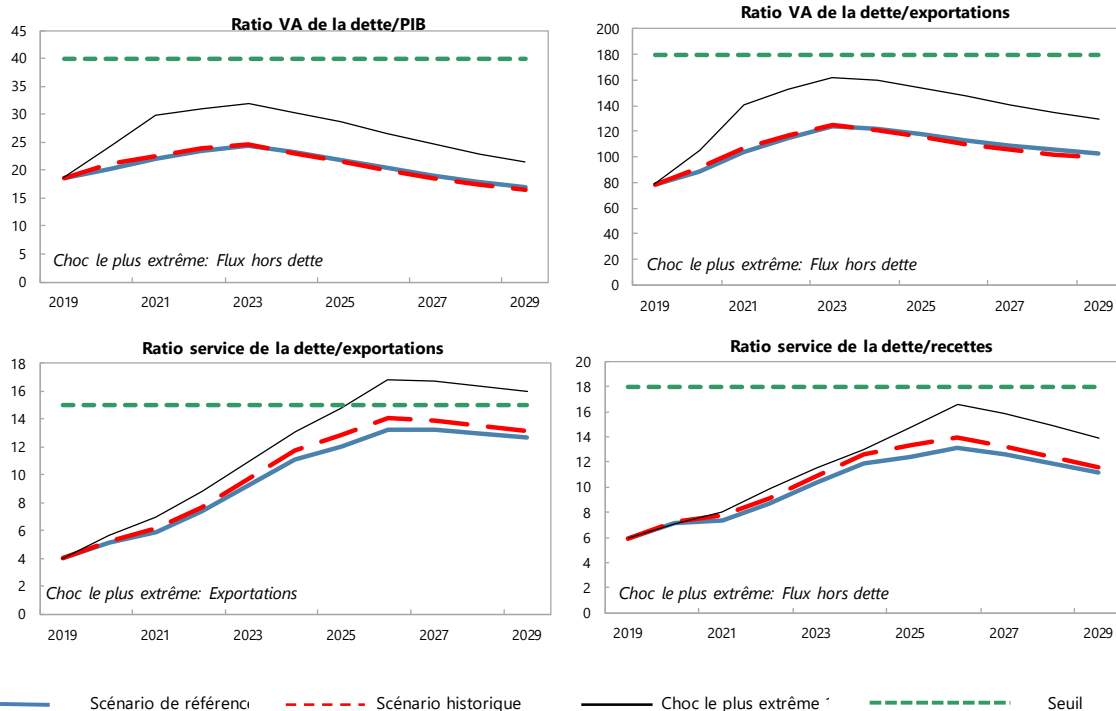
1/ Différence entre les contributions prévues et effectives aux ratios d'endettement.

2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.

3/ Étant donné le niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure CGE devrait être en grande partie expliquée par les déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

Sources : autorités nationales et estimations et projections des services du FMI.

Graphique 4. Mali : Indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'Etat dans les scénarios sur mesure, 2019–29



Personnalisation des paramètres par défaut		
	Amplieur	Interactions
Choc d'engagements		
Passifs éventuels combinés	No	
Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.
Prix des produits de base	No	No
Financement de marché	n.a.	n.a.

Note: "Yes" indique toute modification de la taille ou des interactions des paramètres par défaut pour les tests de résistance. "n.a." indique que le test de résistance ne s'applique pas.

Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *		
	Défaut	Défini par l'utilisateur (Personnalisés)
Part de la dette marginale		
External PPG MLT debt	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars	2.3%	2.3%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	20	20
Période de grâce moyenne (minimum 1)	4	4

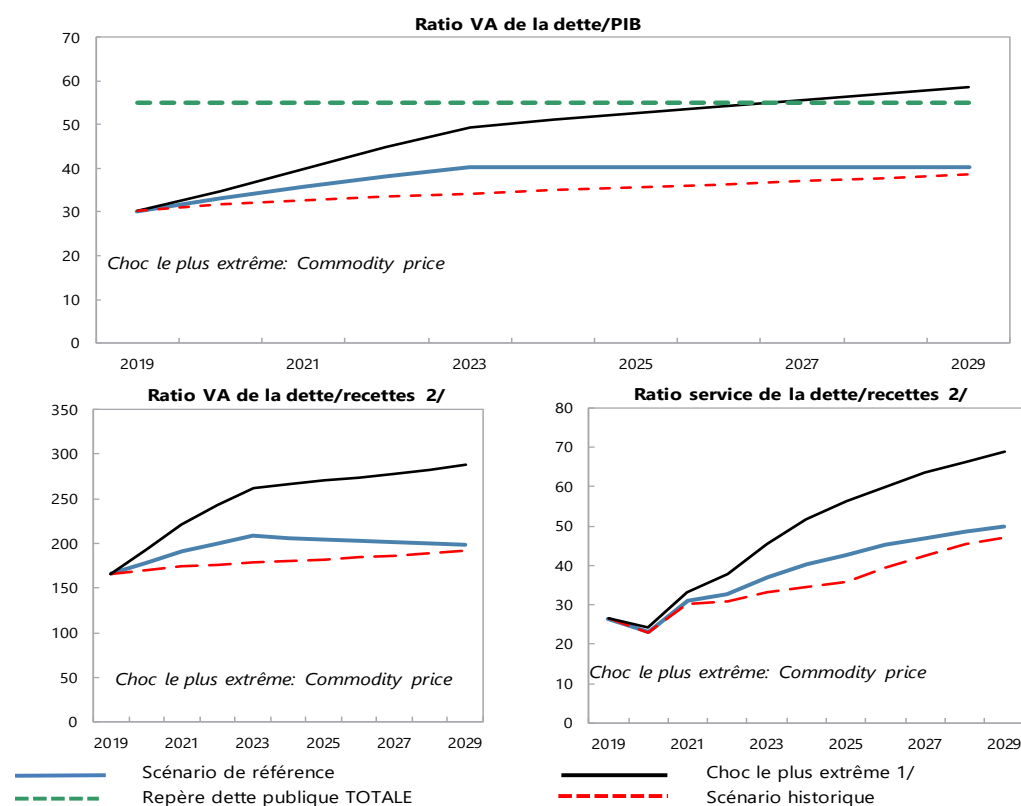
* Note: Tous les besoins de financement supplémentaires générés par les chocs dans le cadre des tests de résistance sont supposés être couverts par la dette externe de MLT PPG dans l'AVD externe. Les termes par défaut de la dette marginale sont fondés sur des projections de référence sur 10 ans

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2029. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance aux chocs sur les prix des produits de base est fondée sur les perspectives d'évolution des prix des produits de base établies par le Département des études du FMI.

Graphique 5. Mali : Indicateurs de la dette publique dans les scénarios sur mesure, 2019–29



Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *	Défaut	Défini par l'utilisateur
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	33%	33%
Dette intérieure à moyen et long terme	61%	61%
Dette intérieure à court terme	7%	7%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	2.3%	2.3%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	20	20
Période de grâce moyenne (minimum 1)	4	4
Dette intérieure à MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	4.7%	4.7%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	4	4
Période de grâce moyenne	1	1
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	4.4%	4.4%

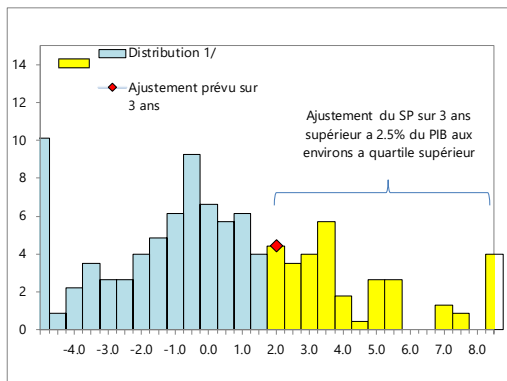
* Note : dans le AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les test de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2029. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

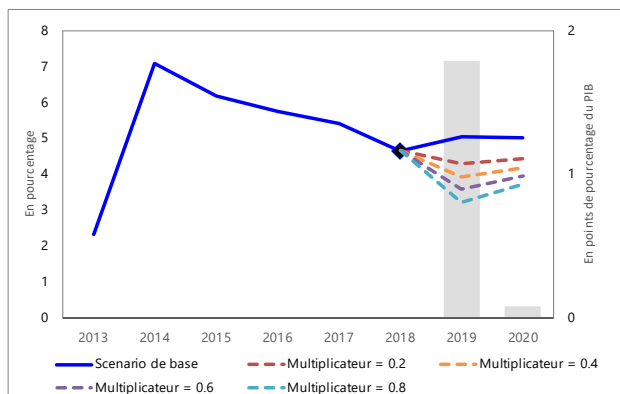
Graphique 6. Mali : Outils de réalisme

Ajustement sur 3 ans du solde primaire (points de pourcentage du PIB)



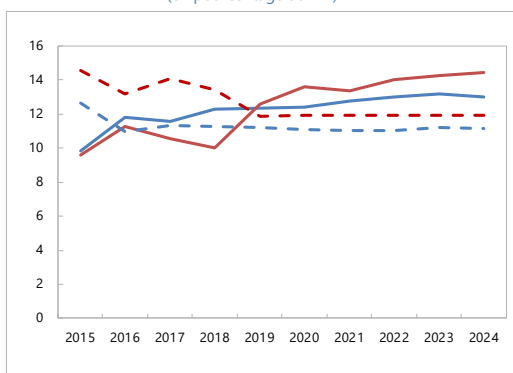
1/ Les données couvrent les programmes financés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement triennal à partir de la création du programme est couverte sur l'axe horizontal; le pourcentage d'échantillon est couvert sur l'axe vertical.

Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/



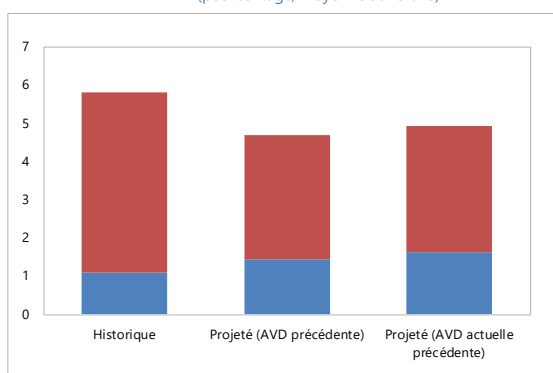
1/ Les barres renvoient à l'ajustement budgétaire annuel projeté et les lignes montrent les trajectoires possibles de croissance du PIB réel sous différents multiplicateurs budgétaires.

Taux de l'Investissement Public et Privé (en pourcentage du PIB)



— Investissement public - AVD précédente — Investissement public - AVD actuelle
 - - - Investissement privé - AVD précédente - - - Investissement privé - AVD actuelle

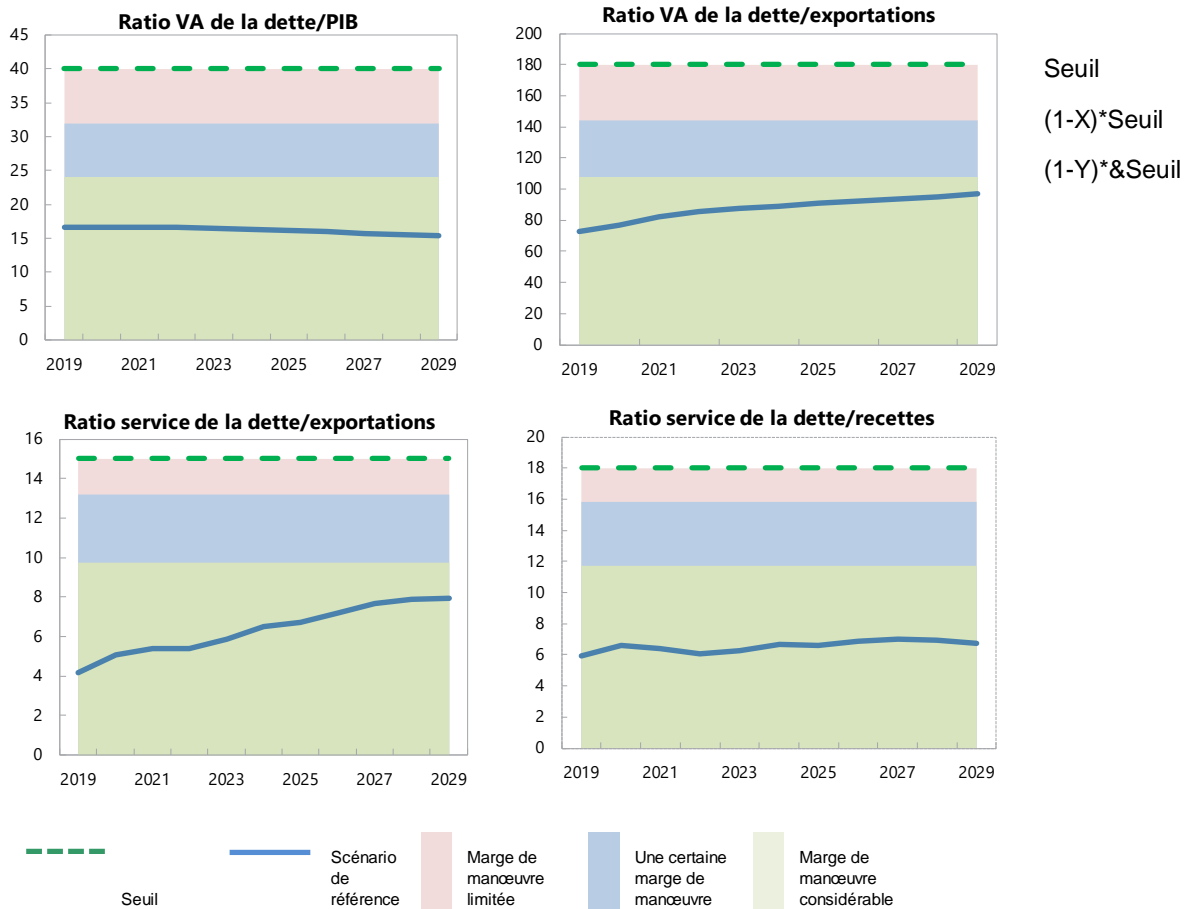
Contribution à la croissance du PIB réel (pourcentage, moyenne sur 5 ans)



■ Contribution d'autres facteurs
 ■ Contribution de l'investissement public

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

Graphique 7. Mali : Définition de la catégorie de risque modéré. 2019–29 1/



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Pour les seuils des ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/exportations, x est égal à 20 % et y à 40 %. Pour les seuils des ratios service de la dette/exportations et service de la dette/recettes, x est égal à 12 % et y à 35 %.

**Déclaration de M. Mohamed-Lemine Raghani et M.
Oumar Diakite sur le Mali Réunion du conseil
d'administration
28 août 2019**

Les autorités maliennes, que nous représentons, tiennent à remercier le conseil d'administration, la direction et les services du FMI du soutien qu'ils continuent d'apporter au Mali dans ses efforts en faveur du développement. Dans le cadre du précédent programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC), arrivé à son terme en décembre 2018, le cadre macroéconomique du Mali a été considérablement renforcé. La mise en œuvre résolue de l'accord appuyé par le FMI a grandement contribué à atteindre les objectifs socio-économiques du pays, malgré les gigantesques problèmes d'insécurité et l'impact des chocs exogènes.

Afin de pérenniser les progrès accomplis et de répondre aux considérables besoins de développement tout en faisant face aux énormes dépenses requises pour maintenir la paix et combattre le terrorisme, les autorités sollicitent un nouvel accord au titre de la FEC. Cet accord aiderait le Mali à préserver la viabilité du budget et de la dette, ainsi qu'à mobiliser l'aide internationale indispensable, tout en favorisant la mise en œuvre de vastes réformes au titre de sa nouvelle stratégie de développement pour la période 2019-23 (le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable).

Évolution économique en 2018 et perspectives pour 2019

L'activité économique est restée vigoureuse en 2018, avec une croissance du PIB réel estimée à 4,7 % (comparée à 5,4 % en 2017), et l'inflation est restée faible, à moins de 2 %. La balance globale des paiements a été positive, grâce à la nette réduction du déficit commercial (-6,7 % du PIB, contre -9,1 % du PIB en 2017), due à la forte hausse des exportations aurifères et à la baisse générale des importations. L'exécution budgétaire a été marquée par un net recul des recettes fiscales, qui sont tombées de 15,2 % du PIB en 2017 à 11,8 % du PIB en raison essentiellement des faibles résultats des administrations fiscale et douanière. Le déficit budgétaire global (base engagements) s'est situé à 4,7 % du PIB, contre 2,9 % du PIB en 2017. Cette évolution budgétaire a entraîné une hausse des paiements en instance.

En 2019, la croissance du PIB réel devrait s'établir à 5 % et l'inflation devrait rester modérée. Cette accélération de la croissance du PIB sera essentiellement portée par le redressement du secteur tertiaire et de la construction. Les recettes fiscales devraient augmenter grâce à la mise en œuvre de mesures opérationnelles énergiques par les administrations fiscale et douanière, et la mobilisation des recettes devrait se normaliser d'ici 2020. La balance globale des paiements devrait se détériorer en raison notamment d'une hausse des importations due à l'affermissement de l'activité économique. En tant que pays

membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Mali a accès aux réserves de change mises en commun de la banque centrale régionale (BCEAO), qui continuent de bien répondre aux besoins de l'économie malienne.

Politiques et réformes dans le cadre du nouvel accord au titre de la FEC

Le nouvel accord au titre de la FEC vise à préserver la stabilité macroéconomique, notamment la viabilité de la dette, et à renforcer les fondements d'une croissance plus forte, généralisée et durable, qui stimule la création d'emplois et favorise la réduction de la pauvreté. À cette fin, les autorités entendent renforcer l'efficacité de la politique et de l'administration budgétaires, maîtriser le solde budgétaire global tout en préservant les dépenses prioritaires, améliorer l'efficacité et l'exécution des dépenses publiques, et poursuivre une politique d'endettement viable. En outre, d'audacieuses mesures seront prises pour améliorer la situation financière de la société publique d'électricité EDM et le climat des affaires. D'autres mesures seront prises pour favoriser la diversification de l'économie et la bonne gouvernance.

Politique budgétaire

Les autorités restent déterminées à mener une politique budgétaire viable, ainsi qu'à préserver les dépenses prioritaires et à accroître les recettes en améliorant l'efficacité de la politique et de l'administration budgétaires. Elles entendent également respecter le critère de convergence de l'UEMOA d'un déficit budgétaire global de 3 % du PIB tout en préservant les dépenses sociales et d'investissement prioritaires, conformément aux objectifs du programme. La loi de finances rectificative 2019 soumise à l'Assemblée nationale le 1^{er} août 2019 et le projet de loi de finances 2020 viseront à atteindre ces objectifs.

Du côté des recettes, les autorités sont conscientes de la nécessité de remédier aux causes de leur insuffisance en 2018. Elles ont achevé un audit sur ce manque à percevoir, qui constituait une mesure préalable. Des mesures correctrices sont en cours pour améliorer les résultats des administrations fiscale et douanière, et d'autres mesures seront prises dans le cadre du plan d'action 2019, qui sera achevé sur la base des résultats des divers audits.

Pour ce qui est de l'administration fiscale, il s'agira notamment de renforcer les audits de toutes les entreprises qui ont sollicité une déclaration fiscale au forfait et de toutes celles concernées par les principaux risques recensés par le ministère des Finances. À cette fin, un mécanisme d'échange d'informations efficace et coordonné sera mis en place entre les diverses entités administratives concernées. En outre, un suivi rapproché des déclarations fiscales et un renforcement des contrôles seront mis en œuvre. Il est aussi envisagé de créer un service central chargé de veiller au recouvrement de l'impôt et d'améliorer le recouvrement des arriérés fiscaux. En outre, les procédures numériques de déclaration et de paiement des impôts seront favorisées. Simultanément, les autorités redoubleront d'efforts pour mettre en place une structure de gestion axée sur les résultats, améliorer la gestion des

ressources humaines et instaurer des systèmes d'incitations.

L'autre entité stratégique ciblée par les autorités pour accroître les recettes est l'administration douanière. Les autorités entendent mettre en œuvre un plan d'action visant à consolider sa structure organisationnelle, à numériser les procédures et à renforcer les contrôles sur la base d'une évaluation des risques. En outre, les mécanismes existants de lutte contre la fraude et la contrebande seront réévalués pour en améliorer l'efficacité. La formation des douaniers et le resserrement de la collaboration avec d'autres forces de sécurité seront renforcés.

En matière de politique fiscale, des mesures seront prises pour abolir dès que possible la pratique du prélèvement à la source de la TVA et accroître les recettes tirées des produits pétroliers en mettant en œuvre plus systématiquement le mécanisme automatique d'ajustement des prix des carburants. À partir des recommandations de l'assistance technique du FMI, les autorités réviseront le code minier pour rationaliser et accroître l'efficacité des exonérations. Compte tenu de la nécessité d'élargir l'assiette de l'impôt, les autorités prendront également d'autres mesures, notamment pour réformer l'impôt foncier, favoriser le paiement d'un certain nombre d'impôts au moyen de services bancaires mobiles, surtout pour le secteur informel, et réviser certains aspects du code des impôts afin d'y inclure les associations à but non lucratif.

Pour ce qui est des dépenses, les autorités sont déterminées à préserver les dépenses sociales et d'investissement prioritaires, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé. À cet égard, la loi de finances rectificative 2019 et le projet de loi de finances 2020 prévoient des ressources suffisantes pour tenir cet engagement tout en assurant le respect du critère de convergence régional. Si les recettes devaient baisser en-deçà du niveau visé, les affectations de dépenses continueront d'être débloquées en fonction du niveau observé des recettes par rapport aux objectifs du programme. Il est également envisagé de rationaliser les transferts et subventions budgétaires en améliorant leur transparence et leur prévisibilité.

À partir des recommandations de l'évaluation de la gestion de l'investissement public (PIMA) de 2017, les autorités continueront d'améliorer l'efficacité de l'investissement public au moyen d'une sélection et d'une mise en œuvre rigoureuses des projets. Afin d'augmenter au maximum l'efficacité budgétaire et l'impact des projets sur l'économie, le processus d'évaluation ex ante sera systématiquement amélioré. En outre, les autorités redoubleront d'efforts pour améliorer le cadre juridique des partenariats public-privé afin d'atténuer les risques pour le budget et d'améliorer la qualité de l'investissement public.

Avec l'assistance technique du FMI, les autorités continueront de consolider la situation de trésorerie. Elles renforceront la gestion de trésorerie, notamment en intégrant mieux les décaissements des donateurs dans leurs prévisions et en élargissant le périmètre du compte unique du Trésor (CUT). Elles entendent avancer dans la mise en place du CUT en opérationnalisant les systèmes informatiques pour faciliter le transfert des comptes publics détenus par les banques commerciales. En outre, ces améliorations informatiques

contribueront à moderniser la gestion de trésorerie et à favoriser le paiement numérisé de l'impôt.

Reconnaissant l'impact des arriérés intérieurs sur le secteur financier et sur l'activité économique, les autorités prévoient d'apurer en 2019 tous les arriérés accumulés en 2018. À l'avenir, elles sont déterminées à ne plus accumuler de nouveaux arriérés intérieurs.

En matière de politique d'endettement, les autorités restent déterminées à préserver la viabilité de la dette. À cette fin, elles continueront de limiter la dette extérieure et les garanties au plafond convenu dans le cadre du programme. Elles entendent également remédier au risque de refinancement lié aux instruments de financement à court terme utilisés sur le marché régional et cherchent à restructurer la dette intérieure au moyen d'un prêt commercial à plus long terme avec l'assistance de la Banque mondiale.

Réformes structurelles

Il reste prioritaire de continuer de mettre en œuvre des réformes structurelles dans le but d'améliorer les niveaux de vie et de stimuler la création d'emplois, en particulier pour les jeunes. Dans le cadre du programme, d'audacieuses réformes seront poursuivies afin d'améliorer le climat des affaires, de favoriser la bonne gouvernance, et de renforcer la situation financière de la société EDM.

Concernant EDM, les autorités continueront de l'aider à recouvrer ses coûts, à honorer ses obligations financières et à fournir une électricité fiable. Avec l'appui de la Banque mondiale, les autorités mettront en œuvre le plan de restructuration qui vise à stabiliser la situation financière de l'entreprise d'ici 2021. Ce plan englobe la restructuration de la dette de la société envers les banques et un refinancement à des conditions plus favorables. Ces mesures devraient aider les autorités à réduire progressivement leurs subventions à EDM à moyen terme. L'entreprise alignera progressivement ses tarifs de moyenne tension sur le coût réel de production tout en protégeant les segments les plus vulnérables de la population en leur appliquant un tarif social.

Les autorités sont déterminées à continuer d'améliorer le climat des affaires en remédiant aux principaux obstacles qui entravent le développement du secteur privé. Elles entendent améliorer le cadre d'investissement pour attirer l'IDE et renforcer les partenariats public-privé (PPP) afin de réduire au minimum les risques pour le budget. À cet égard, les directives de la loi régionale relative aux PPP seront transposées dans la législation nationale d'ici 2021 en consultation avec le FMI. Le service responsable des PPP deviendra opérationnel dans le cadre du programme d'appui à la compétitivité de l'économie malienne.

Secteur financier

Il demeure prioritaire de promouvoir un secteur financier stable et inclusif. Dans cet esprit, les autorités s'attaqueront aux lacunes du secteur financier et encourageront la sortie des immobilisations non opérationnelles des bilans des banques de façon à respecter les normes prudentielles régionales. Elles favoriseront le recours à la banque mobile pour élargir l'accès des populations non bancarisées aux services financiers, ainsi que pour assurer la prestation de services administratifs et le paiement des impôts. Elles redoubleront d'efforts pour réduire les disparités femmes-hommes, notamment au moyen de projets générateurs de revenus pour les femmes, ce qui permettra de créer 400 coopératives et de former 50 000 personnes en gestion financière et de projet.

Gouvernance

La volonté de continuer de favoriser la transparence dans la gestion des finances publiques et de combattre la corruption reste forte. Les autorités redoubleront d'efforts en ce qui concerne les déclarations de patrimoine à soumettre par les fonctionnaires, notamment en accélérant la révision de la loi relative à l'enrichissement illicite, afin de la rendre plus efficace et inclusive. Elles veilleront au respect de cette loi par les ministères et autres institutions administratives. Elles renforceront la coordination entre les organismes de lutte contre la corruption pour leur permettre de remplir leurs mandats en toute efficacité. Les autorités envisageront d'autres mesures pour renforcer la gouvernance et lutter contre la corruption à la suite de la mission de diagnostic du FMI prévue au début de l'année 2020.

Conclusion

En dépit du difficile contexte sécuritaire, le Mali poursuit son expansion économique et accomplit de remarquables progrès pour maintenir la stabilité macroéconomique et améliorer la gestion des finances publiques et le climat des affaires dans le but de favoriser une croissance pérenne et inclusive. Les autorités maliennes restent déterminées à poursuivre une politique économique avisée et de vastes réformes avec l'appui du FMI et de leurs partenaires de développement. À cette fin, elles sollicitent de la part des administrateurs un accueil favorable à leur demande d'un accord triennal au titre de la FEC.